

28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
RECEPTION DES PÉRIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

les samedi 22 et
dimanche 23 mars

nuageux,
pluie

Celsius (°C) Fahrenheit (°F)

Minimum: -5 Minimum: 24
Maximum: 5 Maximum: 40

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année — N° 20

24 pages

25 cents

1975



Hommage à Grandbois

La poésie québécoise est en deuil depuis mardi dernier de son représentant contemporain le plus illustre, Alain Grandbois. Jacques Brault, Jean-Guy Pilon, Michèle Lalonde et Gilles Hénault rendent hommage à l'auteur des "Rivages de l'homme" et de "Né à Québec."



page 13

Un projet du ministre Bienvenue Québec légifèrera sur les permis de travail et de séjour pour étrangers

QUÉBEC (PC — LE JOUR) — Le ministre de l'Immigration s'apprête à rédiger une loi qui porterait sur les permis de séjour ou de travail, pour les immigrants au Québec, a annoncé hier à l'Assemblée nationale le ministre Jean Bienvenue.

S'il y parvient, cela signifierait donc un changement important des rapports Ottawa-Québec dans ce domaine. Le gouvernement fédéral a jusqu'à ce jour refusé un droit de veto au gouvernement québécois sur l'entrée des immigrants. D'autre part, le ministre fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration administre déjà un système de permis de séjour et de travail.

Les plus récents accords entre les deux gouvernements ont porté surtout sur la collaboration entre les deux ministères de l'Immigration afin d'attirer au Québec des immigrants de langue française ou "francophonisables".

En répondant aux questions du chef intermédiaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, au sujet du sort de 37 travailleurs colombiens, le ministre Bienvenue aurait-il dévoilé par inadvertance une partie d'un protocole d'entente à renégocier avec Ottawa?

En parlant des travailleurs colombiens, le ministre Bienvenue, tout en rappelant au député de Johnson que ce problème relève exclusivement du gouvernement fédéral, a souligné qu'il avait demandé à ses hauts fonctionnaires d'entrer en communication avec leurs homologues fédéraux

"dans l'espoir de trouver une solution à ce problème qui n'est pas facile".

Le permis de séjour des travailleurs colombiens, émis par le gouvernement fédéral, devait expirer en avril, mais Ottawa a reporté ce délai au mois de juillet. Ces Colombiens avaient été engagés par l'Associated Textiles, de Louiseville, grâce aux lois fédérales sur l'immigration.

Au sujet de la loi que prépare le ministre Bienvenue sur les permis de séjour ou de travail pour les immigrants, elle aurait pour effet "et comme premier objectif de protéger les travailleurs québécois qui, avant que ce soit, on droit de travail ici même au Québec, où nous habitons".

La loi toucherait "les travailleurs qui viennent de l'étranger soit de façon passagère ou temporaire, soit de façon permanente, pour remplir des vacances, pour remédier à des pénuries dans différentes sphères de l'activité de la main-d'œuvre".

Il y a lieu de se demander si une nouvelle loi devient nécessaire puisque récemment, au cours d'une conférence provinciale des ministres de la Santé à Ottawa, MM. Marc Lalonde, ministre fédéral, et Claude Forget, ministre provincial de même que tous les autres ministres provinciaux concluaient un accord par lequel il était demandé au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de contrôler l'entrée des médecins étrangers en recensant les besoins des provinces selon la spécialité médicale ou selon la région où il y a pénurie.

L'Allier: qu'Ottawa ne s'avise pas de toucher à l'OFQJ

QUÉBEC (PC) — "Il est dangereux et inacceptable que le gouvernement fédéral tente d'absorber et d'assimiler l'Office franco-québécois pour la jeunesse-OFQJ — en créant un organisme fédéral identique."

Tel est le solennel avertissement lancé, vendredi, par le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, à qui on deman-



daid de commenter la création par Ottawa d'un Office franco-canadien de la jeunesse.

Selon le ministre L'Allier, le gouvernement du Québec n'a aucune objection à ce qu'Ottawa crée un tel organisme fédéral "pour offrir des services aux jeunes francophones des autres provinces du Canada."

"Mais qu'à partir d'un tel projet, on cherche à absorber et à assimiler l'Office franco-québécois pour la jeunesse, c'est extrêmement dangereux et inacceptable", a dit le ministre, au cours d'une interview, à sa sortie de l'Assemblée nationale.

M. L'Allier a expliqué que l'Office franco-québécois était un instrument spécifique de la coopération entre la France et le Québec. "Toute

intervention en matière de coopération, au Québec, doit venir du gouvernement québécois", a dit M. L'Allier.

Bourassa d'accord

Plus tôt, cette semaine, le premier ministre, M. Robert Bourassa, avait publiquement affirmé que "par ses prises de positions, le ministre des Communications exprime entièrement et totalement la volonté du gouvernement du Québec".

Vendredi, M. L'Allier a soutenu que les montants que le gouvernement d'Ottawa désirait dépenser au Québec en matière de coopération avec la France devaient plutôt être versés au gouvernement du Québec afin que ce dernier en dispose lui-même.

De plus, M. L'Allier entend saisir son collègue, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Gérard-D. Lévesque, des volontés du fédéral en matière d'Office pour la jeunesse. Le ministre des Communications préparera même un dossier pour M. Lévesque à cet effet.

MATHEMATIQUES NOUVELLES?

5+3 = 8
10.50 + 1.05 = 11.55
3+2=2
2x1.95=3.90
50% à 90%

C'EST LA VENTE ANNUELLE DE LA GRANDE LIBRAIRIE
DUSSAULT
8955 Saint-Laurent

Jusqu'au samedi 29 mars incl.
9h à 5h30 / Jeu, Ven, 9 à 9 / Sam, 9 à 5



L'OUVERTURE DE LA SESSION DES SUCRES

québec

Menace de grève à l'UQTR

page 3

canada

Il n'est pas sûr que les cols bleus acceptent l'entente

page 5

monde

Portugal: début de la campagne électorale

page 6

économie

Les ans se suivent et se ressemblent

Ceux qui espéraient que 1975 marquerait une relâche, sur le front de l'inflation, seront déçus des chiffres compilés cette semaine dans les différentes villes canadiennes. En février, le coût de la vie a progressé à un rythme annuel de 10.9% à Montréal, et de 10.3% à Québec!

page 11

La situation en Indochine

Washington accuse Hanoi de mener une offensive générale au Sud-Vietnam

PHNOM-PENH (d'après l'AFP et l'AP) — Le gouvernement Long Boret a été remanié hier dans le but de favoriser l'ouverture de négociations avec les Khmers rouges. Pour accélérer ce déblocage politique, le maréchal Lon Nol songerait même, selon certains observateurs, à quitter le Cambodge d'ici quelques semaines. Sur le plan militaire, les combats se sont poursuivis hier, sur tous les fronts, autour de Phnom-Penh et de la base fluviale de Neak Luong.

Les Khmers rouges ont lancé au moins 13 roquettes sur l'aéroport de Pochentong, faisant cinq morts parmi les ouvriers cambodgiens affectés au déchargement des avions-cargos et en blessant au moins 17 autres.

Pendant ce temps, au Sud-Vietnam on annonçait dans les milieux militaires de Saigon qu'un autre chef-lieu de district était tombé aux mains des "communistes". Le gouvernement américain a accusé de son côté, pour la première fois, le Nord-Vietnam de conduire maintenant au Sud "une offensive générale" d'une intensité "au moins égale" aux grandes offensives du Têt en 1968 et du printemps 1972.

Le porte-parole du département d'État, M. Robert Funseth, a accusé Hanoi "de violation flagrante" de l'accord de paix de Paris. Il a souligné en outre que les effectifs des forces nord-vietnamiennes se trouvant actuellement au Sud "sont les plus importants depuis le début de la guerre".

Par ailleurs, la partie qui se joue actuellement au Sud-Vietnam entre forces "communistes" et forces saïgonnaises relève, pour Hanoi, davantage d'un jeu d'échecs savamment calculé que d'une partie de poker improvisée. Les observateurs en poste dans la capitale nord-vietnamienne

font remarquer que la prise de quatre provinces sud-vietnamiennes par les forces révolutionnaires n'a pas donné lieu dans la presse nord-vietnamienne, à des communiqués de victoires triomphantes.

(autres informations, page 6)

Suspendu pour avoir parlé français

Québec, (J.G.) — Un contrôleur aérien de Dorval a été suspendu pour avoir parlé français à un collègue francophone dans le centre de contrôle de Dorval. L'incident ne s'est pas produit sur les ondes.

Depuis quelques mois les contrôleurs aériens francophones du Québec, réunis dans une association indépendante, ont obtenu la permission de s'adresser en français aux pilotes qui volent "à vue" et qui en font la demande sauf dans les zones qui relèvent de Dorval et de Saint-Hubert. Selon les conventions in-

ternationales la langue nationale parlée au sol peut toujours être utilisée et on préconise, en autant que faire se peut, l'usage de l'anglais en l'absence d'un interprète à bord de l'aéronef.

Dans le cas présent ni l'Association pan-canadienne des contrôleurs, le CATCA, qui s'oppose à l'usage du français, ni l'AQCA, l'association parallèle québécoise, n'ont pu représenter le contrôleur suspendu devant le comité de discipline. À l'AQCA un porte-parole a déclaré au JOUR que l'incident n'en restera pas là.



Un peu d'initiative

Avec une simple torche à acétylène, un citoyen de Vancouver s'est confectionné une voiture à toit ouvert. On ne sait pas ce que ça donne quand il pleut, mais pour l'instant, son chien semble apprécier la chose.

Développement intégré du Bas Saint-Laurent L'étude de l'aménagement touristique de l'arrière-pays est confiée à une firme privée de consultants

RIMOUSKI (LE JOUR) — Fidèle à l'engagement pris une semaine plus tôt à Esprit-Saint, M. Roland Champagne, sous-ministre u Tourisme, Chasse et Pêche, a décidé, court-circuitant ainsi ses fonctionnaires, de confier la mise en place d'une table de travail sur l'aménagement touristique du territoire à une firme privée de consultants, Saint-Pierre et Associés de Québec.

C'est donc M. Gaston Saint-Pierre, urbaniste-conseil de cette

société, qui rencontrait, durant la journée de mercredi, les représentants des paroisses d'Opération-Dignité II. M. Saint-Pierre n'est pas inconnu dans la région puisqu'il a déjà, pour le compte du ministère des Terres et Forêts, travaillé à la confection du plan de localisation des futures centres agro-forestiers de l'Est du Québec. Incidemment, ce plan n'est pas encore concrétisé.

Après avoir explicité son mandat, le représentant officiel du MTCP, obtint de

ses interlocuteurs la formation d'une table de travail plus restreinte; sur un vote unanime des participants à la réunion, cette table se composera de quinze membres, comme suit: six membres délégués par les sociétés d'exploitation des ressources, cinq choisis par l'exécutif d'Opération-Dignité, trois nommés par les clubs privés, enfin, un membre représentant le comité permanent d'aménagement du territoire de l'arrière-pays.

La firme Saint-Pierre s'est engagée de son

côté à respecter, dans son étude, un principe directeur préconisé depuis toujours par l'Opération-Dignité II, soit l'exclusivité de la gestion des projets aux sociétés d'exploitation des ressources avec encadrement technique par des fonctionnaires gouvernementaux.

Le cardinal Léger laisse son poste de curé


MONTREAL (PC) — Après trois mois au poste, le cardinal Paul-Émile Léger a laissé, jeudi midi, ses fonctions de curé de la paroisse Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, dans le nord de Montréal. En quittant son presbytère, il est allé s'installer au couvent des Soeurs de Sainte-Anne, à Lachine. Mais les journalistes ont tenté vainement d'entrer en contact avec lui.

Au dire de certains de ses proches collaborateurs, le cardinal, à 71 ans, s'est vite rendu compte de l'ampleur du fardeau qu'il portait: outre les soins de son ministère paroissial, il avait continué à s'occuper activement de son oeuvre des lépreux de Cameroun.

Le journal La Presse annonce que maintenant le cardinal aurait l'intention de se consacrer unique-

ment, sinon définitivement, à ses missions, ce qui ne manquerait pas de l'amener à retourner, temporairement du moins, sur le continent d'Afrique. Encore ces dernières semaines, il s'occupait de sa campagne annuelle de charité pour cette oeuvre en particulier. Il est même allé jusqu'à animer un radiothon de six heures sur les ondes d'une station radio-phonique de Montréal.

J'ai le goût du Québec!



émission télévisée avec **M. RENÉ LÉVESQUE**

Ecrivez à **M. RENÉ LÉVESQUE**
CP 540
STATION YOUVILLE
MONTREAL
il répondra à vos questions

CFTM-TV SAMEDI 23.15h
(ou votre poste local)

Parti Québécois

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Composition et montage DSC composition, 385 Lebeau, Ville Saint-Laurent. Il est imprimé par Journal Offset Inc., 264 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent (Tél.: 331-9721).

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32 par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt: Bibliothèque nationale du Québec.

par Guy Rochette

Toutes réformes du code civil touchant le droit des personnes et de la famille n'auront véritablement de sens que si elles concordent avec l'établissement de services sociaux complets et propres à faciliter le développement de la personne et de son appartenance sociale en milieu familial.

C'est la conclusion à laquelle sont arrivés les organismes participants au colloque, organisé cette semaine par la Ligue des droits de l'Homme, sur les droits de la famille et de la personne. Ce colloque, d'information et d'animation, visait avant tout à faire le point sur la première partie du rapport sur la famille publié en 74 et dont la deuxième partie traitant du tribunal de la famille paraîtra le 4 avril prochain.

Le premier partie du rapport dont le contenu fut l'objet de la discussion au colloque traite du mariage, de la séparation de

Suite à l'affaire Joyal-Poupart L'U de M se verra-t-elle imposer la censure?

par Guy Rochette

À l'Université de Montréal, la liberté universitaire n'est pas garantie et, qui plus est, elle est peut-être même niée dans les faits. Telles sont les allégations faites, hier, au cours d'une conférence de presse, par le syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) et la Fédération des associations des professeurs des Universités du Québec (FAPUQ).

Cette situation qui dénonce le SGPUM et la FAPUQ survient à la suite de ce qu'on appelle encore "l'affaire Joyal-Poupart". Cette histoire débute en octobre 73. À ce moment, le professeur Renée Joyal-Poupart reçoit un avis de non-renouvellement de son contrat. Cet avis lui est signifié par le doyen de la faculté de droit M. Jacques Bellemare. Mme Joyal-Poupart trouve ce non-renouvellement injustifié. Diverses procédures sont alors mises en oeuvre. Un comité ad hoc de la faculté de droit et le comité des différends de l'université jugent injustifiable ce non-renouvellement. En dépit de ces jugements favorables le doyen maintient sa décision et en appelle au conseil de l'université. Interviennent alors les étudiants (la semaine dernière), qui sèchent leurs cours pendant quelques jours, et le syndicat général des professeurs qui demande au conseil de l'université de ne pas rendre unilatéralement jugement dans cette affaire mais de procéder comme s'il s'agissait d'un grief. L'histoire en est là. Il arrive cependant que le SGPUM n'a pas encore reçu son accréditation du tribu-

nal du travail d'où la nature informelle (au sens du code du travail) des échanges qu'il peut avoir avec le conseil de l'université.

Sans entrer dans les détails des raisons (connues) invoquées par l'université pour le non-renouvellement du contrat de Mme Joyal-Poupart le SGPUM et la FAPUQ dénoncent surtout la manière dont le conseil de l'université dispose des affaires de la communauté universitaire. Et cette "manière" dont ils parlent, c'est surtout la réutilisation de cette procédure d'appel dont on se sert encore dans le cas de Mme Joyal-Poupart et cela en dépit des avis donnés par le comité ad hoc et le comité des différends. D'autant que cette procédure d'appel a déjà été jugée inacceptable en 73 par l'assemblée universitaire, par un comité d'enquête de l'association canadienne des professeurs d'université et par l'association des professeurs de droit du Québec.

Le SGPUM et la FAPUQ reprochent donc à l'université de Montréal de maintenir un type de procédures que toute le monde a dénoncé. L'association canadienne des professeurs d'université avait pourtant été très claire lorsqu'elle s'était penchée sur les cas Morazain-Prévost il y a quelques années. Le rapport de l'ACPU concluait: "la procédure suivie par l'université n'a pas protégé adéquatement la liberté universitaire de ces deux professeurs..."

C'est toutefois du bout des lèvres et avec beaucoup de réticences que le SGPUM et la FAPUQ consentent à aller au delà des explications de nature structurelles. Pressés de questions ils consentent cependant à reprendre certaines critiques déjà formulées à l'endroit des intérêts que représentent et défendent les membres du conseil d'administration de l'université de Montréal. "Le Conseil de l'université est composé de membres qui représentent

des intérêts bien déterminés et qui ne sont pas ceux de l'ensemble de la population."

Le SGPUM et la FAPUQ se croient donc justifiés de prendre des mesures pour rétablir les droits des individus lésés et assurer que de telles injustices ne se reproduisent plus. D'où la demande de rencontres avec les autorités de l'université. Si des solutions satisfaisantes ne peuvent être trouvées, ils entendent saisir toute la communauté universitaire québécoise et canadienne de cette situation en demandant à l'ACPU de considérer l'imposition de la censure à l'université de Montréal. Cette censure de l'ACPU signifie que l'ensemble de la communauté universitaire juge insuffisante la protection accordée à la liberté universitaire, de même que les garantis d'une saine administration. Ultimement la censure peut impliquer une consigne de boycottage de l'université.

bref travail

Indexation à la C.A.T.?

L'Association québécoise des travailleurs accidentés (AQTA) estime que la Commission des accidents du travail a caché à certains de ses bénéficiaires une source supplémentaire de revenus.

Selon l'AQTA, la Commission des accidents du travail a négligé d'annoncer aux bénéficiaires l'indexation de la compensation pour la perte de salaires. Les bénéficiaires "en arrêt de travail" recevant une compensation hebdomadaire en guise de salaire pour-

raient obtenir sur demande et à certaines conditions une indexation.

La Commission le cache, affirme M. Claude Pagé, vice-président de l'AQTA, parce qu'elle doit protéger le fond d'accidentés.

Cette indexation, le travailleur accidenté ne pourrait l'obtenir durant l'année de l'accident. Il y aurait droit qu'après avoir été "en arrêt de travail" sans interruption pendant une année de calendrier complète suivant l'année de l'accident. Il faudrait donc dans tous les cas plus d'un an avant d'avoir droit à cette indexation.

Révision du code civil La primauté doit être donnée aux mesures sociales

par Guy Rochette

Le mariage et le divorce, de l'union de fait, de l'obligation alimentaire et de la filiation. La seconde partie du rapport, promise pour avril, sera consacrée à la condition juridique des personnes et, notamment, à la minorité, à l'autorité parentale, à la protection du majeur incapable et à l'absence.

C'est surtout du contenu de ce deuxième rapport, encore à venir, que se sont alimentés les discussions du colloque. D'où ce consensus indiquant l'absolue nécessité pour le gouvernement et l'office de révision du code civil de mettre l'accent sur un appareillage social complet pour importer ce que seront les changements apportés à la loi. En clair, il s'agit de faire disparaître dans les faits la dichotomie et l'exclusivisme dans lesquels s'enferment les ministères de la Justice et des Affaires sociales. Ce qui est l'affaire de l'un n'est pas affaire de l'autre, a-t-on toujours l'habitude de dire (et de

faire). C'est de cette traditionnelle séparation que se sont inquiétés les participants au colloque. Tous croient la déceler encore, dans la première partie du rapport. Les normes juridiques et l'intervention judiciaire ne prennent pas assez en compte, dit-on, les supports sociaux nécessaires au bon fonctionnement de la famille et, par extension, de la société. Ces supports sociaux sont requis, entre autres, pour sensibiliser la population à la maturation nécessaire et indispensable à tout engagement dans le mariage et l'union de fait: pour éduquer à la parenté responsable, à l'éducation sexuelle, à la maîtrise du régime économique propre à la famille, au partage des responsabilités du couple, aux situations particulières que présentent les familles mono-parentales, etc..

Autant de choses donc, relevant d'une certaine conception de l'organisation sociale, que les

groupes intéressés par les problèmes de la famille ne croient pas retrouver entièrement dans la première partie du rapport. Le fait est qu'elles ne doivent pas s'y retrouver non plus. Et cela de l'aveu même de Me Paul-André Crépeau, président de l'office de révision du code civil: "A l'office nous devons malheureusement séparer ces deux aspects, nous travaillons sur le droit matériel..."

Mais, c'est précisément de cette dimension que naît la dichotomie que nous soulignons tantôt. Ce que relève d'ailleurs la Ligue des droits de l'Homme en rappelant que: "la loi n'est pas seulement normative, elle est expression de valeurs et peut même devenir créatrice de valeurs".

Bien que cet aspect plus fondamental du droit de la personne et de la famille ait fait l'objet d'une unanimité certaine entre les participants au colloque, il n'en va pas de même de son applicabilité dans les diverses composantes que for-

ment: le mariage, l'union de fait, la dissolution, la conciliation, le divorce, les procédures, etc.. Certains groupes ont, en effet, tendance à privilégier dans la pratique (c'est-à-dire dans les composantes de la loi) un recours à un ordre normatif plus juridique que social. Et cela compte tenu des problèmes concrets qu'amène le quotidien. Ainsi un groupe aimerait bien retrouver dans la loi un article prévoyant une peine d'emprisonnement de deux ans pour quiconque ne respecterait pas les stipulations contenues dans un jugement de cour.

Quoi qu'il en soit tous ces organismes feront parvenir sous peu leurs remarques au comité du droit des personnes et de la famille de l'office de révision du code civil. A ceux qui s'inquiètent de savoir quand tous ces changements auront force de loi, nous rappelons que ce ne sera sûrement pas avant quatre ou cinq ans.

reproduction sur aluminium de vos enregistrements

QUÉBEC 1975
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
REGISTRATION CERTIFICATE

324 EREC | 21/02/75 | 25/02/76 | 4854877

CF | PCNT | 74 | 7V77A423CC723

06E4E

1 15 2635

SPECIMEN

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
1226 PROVIENCE
L'ONGUEUIL

V-5766399

tel. 656-4660

1780 rue ALLARD BROSSARD

permis de conduire
cartes d affaires
assurances...

PERMA METAL corp.

PERMIS DE CONDUIRE QUÉBEC DRIVER'S LICENSE

81605 060846-1 | 84 JHKLNPQ

M 5-07 PERS

27/06

GRUPRE JEAN
1426 PROVIENCE
L'ONGUEUIL

SPECIMEN

06 08 76

09537361

TELEPHONE : 331-8961 (lignes groupées)

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque
Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

Un avertissement des professeurs de Trois-Rivières Grève à l'UQ le 1er avril

par Paul
Beaugrand-Champagne

TROIS-RIVIÈRES — À moins qu'ils n'en arrivent à une solution négociée avec l'administration au cours de la fin de semaine de Pâques, les professeurs de l'université du Québec à Trois-Rivières déclencheront la grève le mardi 1er avril. Par un vote de 101 voix contre 44, ils ont hier donné le mandat à leur conseil syndical d'envoyer l'avis légal de grève, prévu par le Code du travail, dès que la conciliation prendra fin au cours de la semaine qui vient.

Par cette attitude ferme, qui est l'aboutissement des actions qu'ils mènent depuis près de deux semaines, les professeurs de l'université comptent mettre suffisamment de pression sur l'administration pour qu'elle revienne à la table de négociation et qu'elle prouve sa bonne foi. L'administration de la constituante a en effet quitté la table la semaine dernière après avoir déposé une "offre finale et globale".

Cette offre s'est vue une fin de non-recevoir de la

part des professeurs parce qu'elle contenait, à toutes fins utiles, les éléments de la "réforme Després" qui détruit l'autonomie des assemblées départementales. De plus, sur ce point, cette offre constituait un recul par rapport à une clause déjà acceptée par les parties en janvier et que les négociateurs patronaux ont unilatéralement retirée le premier jour de conciliation, en l'absence du conciliateur, M. René Désilets.

Le conflit actuel porté principalement sur ce qu'on appelle communément "les droits de gestion". Selon l'université, le directeur de département, même s'il est élu par ses confrères, doit relever du vice-recteur tant pour les questions administratives que pour les questions pédagogiques. Selon les syndiqués, ce directeur doit détenir ses pouvoirs de l'assemblée départementale formée de ses confrères.

Cette souveraineté départementale est à la base du conflit de Trois-Rivières; les deux constituantes de Montréal et de Chicoutimi l'ont déjà, mais si Trois-

Rivières la perdait par les négociations actuelles, il est à peu près certain que l'université tenterait de l'enlever aux autres l'année prochaine lors des négociations de toutes les constituantes. Les enseignants des six constituantes du Québec en sont convaincus, étant donné la tournure qu'ont prises les politiques opérationnelles adoptées récemment par l'assemblée des gouverneurs.

Ces politiques, comme toute la réforme administrative du président Després, mènent à une très grande centralisation des pouvoirs administratifs et pédagogiques. Or, ce qui devait faire l'originalité de l'université du Québec, entre autres choses, c'est l'autonomie des départements et les mécanismes de consultation des agents de l'éducation, des étudiants jusqu'à l'administration.

Un des professeurs qui ont récemment démissionné de l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, M. Pierre Senay, est professeur à Trois-Rivières. Il faisait hier le commentaire suivant: "Després n'est pas

un universitaire, c'est un administrateur". Et les dirigeants des constituantes s'en remettent à lui même lorsqu'il leur enlève presque tous leurs pouvoirs.

À l'assemblée d'hier, des représentants des syndicats de professeurs des cinq autres constituantes étaient présents. Ils appuient Trois-Rivières dans leur lutte et ceux de Montréal ont même assuré de leur présence, en rotation, sur les lignes de piquetage s'ils doivent venir à la grève le 1er

avril.

Au cours de la semaine, une assemblée générale des enseignants se tiendra chaque jour, comme cela s'est produit ces jours derniers, et il n'y aura donc pas de cours. Tous les comités de travail de l'université sont boycottés. Un représentant de chaque département sera présent lors des séances de négociations que les syndiqués espèrent voir reprendre lundi sous la pression du conciliateur.

Enfin, notons que les

professeurs déposeront une plainte auprès du CRTC pour l'attitude prise par le président de CKTM-TV-13, M. Henri Audet, qui est en conflit d'intérêts dans cette affaire, étant aussi président de la constituante de Trois-Rivières. Depuis que les enseignants manifestent, ce poste de télévision bloque les nouvelles les concernant ou ne "couvre" pas les actions qu'ils mènent (comme une marche dans le centre-ville au cours de la semaine), mais transmet les communiqués patronaux.

La FCSCQ: pas de tests pour aller à l'école française

Il faut non seulement que tous les enfants puissent recevoir l'enseignement en français sans être freinés par des tests d'aptitude, mais il faut encore offrir à ceux qui ne maîtrisent pas le français des cours de langue qui leur faciliteront le passage à l'école française.

Tels sont les deux principes que la Fédération des commissions scolaires (FCS) propose d'inscrire dans les règlements de la loi 22. La Fédération faisait connaître hier ses commentaires sur le projet de règlements de la loi 22, le jour même où prenait fin la période de consultation prévue avant son adoption.

Si la Fédération souhaite éliminer tout frein à l'enseignement en français, elle propose toutefois

d'en maintenir du côté anglais, dont l'accès sera limité: aux enfants des familles dont la langue parlée à la maison est l'anglais et dont les parents l'aront attesté solennellement; aux enfants qui recevaient déjà l'enseignement en anglais dans une autre commission scolaire; aux enfants qui auront satisfait aux conditions de la commission scolaire pour recevoir l'enseignement en anglais.

La Fédération n'interdit pas en effet l'école anglaise à ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, mais elle croit que chaque commission scolaire devrait alors pouvoir examiner l'aptitude à la maîtrise de cette langue soit en adoptant les tests du ministère de l'Éducation, soit

en établissant ses propres mécanismes de vérification.

La Fédération n'avait endossé, lors du débat sur le bill 22, que l'article premier du projet de loi, qui déclare le français langue officielle. Les modifications qu'elle avait soumises quant au reste n'ont pas été retenues. Malgré son mécontentement, la Fédération s'est néanmoins refusé à boycotter la consultation sur les règlements du bill 22, comme certaines commissions scolaires l'ont fait: elle préfère tenter de rétablir dans les règlements de la loi des dispositions qu'elle avait souhaité inscrire dans la loi elle-même, de manière à sauvegarder ainsi "l'identité culturelle des Québécois".

Le système des offres finales Les commissions scolaires essuient un refus total des employés de soutien

Le CECM et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) viennent d'essuyer un refus catégorique de la part d'un important groupe de leurs employés syndiqués à leur proposition d'instaurer lors des prochaines négociations des secteurs publics et parapublics, un système qui rendrait obligatoire la

mediation-arbitrage au niveau des négociations locales.

En effet le cartel CSN-FTQ regroupant quelque 14,000 employés de soutien des commissions scolaires du Québec a annoncé officiellement hier, son opposition totale à l'instauration d'un tel système qui aurait pour effet aux dires des porte-parole, "non seule-

ment d'enlever le droit de grève mais aussi le droit fondamental à la négociation".

On sait que ce système copié sur ceux existants notamment en Ontario et dans certaines régions des États-Unis, aurait pour effet premier de retirer les négociations de la juridiction du Code du Travail.

À moins de progrès Les policiers de la CUM marcheront sur le Parlement le 20 mai

Exaspérés par la lenteur de leurs négociations avec le Conseil de sécurité, les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont décidé de passer à l'action: à moins de nets progrès vers la satisfaction de leurs revendications, ils marcheront sur l'Assemblée nationale le 20 mai prochain.

C'est avec empressement que quelque 2,000 policiers, réunis mercredi au centre Paul-Sauvé, ont fixé cette échéance. Ils étaient d'humeur à agir plus promptement, mais l'exéc-

tif de la Fraternité des policiers, affichant un optimisme modéré, a réclamé du temps pour exploiter une ouverture nouvelle décelée ces dernières semaines dans l'attitude de la partie patronale.

Les policiers ne songent d'ailleurs pas à la grève, pour le moment: et si la manifestation du 20 mai a lieu, les services essentiels seront assurés.

Le syndicat des policiers négocie concurrentiellement le renouvellement de la

convention collective, le règlement d'un vieux litige quant à la caisse de retraite et la révision du code de discipline.

Dans leurs interventions, les policiers ont exprimé une méfiance générale: envers leur propres dirigeants syndicaux, dont ils jugent l'optimisme injustifié; envers leur état-major, dont ils suspectent le leadership, affaibli par les rivalités personnelles; et surtout envers les hommes politiques, à qui il ne prêtent que peu de bonne foi.

Le sort d'André Guay sera connu seulement la semaine prochaine

On saura vraisemblablement au début de la semaine prochaine quel sort le Conseil de sécurité publique de la CUM, réserve au directeur adjoint de la police, André Guay.


Hier matin, à la suite d'une réunion tenue à huis clos, le Conseil mandait son président, Me Paul-Émile l'Écuyer, pour aller rencontrer le procureur de M. Guay, Me Philippe Gélinas, et discuter avec lui des mesures qu'entendait prendre le Conseil à son sujet.

On sait que M. Guay est sous le coup d'une suspension sans solde depuis le 28 janvier dernier alors qu'un comité de discipline de la police décidait que M.

Guay avait mal agi en autorisant l'écoute électronique d'une réunion secrète à laquelle participait certains membres de la défunte USECO dont son directeur d'alors, Me Paul-Émile l'Écuyer.

C'est à la suite de la comparution de M. Guay devant le comité de discipline que le directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault décidait de le suspendre sans solde. Il devait par la suite remettre sa décision au Conseil de sécurité qui évitait de se prononcer et refilait le dossier à la Commission de police du Québec qui devait à son tour étudier ce cas jusqu'à mercredi dernier alors que le président de la

CPQ décidait finalement de se récuser à cause du poste qu'il occupait au moment où M. Guay posait le geste pour lequel il est "jugé" présentement. Le président de la CPQ, le juge Gosselin devait aussi recommander mercredi que M. Guay touche son salaire et ce rétroactivement à sa suspension et jusqu'au règlement final de ce dossier. Cette décision devrait être prise par M. Daigneault ou par le Conseil de sécurité. Quand à la possibilité pour le Conseil de sécurité et pour le directeur Daigneault de laisser tomber les plaintes contre M. Guay, il faudra attendre le résultat de la rencontre l'Écuyer-Gélinas.



Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT du 7 juillet au 14 août 1975

STAGES INTENSIFS DE SPÉCIALISATION POUR L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE SECONDE PAR LA MÉTHODE STRUCTURO-GLOBALE AUDIO-VISUELLE (S.G.A.V.)

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1) Être titulaire du B.A., du D.E.C. ou d'un diplôme d'enseignement;
- 2) Posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue que l'on se propose d'enseigner;
- 3) Posséder des connaissances en linguistique;
- 4) Réussir l'examen d'admission obligatoire.


STAGES OFFERTS À L'ÉTÉ 1975

DID-14014	Stage pour l'enseignement de l'anglais par la méthode S.G.A.V.	6 crédits
DID-14015	Stage pour l'enseignement de l'espagnol par la méthode S.G.A.V.	6 crédits
DID-14019	Stage pour l'enseignement du français par la méthode S.G.A.V.	6 crédits

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION: le 14 avril 1975

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE Extension de l'enseignement
Pavillon de la bibliothèque
Bureau 2417
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: 656-3202

Cité universitaire, Québec



Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT TRIMESTRE D'ÉTÉ 1975 1re SESSION: du 12 mai au 27 juin

L'Extension de l'enseignement, en collaboration avec les Facultés ou Ecoles de l'Université, offre des cours dans les disciplines suivantes:

ADMINISTRATION ADMINISTRATION SCOLAIRE COUNSELING-ORIENTATION DIDACTIQUE DIÉTÉTIQUE INFORMATION-JOURNALISME INFORMATIQUE MATHÉMATIQUES	PÉDAGOGIE PHILOSOPHIE PHYSIQUE PSYCHOLOGIE SCIENCE POLITIQUE THÉOLOGIE VOYAGES D'ÉTUDES EN GRECE ET EN EGYPT*
---	--

*Les participants à ce voyage qui présenteront un rapport de recherche portant sur l'un des aspects du programme, pourront obtenir les 6 crédits qui sont attachés au cours GRC-15104 Stage d'études en Grèce.

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION: le 14 avril 1975

DÉBUT DES COURS: à compter du 12 mai 1975

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE: Extension de l'enseignement
Pavillon de la bibliothèque
Bureau 2417
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: 656-3202

APRÈS TOUT, L'UNIVERSITÉ... C'EST AUSSI POUR VOUS

Cité universitaire, Québec

On ne nous offre que des miettes

—SOS Garderies

(par G.R.) — "Des miettes, toujours des miettes, voilà ce qu'on nous donne. C'était pas la peine d'aller se vanter à Paris." Ce sont là les premières réactions des membres de S.O.S. Garderies à l'annonce des nouvelles modifications apportées au programme de services de garde par Mme Lise Bacon ministre d'État aux Affaires sociales.

S.O.S. Garderies considère comme inacceptable le peu de cas que fait Mme Bacon des véritables problèmes des garderies et du monde ordinaire qui en a le plus besoin. Nous exigeons un réseau de garderies qui soit accessible à la majorité, de souligner Yolande Bélanger de S.O.S. Garderies, et nous continuerons de l'exiger tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas de ces lieux qui répondent à nos besoins réels et à ceux de nos enfants.

Rappelons que les modifications apportées au programme Bacon touchent: l'aide financière aux parents, les subventions d'aménagement pour les garderies à but non lucratif et les garderies en milieu de travail. Selon le gouvernement ces changements permettront de rejoindre prioritairement les milieux peu favorisés économiquement.

Pour S.O.S. Garderies il est inacceptable que la subvention quotidienne maximum versée par le gouvernement demeure de \$5. Le collectif de garderies à but non lucratif réclame que la subvention quotidienne soit portée à \$8., sans quoi, dit-on, il est impossible de boucler le budget. Cette nécessité vient du fait que le collectif établit le ratio (adulte-enfant) à une personne spécialisée par 7 enfants en garderie alors que le gouvernement fixe ce rapport à 1 par 15. Quant à l'augmentation de .50 cents par enfant de moins de 2 ans, (ce qui fait passer la subvention de \$5 à \$5.50), S.O.S. Garderies la qualifie de ridicule. En raison toujours du ratio et des soins et diètes particulières que requièrent ces enfants.

Selon les nouvelles modifications d'aide financière accordée aux parents dépend désormais, non seulement du revenu familial net et du nombre d'enfants en garderie mais aussi de la taille de la famille. Or la mesure nouvelle proposée par le gouvernement est encore loin de l'exigence de S.O.S. Garderies qui veut que soient entièrement subventionnées toutes familles dont les deux adultes travaillent au salaire minimum (\$8100 net).

Quant à la prétention qu'ont ces mesures de rejoindre prioritairement les milieux économiquement défavorisés, S.O.S. Garderies note qu'il faudra plus que ces "miettes" pour rejoindre les quelque 30,000 familles possible alors que depuis juin 74 le programme, Bacon n'a touché que 1500 familles et qu'une cinquantaine de garderies ont dû fermer leur porte faute de moyens pécuniaires.

S.O.S. Garderies fera, au cours des prochains jours, une analyse plus complète des nouvelles mesures Bacon. "Nous ne saurions cependant nous satisfaire de ces miettes. Notre objectif est d'avoir de bonnes garderies, dans lesquelles nous pourrions contrôler nos conditions de vie et celles de nos enfants et nous atteindrons cet objectif."


le sonophile

661-8191

3517 CONCORDE
DUVERNAY - LAVAL

Sansui AKAI CONCORD
RM Electrolux TEAC

JE VOUS
EN DONNE
POUR
VOTRE
ARGENT



Université Laval

MAÎTRISE EN DROIT

Programme

- scolarité de 24 crédits
- mémoire (24 crédits)

Cours au programme 1975-76

Automne 1975:

- Droit des personnes**
M. le prof. Roger Nerson (doyen, Faculté de droit de Lyon) et Me Michèle Rivet
- Droit administratif**
Me Denis Lemieux
- Le mandat des courtiers d'immeuble (Droit commercial)**
Me Nicole L'Heureux

Hiver 1976:

- Responsabilité civile (Droit civil)**
Me Jean-Claude Royer
- Aspects juridiques du zonage au Québec (Droit administratif)**
Me Lorne Giroux
- Problèmes choisis de droit fiscal**
Me George Ainslie, sous-ministre adjoint à la Justice, Ottawa.

L'étudiant bénéficie également de la possibilité de suivre deux de ses quatre cours sous forme de cours spéciaux ou de lectures dirigées, aux conditions déterminées par la Faculté. Cette option met à la disposition de l'étudiant un éventail de matières plus vaste (droit constitutionnel, droit international, droit du travail, etc.), lui permettant ainsi d'atteindre un certain niveau de spécialisation.

Admission:
Le candidat doit être licencié ou bachelier en droit ou détenteur d'un diplôme jugé équivalent.

Pour obtenir les formules d'admission et pour tout renseignement d'ordre administratif, s'adresser à:	Pour tout renseignement d'ordre pédagogique, s'adresser au:
Directeur des 2e et 3e cycles Pavillon de la Bibliothèque Université Laval Québec 10e, Qué. G1K 7P4	Faculté de droit Pavillon De Koninck Université Laval Québec 10e, Qué. G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Al'ombre du Hilton

par Jacques Guay



Vautours ou vauriens

Je n'aurais jamais osé traiter les élus du peuple de "vauriens". Il me fallait un député libéral par surcroît, pour m'y faire penser.

Et même là, j'hésite. Je trouve l'expression pour le moins exagérée et j'ai trop de respect pour l'institution pour ainsi qualifier les hommes que nous y envoyons siéger même s'ils n'en sont pas tous aussi dignes les uns que les autres.

Un vaurien cependant, selon le député qui a eu le mot à la bouche sinon à l'esprit, ce serait quelqu'un qui ne serait ni ingénieur, ni homme d'affaires.

Ça fait pas mal de vauriens dans notre société. Ce sont même inclus les professionnels, avocats, notaires, médecins ou même ingénieurs qui sont payés à même les fonds publics, soit par la vertu de la castonguette ou comme fonctionnaires.

Moi je me dis que plus il y aura de vauriens dans notre Assemblée nationale, plus elle sera à notre image collective de porteurs d'eau, de locataires dans un pays qui fait vivre, grassement, les sangsues des régimes corrompus qu'ils maintiennent au pouvoir par symbiose.

Dans le sens où le député maire ingénieur adjoint aux Transports l'entend, je suis bien aise d'être un vaurien et, je le répète, j'ai hâte au jour où sa prédiction, qu'il croyait sombre, se réalisera et où il n'y aura plus que des "vauriens à l'Assemblée nationale".

J'espère, par ailleurs, qu'il n'y a pas trop présentement de vrais vauriens dans la députation. J'espère même qu'il n'y en a pas du tout au sens qu'en donne le petit Robert, celui qui a de la mémoire, le dictionnaire: "Personne peu recommandable. Une vaurienne, une saltimbanque, une fille d'opéra..." La citation est de Balzac et est au goût des préjugés de l'époque. Je ne suis plus sûr que les personnes peu recommandables en 1975 soient toujours les gens de théâtre. Ils apparaissent plutôt dans certains rapports de police ou d'autre.

Il y a un autre sens au mot vaurien, toujours selon le dictionnaire: "Mauvais sujet, petit voyou". En somme quelqu'un qui n'a pas réussi, qui n'est pas du bon bord, qui n'obtient pas les bons tuyaux.

Quel beau débat on pourrait tenir à l'ombre du Hilton sur les vauriens, les faux, les vrais.

Et bizarrement le mot suivant au dictionnaire est vautour: "oiseau rapace, de grande taille, au bec crochu, à tête et au cou dénudés, qui se nourrit de charognes et de détritus. Au figuré: personnage dur et rapace."

Et, par hasard, je songeais justement à un vautour lorsque cet après-midi je voyais, de nouveau, un hélicoptère surveiller une mini-manifestation, de cégépiens cette fois, face au parlement.

Enfin, les vautours ne sont pas nécessairement des vauriens.

québec



Le litige des communications ne se réglera pas devant les tribunaux

J.-P. L'Allier

QUÉBEC (PC) — M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, persiste à croire que le dossier fédéral-provincial en cette matière ne sera réglé que par une solution politique.

Prénant la parole vendredi à l'Assemblée nationale dans le cadre du débat sur le discours inaugural, M. L'Allier a déclaré que les instruments dont dispose l'appareil judiciaire pour régler le phénomène moderne des communications sont désuets et inadéquats.

Les seules références judiciaires remontent à 1932 et touchent uniquement la radio. M. L'Allier semble se méfier des "gains" de la Régie des services publics devant la Cour d'Appel du Québec, en ce qui concerne sa réglementation sur la câblodistribution.

Mais ces décisions seront portées un jour ou l'autre devant la Cour Suprême et, cette fois, le Québec pourrait s'incliner devant le fédéral et perdre finalement la bataille des Communications. M. L'Allier espère d'ailleurs que les "gains" québécois que la Cour d'appel incite le gouvernement d'Ottawa à reprendre la discussion avec les provinces.

Constitution

Le fédéral hésite à convoquer une deuxième conférence fédérale-provinciale — la première a eu lieu en novembre 1973 —, de peur d'être amené à empiéter sur le dossier constitutionnel, ce qui est du ressort des onze premiers ministres.

L'Ontario réclame

cette deuxième conférence d'ici la fin du printemps et M. L'Allier consentirait volontiers à se rendre à Ottawa, non pas pour parler constitution, mais pour tracer le canevas des responsabilités de chaque ordre de gouvernement en matière de communications.

Ce n'est qu'après cette entente qu'il faudrait songer à passer le dossier aux experts qui verraient à traduire l'entente éventuelle dans la constitution canadienne.

Quant au dossier constitutionnel laissé en plan à Victoria en 1971, M. Trudeau a tendu la perche au Québec après son élection de juillet 1974 et le gouvernement Bourassa a timidement avancé l'idée de s'y intéresser à nouveau, selon ce qu'il a été dit dans le discours inaugural mardi dernier.

Burns et l'Allier: il faut se mettre à l'écoute des besoins réels des Québécois

par Jacques Guay

Chacun à sa manière, un ministre libéral, Jean-Paul L'Allier, et le leader de l'Opposition, Robert Burns, ont plaidé hier en faveur d'un retour aux sources, "aux besoins quotidiens" des Québécois face aux décisions trop souvent imposées d'en haut.

Si le député péquiste a profité, cependant, de sa réponse au discours inaugural pour tracer un tableau "nixonien" du gouvernement Bourassa, le ministre L'Allier, qui parlait après lui, n'a évidemment pas abondé dans ce sens.

Mais un peu comme le répète depuis son élection à travers le Québec, le chef de l'Opposition, M. L'Allier a prôné une forme de décentralisation administrative et de régionalisation des budgets.

Est-ce que c'est chaque ministre, a-t-il demandé qui doit continuer de déterminer son propre plan de développement même si, localement, cela veut dire une incohérence, finalement, par rapport, aux besoins et aux priorités de la population?

Selon le ministre des Communications il faut trouver des mécanismes et, s'il le faut, des structures qui fassent reposer sur le député un rôle décisionnel beaucoup plus grand et un rôle consultatif beaucoup plus ouvert quand aux décisions ministérielles et interministérielles, sectorielles et intersectorielles par rapport à la région.

Au cours de ses tournées, M. Jacques-Yvan Morin suggère cependant la création éventuelle de gouvernement régionaux.

Par ailleurs M. L'Allier, tout en continuant de plaider sa part de souveraineté culturelle en matière de communications, a semble-t-il, modifié son attitude concernant les besoins de population que doit desservir prioritaire-

ment Radio-Québec dont il a vanté les premiers pas.

Il se dit maintenant convaincu que Radio-Québec doit aller le plus rapidement possible là où les gens ont moins de télévision plutôt que viser uniquement les poches volumineuses et il a donné, comme exemples, la Gaspésie, le Lac-Saint-Jean et le Nord-Ouest.

Quant au député péquiste Robert Burns, il a invité le gouvernement, qui dit traverser une crise morale, à retrouver le sens de l'évidence tant dans le domaine social, que dans celui de l'enseignement et du travail.

"Il me semble, a-t-il affirmé, qu'on ait trop souvent suivi un itinéraire trop proprement intellectuel... Pour sortir d'une crise morale, on attend que surgisse une miraculeuse morale nouvelle. Plus fertiles me paraissent une démarche plus concrète, une recherche au niveau des humains, un retour aux sources populaires, une redécouverte de ce qui est évident, c'est-à-dire les aspirations quotidiennes exprimées quoti-

diennement par la masse des citoyens qui sont ce pays..."

Abordant l'actuel conflit de l'amiante, il a déclaré que l'on confie la réforme du code du travail à un ministre vidé qui ne conserve plus que la confiance génée de son chef et l'appui acrobatique des blocs-notes du Devoir."

Félicitant le juge Cliche et ses deux adjoints et revenant au sens de l'évidence, Me Burns a déclaré que M. Nixon n'est pas tombé parce que quelques fiers-à-bras ont cambriolé la permanence d'un parti politique adverse mais parce qu'il "a menti à son pays". "Il a bien dit: Je me souviens pas et qu'on me donne un seul cas" a-t-il souligné, faisant allusion aux réponses les plus souvent données par M. Bourassa. Et là-dessus le leader péquiste, poursuivant son parallèle, a conclu: "De fait, il (Nixon) n'a pas été révoqué par un juge mais par son peuple. La justice c'est d'abord cela, c'est-à-dire un peuple. Le peuple d'ici est aussi juste que le peuple là-bas."

au jour le jour

À MONTRÉAL SAMEDI

● Spectacle de marionnettes, à 14h30, au pavillon-LaFontaine de l'Université du Québec à Montréal, au 1301 est, rue Sherbrooke.

● Danse des jeunes travailleurs, à 20h, organisée par le 22e Mouvement récréatif de Montréal, au 1990 est, rue Sainte-Catherine.

SAMEDI ET DIMANCHE ● Conseil National du Parti Québécois, de 9h30 à 17h, à l'école John F. Kennedy, 3030, rue Villieray.

AILLEURS AU QUÉBEC (SAMEDI) ● BOIS-FRANCS Drummondville-sud: Journée de la Femme (ateliers),

de 9h à 16h, à La Poudrière. QUÉBEC ● Sainte-Fou: Congrès officiel de fondation de l'Association nationale des étudiants du Québec, au pavillon Pollack de l'Université Laval.

SAMEDI ET DIMANCHE LAURENTIDES ● Sainte-Thérèse: Spectacle d'animation et de participation (sensibilisation corporelle et audio-visuel), à 19h30 et à 22h, au CEGEP Lionel-Groulx, 100, rue Duquette.

RIVE-SUD ● Saint-Hubert: Exposition en aéronautique au Campus Saint-Hubert du Collège Édouard-Montpetit, 5555, chemin de la Savane.

Le casse-tête chinois de Joliette (2)

L'alliance Quenneville-LaSalle

Une analyse de Maurice Giroux

Aux élections générales de 1970, les libéraux de Joliette, tant fédéraux que provinciaux, font pour une fois l'unanimité derrière Robert Quenneville. C'était tout un événement puisque depuis une dizaine d'années on se chamaillait gaïement entre le clan fédéraliste des avocats Dugas et le clan provincialiste des Malo.

La querelle avait éclaté à la suite de la démission d'Antonio Barrette, en 1960, et la convention libérale pour choisir celui qui hériterait des dépouilles de l'Union nationale fut féroce.

Quatre candidats étaient en lice: Jean Malo, Roland Gauvreau, Maurice Desrochers, et Gaston Lambert, candidat du groupe Dugas, qui fut choisi candidat libéral et élu député lors d'une élection partielle.

Mais son règne fut de courte durée. Aux élections générales de 1962, Gaston Lambert fut défait par le candidat de l'Union nationale, Maurice Majeau. Ce dernier dut son élection au fait qu'un candidat libéral indépendant fut amené sur les rangs, possiblement par Jean Malo lui-même. Ce libéral indépendant était M. Maurice Desrochers, l'ex-candidat à la convention libérale de 1960.

Et c'est ainsi que d'élection en élection, de 1962 à 1970, le torchon continua de brûler entre les deux clans de libéraux, favorisant à tout coup le candidat de l'Union nationale. En avril 1970, Jean Malo décide de jouer un rôle obscur afin de ne pas nuire aux chances de son candidat, Robert Quenneville. Le groupe des libéraux fédéraux travaille donc à fond pour Quenneville, ce qui assure à ce dernier une majorité confortable de plus de 3,000 voix sur le député unioniste sortant, Pierre Roy.



Le député Roch LaSalle

L'alliance rouge-bleue

De toute manière, les libéraux n'avaient pas le choix en 1970: il fallait s'unir pour empêcher l'élection possible du candidat péquiste Bernard Landry.

Et pour maximiser les chances de Robert Quenneville, il fallait également s'assurer l'appui d'un bon nombre d'organisations et de supporters du député Roch LaSalle, indépendant conservateur et conservateur indépendant.

C'est alors que les choses ont recommencé à se gâter entre les deux clans de la famille libérale de Joliette.

Aux élections fédérales de 1972, le candidat indépendant Roch LaSalle reçoit l'appui indirect de Robert Quenneville, de Jean Malo et de plusieurs autres membres influents de la machine libérale provinciale. Le candidat libéral, Claude Livernoche, organisateur de Quenneville en 1970, ne peut même pas compter sur l'appui officiel de son ancien patron.

Gervais Desrochers, maire de Crabtree Mills, pilier de l'organisation de Roch LaSalle, est un libéral reconnu au plan provincial. Co-propriétaire des Maisons Usinées Lanauère, Gervais Desrochers a obtenu en 1973 du ministre du Tourisme du Québec, un important contrat en Gaspésie, qui est le territoire administratif de M. Quenneville.

Ex-employé et ex-directeur de la Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région de Montréal-Nord, M. Gervais Desrochers est présentement à l'emploi du COJO.

Claude Livernoche avait été choisi à la dernière minute en 1972 pour faire face à Roch LaSalle. En 1974, le même scénario se répète: Serge Rochon, qui fut élu échevin de Joliette en 1972, est finalement choisi, non sans que Jean-Pierre Goyer, responsable de la région, ait vainement tenté d'attirer sur les rangs M. Guy Chevette, permanent syndical à la CEQ, et quelque temps plus tard membre de la Commission Cliche.

La double allégeance

L'histoire se répète donc encore une fois en 1974. Les libéraux provinciaux, du moins les plus influents d'entre eux, ne lèvent pas le petit doigt pour leur candidat fédéral Serge Rochon. Dans une liste qui circule dans l'organisation de Roch LaSalle, on voit les noms de Jean Malo et de Bertrand Malo, propriétaire et éditeur de Joliette Journal, comme partisans du député sortant, pourtant redevenu conservateur de plein droit au sein du parti de M. Robert Stanfield.

Ajoutons à ce tableau d'ensemble le fait que plusieurs organisateurs libéraux du Dr Quenneville, de même que certains avocats libéraux de Joliette, ne se sont pas cachés pour appuyer, physiquement et financièrement en 1974, la cause de M. Roch LaSalle.

De son côté, le candidat libéral Serge Rochon espérait beaucoup que la consigne d'annulation du Parti québécois puisse le favoriser, à défaut d'un appui solide des libéraux provinciaux. Mais une semaine avant le scrutin, et malgré une résolution des membres de son association en faveur de l'annulation, l'ex-candidat Bernard Landry déclare publiquement, pressé par un journaliste de CJLM: "Si j'avais à voter le 8 juillet prochain, je voterai pour Roch LaSalle". Le cheval de Serge Rochon venait de mourir.

Ce qui est typique de l'attitude de plusieurs péquistes depuis quatre ans, c'est qu'ils ont cru à un échange de bons procédés entre eux et Roch LaSalle, d'une élection fédérale à une élection provinciale. Cette croyance s'est appuyée longtemps sur le fait que plusieurs organisateurs et supporters de LaSalle étaient devenus d'ardents partisans du Parti québécois, surtout dans les paroisses rurales du comté.

L'exemple parfait de cette double allégeance LaSalle-Landry est celui de M. Mathias Asselin, agriculteur, maire de Notre-Dame-de-Lourdes et préfet de comté.

Mais pour le malheur de Bernard Landry, les échanges de bons procédés se sont révélés beaucoup plus efficaces et beaucoup plus tangibles entre MM. Quenneville et LaSalle qu'entre lui et M. LaSalle.

Aux élections de 1973, les libéraux provinciaux publient un manifeste sur lequel apparaît la photo de M. LaSalle. Celui-ci est prié par Landry de déclarer que "ce geste a été posé sans sa permission", ce qu'il fait. Par ailleurs, un groupe formé par MM. Quenneville, Jean Malo et Marcel Masse fonde la Ligue anti-séparatiste: on demande la participation de M. LaSalle, mais ce dernier réussit à se défilier.

Bref, pour le candidat du Parti québécois, ce sera en 1973, un nouvel échec. Dans la pratique, l'alliance Quenneville-LaSalle, forgée à distance respectable par Jean Malo, est plus solide et plus rentable pour les parties contractantes que les espoirs entretenus par les péquistes à l'endroit de Roch LaSalle.

C'est la leçon que semblent avoir compris depuis quelque temps les dirigeants de l'association péquiste de Joliette, dont le président est M. Guy Chevette.

Lundi: La lutte pour la succession

Maurice Forget, nommé président de la Régie de la langue française

M. Maurice Forget vient d'être nommé président de la Régie de la langue française, pour un mandat de 7 ans, à compter du 21 avril prochain. Il succède à Paul Dell'Aniello, qui avait démissionné après quelques semaines seulement, ayant été reconnu coupable d'évasion fiscale.

M. Forget aura pour tâche de présider à la Régie chargée par le ministre Fernand Lalonde pour le conseiller dans l'application de la loi sur la langue officielle (Bill 22).

Curieusement, c'est au sein de la plus anglophone des institutions financières québécoises que le ministre Lalonde a jugé bon d'aller chercher cet homme clé. M. Forget était en effet premier vice-président (Région de Québec) de la compagnie Royal Trust of Montreal. Il était un des deux seuls francophones à siéger au Conseil d'administration de cette société de fiducie (sur 36 membres au Conseil).

Rappelons d'ailleurs que le Royal Trust est associé intimement, en termes financiers, à l'empire de la Banque de Montréal, qui

n'a à peu près que le nom de francophone (bilingue). Par exemple, la Banque de Montréal s'approprie à inaugurer un nouveau gratte-ciel à Toronto, où seront centralisées ses opérations dites "régionales". C'est-à-dire l'ensemble de ses activités à l'ouest du Québec; dès lors, la Banque de Montréal aura son principal édifice dans la métropole ontarienne.

C'est donc de cet empire à caractère anglophone qu'est issu M. Forget. Né en 1915 à Montréal, où il a étudié au Collège Jean de Brébeuf, il a travaillé un certain temps dans le cadre de l'UNESCO, peu après la guerre, avant d'entrer au Royal Trust, où il a peu à peu gravi les échelons. Il oeuvre depuis 31 ans au sein de cette institution.



Lire...
LE JOUR
chaque matin

Déjà un an!
Soyez de la Fête!
Abonnez-vous!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois
de \$32.00 pour 6 mois
de \$60.00 pour 12 mois
Édition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT



Munro, menacé de mort?

TORONTO (PC) — Le Sun de Toronto, dans un article en exclusivité, et publié tous droits réservés, annonce qu'il a reçu une communication téléphonique d'un individu se disant tueur à gages professionnel, de Los Angeles, et qui se vante d'avoir reçu un contrat de \$50,000 d'un citoyen de Montréal, pour tuer le ministre fédéral du Travail, M. John Munro.

L'homme a dit se nommer Smith, et a expliqué que ce contrat sur la vie de M. Munro découle du scandale du dragage au port de Hamilton, encore selon le journal.

Le nom de M. Munro aurait figuré dans la transcription d'un témoignage entendu lors d'une enquête préliminaire relative à ce scandale, et aurait été mentionné par deux accusés. Le Sun ajoute que l'homme au téléphone a fourni des noms et a affirmé que le contrat était maintenant abandonné parce que l'intermédiaire avait réduit son prix à \$25,000.

L'affaire du "Answer" Erb n'était pas en cour hier

QUÉBEC (PC) — Le capitaine William Brian Erb ne s'est pas présenté devant la Cour des sessions de la paix, vendredi, à Québec, où il devait répondre à trois autres accusations portées contre lui par le Conseil des ports nationaux.

Le tribunal a été informé que la consommation ordonnant au commandant du cargo "The Answer" de comparaître ne lui avait pas été signifiée.

En conséquence, le juge Gilles Lahaye a ajourné la comparution et a ordonné qu'une nouvelle sommation soit émise.

Les trois dernières accusations sont reliées au départ clandestin du "The

Les résultats ne seront connus que la semaine prochaine

Cols bleus: les résultats de la consultation seront serrés

par la Presse canadienne

Le résultat du scrutin organisé au sein des 18,600 cols bleus fédéraux aux fins de savoir s'ils ratifient l'accord de principe intervenu entre leurs représentants, l'Alliance de la Fonction publique, et ceux du Conseil du Trésor, ne sera connu qu'au début de la semaine qui vient.

Un communiqué de l'Alliance, à Ottawa, avait d'abord fait savoir, jeudi, que la compilation des votes serait complétée d'ici lundi matin, mais un porte-parole du groupement vient d'annoncer que ces résultats ne seront connus que plus tard,

car certaines sections ne se réuniront pas avant lundi soir.

La plupart des services fédéraux affectés par les grèves sauvages entreprises le 17 février sont revenus à la normale, jeudi, sauf dans le cas de l'exportation de grains, sur la côte du Pacifique. Certains manutentionnaires de grains étaient à leurs postes dans divers centres des Prairies, mais le travail n'a pas repris à Vancouver, où une grève des débardeurs sur toute la côte Ouest a commencé le 1er mars et compliqué le problème de l'expédition des grains.

l'expédition des grains.

M. Jim Ainsworth, porte-parole de l'Alliance de la fonction publique dans le cas des manutentionnaires et inspecteurs de grains à Vancouver, a annoncé que les syndiqués devaient se réunir vendredi soir pour étudier le projet de contrat proposé à Ottawa, mercredi. Selon M. Nestor Bropko, capitaine de grève de la section 60 à Vancouver, les travailleurs des grains de sa section sont "absolument mécontents des termes de l'accord proposé". Quatre-vingt-treize bateaux vides attendaient, jeudi, leurs cargaisons de grains sur la côte du Pacifi-

que.

Les employés d'échantillonnage des grains, à Thunder Bay, ont rejeté majoritairement l'accord proposé, mais leur porte-parole a annoncé qu'ils retourneraient au travail, si telle était la décision de la majorité des membres de l'Alliance.

À travers le pays, jeudi, les autres opérations fédérales retrouvaient la normale, notamment les services aéroportuaires et les livraisons de courrier, qui avaient été notamment retardées au terminus central de Toronto, où passe la moitié du courrier posté au Canada.

Gouvernement du Québec

Aucun occasionnel ne pourra travailler plus de six mois

QUÉBEC (PC) — Contrairement à la pratique actuelle, aucun employé occasionnel à l'emploi du gouvernement du Québec ne pourra garder son emploi plus longtemps que six mois, et aucune prolongation ne sera autorisée.

C'est ce que révélait, vendredi, le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, qui a rendu public un nouveau règlement de la Commission de la Fonction publique concernant les emplois ou fonctions à caractère occasionnel.

Ce nouveau règlement, qui touche environ 3,500 occasionnels à l'emploi du gouvernement, selon

une source ministérielle, remplace celui qui était en vigueur depuis le 22 octobre 1966.

Ce nouveau règlement contient par ailleurs des stipulations sur la définition d'un emploi ou d'une fonction de caractère occasionnel, il y est précisé que l'emploi à caractère occasionnel est celui qui est rempli pendant six mois ou moins, soit pour parer à un surcroît temporaire de travail, soit pour accomplir un travail spécifique se situant à l'intérieur d'une activité nouvelle et provisoire de l'administration.

Par ailleurs, un emploi occasionnel rempli pour

exécuter un travail manuel pourra être comblé pour une période de huit mois ou moins s'ils s'agit d'emploi qui doit être rempli entre le 1er avril et le 30 novembre de chaque année.

Aussi, un emploi rempli en vue de la réalisation d'un projet spécifique et qui a reçu l'approbation du Conseil du Trésor dans le document faisant état d'une telle autorisation.

Le classement et la rémunération de ces employés seront déterminés en respectant les normes et barèmes de la Commission de la Fonction publique auxquels sont assujettis les employés réguliers et la rému-

nération y apparaissant sera majorée de 10 pour cent.

Il y a aussi une clause prévoyant le versement d'un montant forfaitaire pour l'augmentation du coût de la vie ainsi que le versement d'une indemnité de vacances égale à 4 pour cent des gains.

Profitant de l'occasion, le Conseil du Trésor apporte des modifications à la structure du budget de chaque ministère.

Ainsi, il y aura dorénavant un poste budgétaire spécifique pour cette catégorie de dépense en vue de favoriser une meilleure planification et d'assurer un contrôle plus sévère des effectifs occasionnels.



Les pionniers d'Alma

"Ce n'est pas l'argent qui manque, c'est l'habitude de le faire servir ici, sous notre propre contrôle et selon nos besoins".

M. Gagnon, président de la Fédération des caisses d'entraide économique, achève de nous expliquer comment est née chez une poignée de citoyens d'Alma, il y a une quinzaine d'années, cette idée toute simple d'une sorte d'investissement coopératif, farouchement axé sur le développement des entreprises du milieu.

Débordant au bout de quelques années les frontières du Lac Saint-Jean, l'idée a maintenant fait son chemin dans la plupart des régions du Québec et jusqu'à la grande banlieue métropolitaine. L'ensemble de ces caisses, coiffé d'une Fédération qui est essentiellement source de services (inspection, formation, plaque tournante), représente aujourd'hui plus de \$200 millions d'actifs et une volonté quotidienne de "sortir" l'argent, de le harnacher à la promotion locale ou régionale.

Pour le sociétaire qui ne désire qu'un bon placement, l'affaire se présente tout bonnement comme un fonds mutuel du terroir, lui assurant depuis le début un rendement à peu près constant de 10% sur sa mise. Pour la petite ou moyenne entreprise du coin, si l'on en juge d'après ce qu'on nous montre chez les pionniers d'Alma (\$12 millions d'actifs), c'est un véritable moteur économique dont la constante disponibilité rend le rôle infiniment plus dynamique que ne le ferait supposer sa taille plutôt modeste.

Ici, sur la rue Sacré-Coeur, centre des Affaires, c'est la "Plaza I", première étape d'une Place Ville-Marie en miniature. Centrées sur un carrefour animé, quelques arcades reliant une quarantaine de magasins et boutiques, dont une bonne partie — comme le bâtiment lui-même — doivent leur chance de départ à l'entraide économique. À une heure normalement languide de mi-semaine, le va-et-vient est constant, coulant dans tous les sens autour de petits groupes de gens âgés qui, çà et là, parlent de la pluie et du beau temps comme on faisait jadis au magasin général. Au lieu de se laisser faire par le centre d'achats "étranger" qui était venu, ici comme ailleurs, se planter à l'entrée de la ville, on parvient ainsi à maintenir l'animation et les affaires dans le vieux cœur urbain. À deux pas, attendant de se greffer à la seconde phase du projet, une grande épicerie autochtone a pu également s'installer grâce aux fonds de l'entraide. De même, un 5-10-15 d'une petite chaîne en pleine expansion — et dont le contrôle est régional.

Ce nouveau centre, me fait-on remarquer avec une grimace, c'est notre argent à nous qui le bâtit. Quant à l'autre, c'est la Caisse de dépôts du Québec qui avait généreusement contribué à nous le parachuter! Dès qu'elles deviennent assez grosses, on dirait que nos propres institutions ont vite tendance à nous ignorer, pour ne plus parler qu'entre gros, c'est-à-dire avec les autres trop souvent...

La fierté motrice

D'un quartier à l'autre, épars à travers la ville, on nous montrera ensuite, ici une quincaillerie moderne, là un restaurant, ailleurs un bloc de logements, pour aboutir enfin au parc industriel où, en moins de trois ans, l'entraide a fait surgir les quelques bâtisses qui ont facilité le démarrage d'un premier noyau de fabrication.

Enfin, passant devant la station radiophonique, on nous apprend avec fierté que, grâce à un prêt de l'entraide, elle a pu devenir récemment co-propriété de ses employés, au lieu d'être vendue à des exploitants du dehors.

Fierté: c'est sans doute le mot clé d'Alma et de toute cette région. Une fierté ombrageuse qui donne au visiteur une impression d'égocentrisme parfois excessif, dont la susceptibilité peut se dresser tout d'un coup sur les ergots, mais dont la base est une forme de "nationalisme régional" d'une santé et d'un dynamisme impressionnants. Alternant sans cesse entre des divisions féroces et, aux moments stratégiques, une solidarité remarquable dans l'action, c'est le moteur de ce tourbillon d'idées, de projets, d'émulation constante, qui circulent ici plus intensément peut-être que partout ailleurs au Québec, et dont cette découverte de la promotion par l'entraide n'est qu'un exemple parmi bien d'autres.

—Oui, mais est-ce bien conforme aux exigences de la formule coopérative? me demande d'un air sourcilieux un jeune homme qui assiste au déjeuner-forum des membres auquel on a bien voulu nous inviter.

—Je ne le sais franchement pas et fort possiblement cela ne suit-il pas tous les canons, lui ai-je répondu. Mais ce qui me frappe, à défaut de savoir si c'est tout à fait orthodoxe, c'est que ça produit, que ça fait sortir des nuages des réalisations bien concrètes qu'on peut voir s'enraciner dans le paysage. Au milieu de notre flot traditionnel de thèses jamais appliquées et d'exigences perfectionnistes si souvent stériles, c'est quelque chose de voir des choses qui se font, qu'on peut toucher du doigt et qui marchent...

Comme est aussi admirablement concret, dans un tout autre secteur mais prioritaire autant que n'importe quel autre, ce Foyer Normand que nous a fait visiter juste avant le départ. En pleine ville et la surplombant toute, au milieu d'un grand terrain qui donne sur la rivière, c'est un vrai motel de qualité, complété par des salons accueillants et une vaste salle à dîner et à réunions toute pimpante et ensoleillée. Le personnel est, dans l'ensemble, jeune et plein d'allant. Climat qui se reflète à l'évidence dans les visages animés et joyeux des pensionnaires que nous rencontrons. On se dirait dans un excellent petit hôtel de villégiature où les clients n'ont qu'à se laisser choyer.

Ce foyer gai, sans doute le plus réussi de tous ceux que j'ai vus, c'est également de la fierté. La plus saine et justifiable qui se puisse trouver.



Le révérend Ron Nickle montre le modèle du futur édifice religieux qui remplacera prochainement l'ancienne église de la United Church de la rue Parkdale, à Toronto, qu'on voit à l'arrière. Le vieux temple fera place à un édifice de 11 étages; le premier plancher servira au culte alors que 131 logements à loyer modique occuperont le reste de l'immeuble.

Les eaux côtières Le Canada veut des droits exclusifs sur une zone de 200 milles

BOSTON (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, s'est prononcé vigoureusement, hier à New York, en faveur d'une limite de 200 milles de la zone économique maritime des États côtiers.

M. MacEachen, qui prenait la parole devant le World Affairs Council et le Northeast Trade Center, a ajouté que les Canadiens sont d'avis qu'il importe que "des droits exclusifs" soient reconnus dans une telle zone.

"Nous estimons qu'il importe que nous jouissions de droits exclusifs quant à la gestion de toutes les ressources vivantes de cette zone et que l'État côtier soit assuré d'une protection adéquate de ses intérêts en ce qui concerne les réserves de poisson de la marge continentale au-delà de 200 milles", a souligné le ministre canadien.

"L'avenir de notre propre industrie de la pêche dépend de l'efficacité avec laquelle seront gérées ces ressources et du droit de réserver à nos pêcheurs la qualité de poissons de cette zone que nous sommes en mesure de pêcher", a-t-il

ajouté.

M. MacEachen, qui s'est également rendu à New York dans le cadre d'une visite de trois jours aux États-Unis, a tenu à rappeler que le Canada s'efforce de faire reconnaître ses droits sur les eaux côtières, notamment en matière de prévention de la pollution.

Des ouvriers prennent en charge leur usine

Dossier sur la Regent Knitting, à St-Jérôme, devenue la Société populaire Tricofil, Inc.

64 pages — \$1.00

S'adresser à: Dossiers "Vie ouvrière" 1201, rue Visitation Montréal H2L 3B5

LES GRANDES CONFÉRENCES DU NORD

Polyvalente Georges Vanier 1205 est Jarry (près métro Jarry)

Mercredi le 26 mars 20 heures



Mathias Rioux L'imagination au pouvoir



Dr. Guy Blanchard C'est par la coopération qu'on va s'en sortir

Organisées par les sections: Ahuntsic, Bordeaux-Cartierville et Villieray de la SSJM-R

Renseignements: 866-1761

ENTRÉE LIBRE

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ACIER STILCO ET ALUMINIUM

GARANTIE 20 ANS



- Rénovation
- Recouvrement murs, corniches
- Portes, fenêtres, auvents, pierre
- Patio, gouttières, persiennes, railing
- Depuis 10 ans à la même adresse

Estimation gratuite PRIX SPÉCIAL DU PRINTEMPS En vigueur jusqu'au 1er juillet

648-4487 9703-87e AVE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES METROPOLE ALUMINIUM

monde

Changement de gouvernement à Phnom-Penh et perte d'un autre chef-lieu par Saigon

Le maréchal Lon Nol, président de la République khmère, donnera sa démission d'ici deux semaines et s'exilera probablement en Europe, selon des rumeurs qui circulent depuis quelque temps dans les milieux diplomatiques de la capitale fédérale.

Selon ces milieux, les chefs du mouvement Khmer rouge sont à ce moment appelés à occuper la capitale et à former un nouveau gouvernement. Aux termes de la constitution khmère, le maréchal Lon Nol devrait être succédé par le président du Sénat, le général en retraite Saouk Khoy, dont le nom ne figure pas sur la liste des "sept traîtres" annoncée récemment par le prince Norodom Sihanouk de son lieu d'exil à Pékin. Des hauts-fonctionnaires du département d'État à Washington ont qualifié de "conjectures" les rumeurs qui circulent sur l'éventualité d'une démission prochaine du maréchal Lon Nol. Ils ont ajouté que dans ce cas si le maréchal Lon Nol en fait la demande, les autorités américaines lui accorderont un visa pour les États-Unis. On pense, toutefois, qu'il est probable que le chef d'État cambodgien, s'il prend le chemin de l'exil, préférerait se rendre, après une escale à Bangkok, dans une capitale européenne, Paris par exemple.

PHNOM-PENH (AP, AFP) — Selon les milieux gouvernementaux et politiques, le maréchal Lon Nol quitterait prochainement le Cambodge dans le but de permettre l'ouverture de négociations avec les Khmers rouges. À Washington, on dit qu'il pourrait abandonner ses fonctions d'ici deux semaines.

Après 11 jours de laborieuses négociations, M. Long Boret, président du conseil, a réussi à mettre sur pied un nouveau gouvernement, tandis que l'on annonçait, de sources américaines, que le pont aérien mis en place depuis un mois pour ravitailler Phnom-Penh et l'armée cambodgienne serait prolongé d'un mois, grâce aux crédits d'un programme d'aide. En principe, le pont aérien aurait dû prendre fin jeudi prochain.

Le nouveau cabinet constitue une représentation équilibrée des différentes factions en présence mais ne compte aucune personnalité nouvelle susceptible de conduire d'éventuelles négociations avec les rebelles. C'est, disent des observateurs, "plus ou moins un gouvernement intérimaire" qui sera rapidement dissous et auquel succèdera un gouvernement plus acceptable pour les Khmers rouges.

Par contre, pour certains observateurs, le régime Lon Nol a proposé à "l'autre côté" un interlocuteur valable en donnant à M. Hang Tun Hak le titre de premier vice-Premier ministre, chargé des affaires politiques et des missions spéciales. Bien que ce dernier ait été chef de gouvernement (octobre 1972-mai 1973) depuis le renversement du prince Norodom Sihanouk, le 18 mars 1970, il est le seul des cinq Premiers ministres qui se sont succédés à Phnom-Penh depuis cette date à ne pas figurer sur la liste des "sept

traîtres" établie par les Sihanoukistes et les "communistes".

Sur le plan militaire les combats se sont poursuivis hier sur tous les fronts, autour de Phnom-Penh assiégée.

Des éléments "gouvernementaux" ont effectué en 48 heures une série d'opérations sur la rive est du Mékong, en face de Phnom-Penh, où seraient massés quelque 4.000 Khmers rouges, ainsi que dans le secteur situé au nord-ouest de la capitale, d'où les rebelles bombardent l'aérodrome de Pochentong.

Par ailleurs, les "rebelles" maintiennent une forte pression contre la base fluviale de Neak Luong et la localité voisine de Banam, les deux dernières positions "gouvernementales" sur le Mékong, en aval de Phnom-Penh.

Dans la capitale, une personne a été tuée et quatre autres blessées par deux roquettes de fabrication chinoise qui sont tombées sur le quartier de l'ancien palais royal. Deux autres projectiles sont tombés sur l'aérodrome mais n'ont fait ni victimes, ni dégâts.

Sud-Vietnam

Au Sud-Vietnam, la pression des forces nord-vietnamiennes et Vietcong s'est maintenue, hier, sur la quasi-totalité du territoire.

Les forces "gouvernementales" ont enregistré un nouvel échec avec la perte, après un bombardement et un assaut terrestre, de Kien Duc, chef-lieu de la province de Quang-Duc, sur les hauts-plateaux. La perte de cette ville pourrait coûter aux troupes saïgonnaises toute la province. Dans ce cas, les Nord-Vietnamiens occuperaient la quasi-totalité des provinces de la bordure est frontalière du Laos et du Cambodge.

On sait que le gou-



(Téléphoto: PA)

Les troupes "gouvernementales" de Lon Nol ont de plus en plus de mal à contenir la pression de Khmers rouges

vernement du général Nguyen Van Thieu a abandonné ou entrepris d'abandonner les provinces de Kontum, Pleiku et Darlac, sur les hauts-plateaux, de Quang Tri et de Thua Tien au nord du pays, de Phuoc Long et de Binh Long au nord-est de Saigon.

Fuyant les combats et les zones abandonnées par les forces "gouvernementales", des centaines de milliers de civils et de soldats se replient en d'immenses colonnes en direction du sud ou de la côte. L'exode motorisé, sur la route numéro un de Quang Tri et Hué vers Danang, semble avoir fait un certain nombre de victimes parmi

les réfugiés.

Les abandons de territoires et les nouveaux combats vont faire, estime-t-on, un million de réfugiés.

Nord-Vietnam

À Hanoi, le journal de l'armée nord-vietnamienne signalait, hier, que les forces du GRP avaient en 15 jours occupé une vaste région qui représente approximativement le quart du Sud-Vietnam.

À Washington, les milieux militaires, après avoir minimisé l'offensive des Nord-Vietnamiens et des Vietcongs, estiment qu'elle a un effet dévasta-

teur sur la situation militaire des forces saïgonnaises.

Ils se déclarent surtout surpris de la vitesse à laquelle Saigon a abandonné des territoires essentiels aux "communistes". Le secrétaire américain à la Défense, M. James Schlesinger, a indiqué que le président Thieu n'avait pas consulté au préalable le gouvernement américain.

Après réflexion, la plupart des observateurs ici estiment que le chef de l'État sud-vietnamien a eu raison de céder du terrain pour mieux concentrer ses forces dans la région de Saigon et dans le grenier à riz du delta du Mékong.

My Lai porté à la scène

NEW YORK (AFP) — Le massacre de My Lai, au Sud-Vietnam, au cours duquel plusieurs centaines de civils vietnamiens furent tués lors d'un ratisage d'une section américaine en 1968 a été porté à la scène.

Sept ans après ce triste épisode le Lyceum theatre de Broadway présente la comédie musicale "lieutenant" due à trois Américains, Gene Curty, Nitra Scharfman et Chuck Stand.

Sur une scène au décor sobriement réduit à une douzaine de fusils de bois blanc, cette comédie, où l'ironie amère le dispute au pathétique, constitue un lourd réquisitoire contre l'esprit militariste. Le "lieutenant", dont aucun spectateur n'ignore que c'est William Calley, bien que son nom ne soit jamais prononcé, apparaît d'abord sur scène sous les traits d'un garçon insouciant et inoffensif au moment de son recrutement. L'uniforme en fera un

lieutenant qui, presque inconsciemment, va ordonner la tuerie du hameau de My Lai.

La comédie, menée sur des rythmes où les chansons de rock et de café-concert, se succèdent, suggère sans le blanchir, que le "lieutenant" a, en fait, été victime des circonstances et de l'esprit régnant parmi ses supérieurs. Son cri désespéré devant ses juges, "J'ai fait seulement ce qu'on m'a appris à faire" est accueilli par des silences gênés, dans la salle comblée.

Pendant ce temps, William Calley, le triste héros de My Lai, condamné en 1971 à l'emprisonnement à vie pour sa responsabilité dans ce message, tente aujourd'hui d'oublier... Après avoir vu sa peine réduite successivement à 20 ans de prison, puis dix, il a retrouvé la liberté sur parole en novembre dernier.

La campagne électorale a commencé au Portugal

L'ancien président portugais, M. Antonio de Spínola, a déclaré jeudi à Rio que plusieurs autres officiers qui ont participé au coup d'État militaire et qui se trouvent toujours au Portugal, pourraient s'exiler au Brésil. Le général Spínola, qui est arrivé au Brésil samedi dernier, a fait cette déclaration devant un groupe de journalistes à l'hôtel Gloria où il loge en compagnie de 16 officiers portugais exilés en même temps que lui. À la question d'un journaliste lui demandant s'il pensait, en prenant le pouvoir le 11 mai 1974, qu'il pourrait un jour être amené à s'exiler, il a répondu que non, "parce qu'à ce moment-là il croyait fermement à la pureté du mouvement militaire".

LISBONNE

(d'après l'AFP) — Repoussée pour des raisons "techniques" au 2 avril prochain, la campagne pour les élections à l'Assemblée constituante a en fait commencé au Portugal. Les trois coups ont été frappés par le Parti communiste qui avait rassemblé dimanche dernier quelque 30.000 militants au "stade du 1er mai" de Lisbonne pour la présentation de ses candidats.

Hier soir, ce sont les membres du Parti socialiste qui ont été invités à se rendre en masse aux arènes de Lisbonne pour assister à la présentation de leurs candidats et entendre leurs leaders qui ne se borneront pas à exposer le programme du PS, mais feront sans doute le point sur la situation au Portugal après les événements du 11 mars et avant le remaniement ministériel. Il sera intéressant de comparer le succès populaire des deux meetings socialistes et communistes au moment où va être connu le remaniement ministériel. Reportée de jour en jour, l'annonce du nouveau gouvernement portugais fait toujours l'objet des supputations des observat-

surs. En dépit du mutisme observé par l'entourage du Premier ministre, le général Vasco Gonçalves, et par les délégations des partis politiques qui viennent lui rendre visite au Palais de Sao Bento, la liste des "ministres" se précise de jour en jour.

Il semble désormais acquis que le ministère des Affaires étrangères changera de titulaire. Le commandant Melo Antunes, socialisant proche du Tiers-Monde, succèdera à M. Mario Soares secrétaire général du Parti socialiste, qui serait nommé ministre sans portefeuille tout comme MM. Alvaro Cunhal, secrétaire général du Parti communiste, Magalhães Mota, du Parti populaire démocratique, et Pereira de Moura, du Mouvement démocratique portugais, ces quatre partis formant avec des militaires la nouvelle coalition gouvernementale.

Le Parti socialiste conserverait le ministère de la Justice, actuellement occupé par M. Francisco Salgado Zenha, mais qui pourrait changer de titulaire.

Le Parti commu-

nistes se verrait attribuer deux nouveaux portefeuilles: l'Agriculture et les Pêches dont on ne sait pas encore si ce seront des ministères ou des secrétariats d'État. Ces deux postes sont jugés importants en raison de la mise en application d'une éventuelle réforme agraire et d'autre part du fait que la pêche qui est une industrie traditionnelle du Portugal a besoin d'une importante modernisation. Pour sa part, le Parti populaire démocratique obtiendrait les départements des Transports et des Travaux publics.

Le Mouvement démocratique portugais qui doit entrer dans la nouvelle combinaison ministérielle obtiendrait en plus du ministère sans portefeuille, un grand ministère économique et les Affaires sociales qui seraient confiées à M. José Tengarrinha qui succéderait à la seule femme qui figurait dans l'ancienne équipe, Mme Maria de Lourdes Pintasilgo.

Enfin, le ministère de l'Intérieur occupé par le lieutenant-colonel Manuel da Costa Bras changerait de titulaire et pourrait revenir à un autre militaire proche du Conseil de la révolution.

Aux Nations Unies

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Hier au Palais des Nations-Unies, à New York, s'ouvrait une journée consacrée à l'élimination de la discrimination raciale. À cette occasion, M. Kurt Waldheim, secrétaire d'État de l'O.N.U., devait souligner: "Notre tâche ne sera pas remplie tant que persisteront les politiques telles que l'apartheid et que des millions de gens seront privés de leurs droits humains inaliénables".

NATIONS-UNIES, N.Y. (d'après l'AFP) — Dans l'allusion qu'il a prononcée hier devant le comité spécial contre l'apartheid réuni à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim a notamment souligné qu'en Afrique australe il y a eu une relation étroite entre le colonialisme et la discrimination raciale et que, par conséquent, "les progrès accomplis dans une région peuvent avoir des effets profonds dans une autre".

"Je suis heureux de constater" a poursuivi M. Waldheim, "que les changements spectaculaires qui se sont produits en Afrique australe récemment ont intensifié les pressions en faveur d'une solution juste des problèmes qui y subsistent".

Notre tâche ne sera pas remplie, a dit encore le secrétaire général des Nations-Unies tant que persisteront les politiques telles que l'apartheid et que des millions de gens seront privés de leurs droits humains inaliénables: "Je persiste à espérer qu'une solution pacifique basée sur le concept d'une harmonie raciale authentique pourra être réalisée mais l'histoire

de notre siècle nous démontre le danger qu'au fur et à mesure de l'expansion de la liberté, ceux qui en restent dépourvus ne tolèrent plus leur assujettissement".

De son côté, M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères d'Algérie et président de la 29^e session de l'Assemblée générale a adressé au comité spécial de l'apartheid un message où il déclare notamment que "les manoeuvres de diversion entreprises à Pretoria et à Salisbury avec l'encouragement des alliés occidentaux, de même que les campagnes de séduction destinées à accréditer l'idée d'un régime d'apartheid reconstruit et toutes les politiques d'amalgame visant à diviser l'Afrique, et le Tiers-Monde ne sauraient nous faire oublier les enseignements des massacres de Shapleville et la somme de sacrifices et la lutte consentis par le peuple sud-africain".

M. Bouteflika a déclaré par ailleurs: "Pendant longtemps, toutes les tentatives visant à infléchir la politique de Pretoria se sont révélées vaines y compris celles menées il y a peu par le secrétaire général de notre organisation. Plus grave encore, les bastions colonialistes et racistes en Afri-

que australe tentaient de constituer une véritable sainte alliance, assurés de la complicité et de l'appui politique, économique et militaire de certaines puissances occidentales auxquelles il faudrait ajouter Israël. Cette conjonction d'intérêts impérialistes conduit, dans la logique des choses, au contrôle de cette région stratégique du monde et à celui de l'évolution politique et économique des États indépendants d'Afrique. Croire que la coopération avec l'Afrique du Sud est de nature à influencer Pretoria, c'est vouloir ignorer l'importance de ces intérêts en jeu... C'est également vouloir méconnaître la signification profonde du triple veto qui s'est manifesté au Conseil de sécurité..."

agenda international

SAMEDI, 21 mars

VIETNAM

● Soirée vietnamienne au profit des orphelins et victimes de la famine au Sud-Vietnam. À 19h30 au Centre communautaire de l'Université de Montréal, 2332 Edouard Montpetit.

Serge Ménard

Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

527-4444

4349, Papineau

CADET ENRG. RÉFRIGÉRATION

Vente & Service, Pièces de rechange
Réfrigérateurs, poêles, laveuses
Neuf & usagé

ARMAND R. BASTIEN ET ASSOCIÉS OPTOMÉTRISTES

A.R. Bastien O.D., Y. Bastien O.D.,
J.S. Dagenais O.D., A. Deveault O.D.
Verres de contact. Vision sous-normale.
Problèmes d'apprentissage lexique.

7670 rue Saint-Denis
Tél.: 274-6513

Madagascar sort de son silence

TANANARIVE, (AFP) — Le tribunal militaire de Tananarive a commencé hier le procès des quelque 300 personnes inculpées dans l'assassinat, le 11 février du chef de l'État, le colonel Richard Ratsimandrava, et va permettre, en précisant les responsabilités, de sortir Madagascar du silence quasi total qui l'isolait depuis plus

d'un mois.

Aussitôt après l'assassinat du colonel Ratsimandrava, le directeur militaire mis en place dans les heures qui suivirent, se fixa deux objectifs prioritaires: d'abord réduire la rébellion qui avait éclaté au camp d'Antanimora, ensuite empêcher que celle-ci ne fasse tâche d'huile et ne s'étende

aux provinces de la grande île.

Les forces armées, dont la cohésion n'a jamais été mise en cause, réussirent en évitant au maximum l'effusion de sang, à investir le camp d'Antanimora puis à obtenir que les quelque 300 hommes qui s'y étaient retranchés acceptent leur reddition.

Le souci du directeur fut alors de maintenir l'ordre: loi martiale, couvre-feu, interdiction des attroupements, censure stricte de la presse, fermeture des aérodromes, suppression des partis politiques, surveillance renforcée des axes routiers, récupération des armes de chasse, mise en vacance de l'université, furent les premières décisions du directeur fort de 18 membres et présidé par le général de brigade Gilles Andriamahazo.

Après avoir défini le 13 mars dernier ses options politiques continuées sur le plan extérieur avec le respect du non-alignement, de l'attachement à l'OUA et aux grands principes de l'ONU, continuité également sur le plan intérieur en maintenant l'orientation fondamentale devant donner au peuple la maîtrise du développement) le directeur militaire laisse à la justice le soin de donner son appréciation sur les motivations du complot de février.

Tenue de livres Rapport d'impôt

PAUL CATOIR

3023 ouest rue Notre-Dame,
Montréal

Téléphone 937-2396

VENISE

...à vendre
Split-level et chalet

Ambiance feutrée et une sensation de confort douillet perceptibles dès la porte franchie.
Étages: aménageable, plus de 9 pièces Cuisine moderne finie d'un mélange tuiles et de bois alpine. Agréablement située dans une région sportive et à quelques secondes de marche du lac Champlain. Dépendant de la propriété, 4 lots de 100 x 150 ce qui donne incontestablement l'effet d'un petit domaine.

M. Pinsonneault: 244-5297 Venise
378-9822 Granby

monde

Selon un "haut fonctionnaire" américain Quatre points à régler et la paix entre Israël et l'Égypte est possible

M. Kissinger, descendu très souriant de l'avion qui le ramenait d'Assouan, a été accueilli hier matin à l'aéroport Ben Gourion à Lod notamment par sa femme Nancy. Il s'est refusé à toute déclaration à la presse et est immédiatement parti pour Jérusalem où il remettra aux dirigeants israéliens les réponses du président Sadate. Toutefois, les journalistes américains qui accompagnent le secrétaire d'État ont révélé que, pendant le voyage d'Assouan à Lod en avion un "haut fonctionnaire" (terme employé pour désigner M. Kissinger lui-même) leur a expliqué que dans les négociations en cours, il ne restait plus que quatre points à débattre:

- D'une part, l'acceptation par les deux parties de diviser l'accord en deux parties: un texte public, et d'autre part des engagements secrets qui seraient pris de part et d'autre envers les États-Unis.
- Un engagement mutuel de ne pas avoir recours à la force, qui pourrait remplacer la déclaration de non belligérance demandée par Israël.
- La profondeur du retrait israélien, qui pourrait toutefois s'effectuer par étapes.
- La partie du territoire évacué par Israël qui serait contrôlée par les "casques bleus".

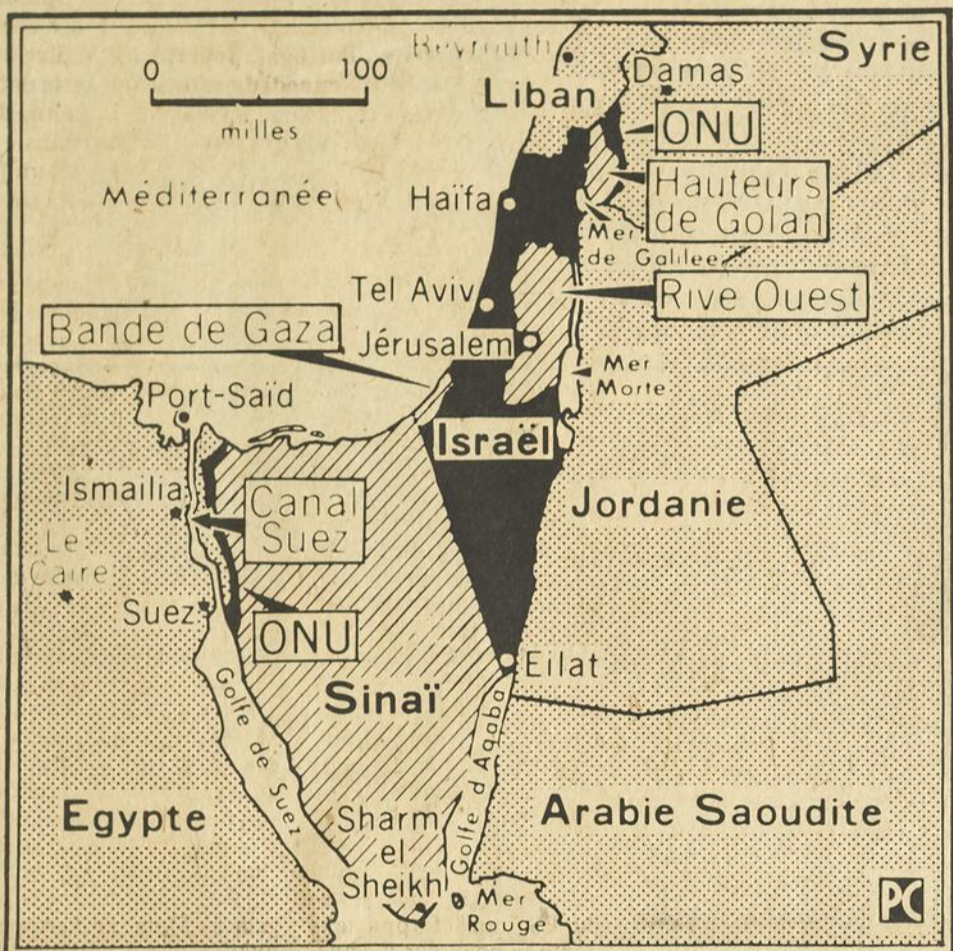
JÉRUSALEM (AP. AFP) — Le secrétaire d'État américain Henry Kissinger est revenu hier, en Israël alors que quatre éléments majeurs d'un accord sur le Sinai sont sur le point d'être réglés, annonce-t-on de source officielle américaine.

Toutefois, la question portant sur l'ampleur du retrait israélien ainsi que celle portant sur l'avenir des cols de Milta et de Gridi et des champs pétrolifères d'Abou-Roudeis n'ont pas encore trouvé de solution.

"Nous ne sommes pas à la veille d'un accord", a estimé une personnalité officielle au moment où M. Kissinger quittait Assouan pour Jérusalem.

Les quatre sujets en voie de règlement sont les suivants:

- Les deux parties donneraient "certaines assurances" secrètes aux États-Unis tandis que d'autres seraient rendues publiques.
- Israël et l'Égypte s'engageraient mutuellement à ne pas recourir à la force. Il s'agirait d'une nouvelle version de l'engagement de non belligérance exigé par Israël et refusé par le président Anouar el Sadate.
- Le retrait israélien, quel que soit son ampleur, se déroulerait en



L'un des sujets en voie de règlement serait que les forces onusiennes prennent position sur la plus grande partie des territoires occupés par Israël (les zones achurées sur la carte)

un certain nombre d'étapes.

● Les forces des Nations-Unies prendraient position sur la plus grande

partie des territoires évacués par Israël.

L'entourage du secrétaire d'État, à bord de son avion, a prévenu que

les négociations pourraient encore se bloquer, notamment à propos de la ligne de retrait.

Valéry Giscard d'Estaing et l'art de gouverner la France

par A. Cénédese
(collaboration spéciale)

Le 19 mai 1974, au second tour de scrutin, les résultats des élections ont produit en France un effet de surprise généralisée. Mais, en premier lieu, les plus surpris ont été les deux concurrents qui, chacun de son côté, étaient partis "vainqueurs", la veille même d'être départagés par le verdict populaire.

M. François Mitterrand, candidat du bloc des gauches (socialistes et communistes), surpris de ne pas avoir pu rassembler autour de son nom le nombre infime de bulletins de vote qui l'ont empêché d'être élu. Évidemment il s'était trompé lorsqu'il avait cru pouvoir remporter 50% des voix plus une, quantité suffisante pour vaincre, alors que 47% des électeurs représentaient, à ce moment-là, un maximum de suffrages. Au-delà duquel, sauf un revirement d'opinion de la dernière minute, il n'y pouvait rien.

M. Valéry Giscard d'Estaing, candidat de la droite objective, également surpris de n'avoir pu disposer de d'un nombre tellement exigü de voix, alors qu'il avait cru pouvoir être élu à une majorité non pas écrasante mais suffisamment consistante. Sans aucun doute, avait-il pensé qu'après un flottement de dernière minute pouvant se produire dans le clan des partisans de son adversaire, et comportant un changement de choix en sa faveur — avec comme conséquence un fort courant d'abstentionnisme (bulletins blancs ou pas de bulletins de vote du tout) — il aurait pu se tailler un succès confortable.

Devant le résultat final des élections, M. Mitterrand essaya l'amertume d'avoir manqué vraiment de trop peu le coche.

Et M. Giscard d'Estaing, de son côté, dut constater que sa majorité n'était vraiment qu'un peu trop étriquée: 500.000 voix. Sur plusieurs dizaines de millions d'électeurs.

Attitudes opposées

Or, au moment de son élection gagnée de justesse, et ne pouvant jouir de l'appui d'une majorité de masse, en prenant possession de son poste à la présidence de la République française dont le mandat dure sept ans, M. Giscard d'Estaing se posa la question suivante: "En réalité, je suis le nouveau Président élu, mais ne puis-je compter pour autant sur l'assentiment unanime du pays. Puisque, schématiquement, je ne gouverne que la moitié, plus un, des Français".

Pour sa part, M. Mitterrand maugréa: "J'ai perdu la place de chef de l'État, mais j'ai derrière moi presque la moitié de la France. Il faudra que je mène la vie dure à mon adversaire et concurrent élu. Je représente le plus fort courant d'opposition que le pays ait jamais connu, et ferai tout mon possible pour surveiller de près la ligne générale

qu'adoptera le nouveau Président de la République".

En somme, les deux hommes gardaient deux attitudes diamétralement opposées.

Difficultés

Quoi qu'il en soit, le nouveau Président se mit à l'ouvrage. Il choisit des hommes qui lui semblaient capables d'assumer leurs responsabilités au sein du gouvernement, sans trop se préoccuper de l'âge de ses ministres, plus ou moins jeunes c'est vrai, mais en prenant plutôt soin qu'il s'agisse de vrais technocrates dans les deux domaines qu'il estime les plus importants: la politique et l'économie.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. On ne peut changer, du jour au lendemain, l'orientation de l'opinion publique. Les gens, surtout s'il s'agit de militants dans les partis de gauche, donc, en l'occurrence, de l'opposition, ne changent pas d'avis sur un coup de des. Ils attendent que les changements, craints ou souhaités, se fassent sentir. En tout cas si changement il doit y avoir, c'est toujours une affaire de longue haleine.

Devant une situation nouvelle, aussi prometteuse soit-elle, ce n'est qu'après un certain laps de temps que la France pourra s'en apercevoir. Car tous les problèmes restent posés, et personne n'est à même de les résoudre par un coup de baguette magique. Il ne peut pas y avoir d'apprenti sorcier capable de faire du nouveau sans engendrer, conséquence fatale, des événements qu'il lui sera impossible de maîtriser par la suite.

C'est ainsi que, dès le commencement de son septennat à la présidence, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est trouvé en butte à des difficultés multiples et variées. Aussi bien en fait de politique intérieure qu'extrangère. C'est bien le nouveau Président qui reprochait au général de Gaulle de vouloir suivre de trop près la politique internationale. Et voilà que M. Giscard d'Estaing se voit obligé de faire, à peu près, la même chose. La preuve? Les contacts qu'il a établis, en automne dernier, avec la C.E.E. (la Communauté économique européenne) d'abord, et, ensuite, avec les États-Unis, grâce à son entrevue de décembre dernier, à la Martinique, avec le président Ford.

L'avenir est à gauche

Par ailleurs, on peut se demander si M. Giscard d'Estaing, qui est l'homme de la droite traditionnellement conservatrice, pourra un jour comprendre que la droite historique a fait son temps et est destinée à disparaître, dans un avenir plus ou moins rapproché. Après tant de succès enregistrés par les campagnes menées par les syndicats ouvriers dans tous les pays industrialisés du monde occidental, à partir du XIXe siècle, pour la conquête des libertés syndicales, des contrats collectifs, de

la sécurité du pain quotidien, de la promotion sociale, du nivellement des classes en vue d'une meilleure répartition des richesses, il paraît impossible que l'on puisse renverser la vapeur, reconduisant le monde aux époques révolues.

Si M. Giscard d'Estaing veut vraiment conquérir une place de choix dans l'échelle des valeurs des hommes politiques contemporains, il devra faire en sorte de gagner, loutoyant à gauche, l'autre moitié du pays. Le nouveau Président passe pour être le plus à gauche, dans la droite objective, et il sait parfaitement qu'il s'agit de vrais technocrates dans les deux domaines qu'il estime les plus importants: la politique et l'économie.

Voilà pourquoi, dès son arrivée au pouvoir, le nouveau Président s'est évertué à envisager la possibilité de rallier à son programme toutes les forces de gauche, à l'exception des communistes, bien entendu, qui devraient représenter la seule opposition à son gouvernement. Recoller les deux moitiés où se trouve actuellement divisée la France, est le rêve qui hante les nuits de M. Giscard d'Estaing. Sans oublier que, par la force des choses, il a été de remanier plusieurs fois son cabinet. En dix mois, depuis le 19 mai 1974, il y a déjà eu cinq remaniements. Ce qui prouve que le tri des hommes qu'il juge aptes, à tour de rôle, à parfaire son cabinet est loin d'être terminé.

Répit

Gouverner la France, dans les conditions actuelles, ne va pas sans encombre. Les embûches et les outrances foisonnent. Et elles viennent, naturellement, de l'opposition mais aussi d'un peu partout. Les plaintes, les critiques, les revendications s'élèvent mais M. Giscard d'Estaing trouve que les choses ne vont pas si mal. Il gère paisiblement l'imprévisible et n'accepte pas de se laisser broyer par les affaires quotidiennes. Il refuse de passer pour un optimiste impénitent. Il se dit simplement confiant. Pour lui, comme l'a écrit la presse française, "le choix reste entre la révolution et les réformes. Les réformes empêchent les révolutions". Le nouveau chef de l'État pense que le changement continuera, en vue d'établir un modèle de société libérale avancée. "Ni la France, ni ses structures, ni ses traditions n'ont aucune chance de se maintenir si elles veulent rester immuables. Le changement est une nécessité de survie".

Pendant ce temps, la hausse des prix continue. Le chômage augmente. D'autres bourgeois sont à prévoir dans les six mois à venir. La France de Giscard vit donc un répit.

Les Français inquiets devant la montée de la violence

PARIS, (AFP) — La montée de la violence préoccupe de plus en plus les Français, indique notamment un sondage de la Sofres (Société française d'études par sondages) publié jeudi matin par Le Figaro.

La nécessité de lutter contre la violence et la criminalité, selon ce sondage, est devenue la préoccupation majeure de 22 pour cent des personnes interrogées, contre 9 pour cent en janvier dernier. Cette crainte de la violence rejoint ainsi celles de la hausse des prix, partagée par 37 pour cent des personnes interrogées et du chômage: 28 p.c.

La violence n'est plus l'apanage des seuls malfaiteurs. Le phénomène touche aussi les conflits sociaux et même la vie politique.

En ce qui concerne les gangsters, on assiste à une évolution spectaculaire: au lieu d'éviter l'effusion de

sang, les bandes de "jeunes" qui pratique net le hold-up n'hésitent plus à tuer, obligeant les policiers à répondre par une violence identique.

Les conflits sociaux, eux-aussi, connaissent parfois "le bruit et la fureur". Si les manifestations de lycéens à Paris se sont jusqu'à présent déroulées sans inci-

dents notables, celles des viticulteurs, le 17 mars à Carcassonne, Montpellier et Perpignan (dans le Midi), ont pris la forme d'affrontements très durs avec les forces de l'ordre.

Enfin, la violence vient de revêtir sa forme la plus aiguë: le racisme.

Laid Mouhajuoz un

Algérien qui venait de purger une peine de prison, pour avoir tué un voisin trop bruyant, au cours d'une querelle, a été grièvement blessé le 18 mars à Marseille par un inconnu masqué. Une organisation "France libre" a revendiqué l'acte, menaçant également "les avocats qui défendent les Arabes."

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT - VW - CITROEN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICRO-BUS - ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

LE JOUR
N.D.G. — WESTMOUNT — HAMPSTEAD — SNOWDON — CÔTE DES NEIGES * OUTREMONT * VILLE ST-LAURENT — CARTIERVILLE * NOUVEAU-BORDEAUX
ENFIN!
"LE JOUR" à votre porte, tous les matins!
Je désire offrir un abonnement
Je désire m'abonner
3 mois (\$18.00)
6 mois (\$36.00)
12 mois (\$72.00)
À: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TEL: _____
DE: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TEL: _____

CARRIÈRES
Dans le domaine des
ORDINATEURS
par Control Data
Fabricant du plus puissant ordinateur au monde
Cours intensifs en informatique
● Keypunch (recyclage, niveau sec.) durée: 6 semaines
● Opérateur d'ordinateur (recyclage, niveau sec.) durée: 3 mois
● Programmation-analyse (info. Programme 420) durée 8 1/2 mois Attestation d'étude collégiale
● Technicien d'entretien d'ordinateur cours niveau col. durée: 10 mois service de placement gratuit
service de formation professionnelle de **CONTROL DATA** (CANADA LTD.)
"Pourquoi les anglophones envahissent-ils l'informatique?"
INSTITUT CONTROL DATA
2020 Université, suite 1600 Montréal, P.Q. **284-8484** Station de Métro Mc Gill dans notre édifice
DÉBUT DES COURS: 31 mars
SÉANCES D'INFORMATION SANS FRAIS, NI OBLIGATION
LE LUNDI 24 MARS À 20 HEURES
● Film
● Discussion
● Tests d'aptitude
AVANT DE CHOISIR UN CENTRE DE FORMATION
● REGARDEZ AUTOUR
● COMPAREZ LES DIFFÉRENTES ÉCOLES
● OBTENEZ TOUS LES RENSEIGNEMENTS
● NE VOUS INSCRIVEZ PAS À VOTRE PREMIÈRE VISITE
Gouv. du Québec, permis #749747
IL EST BIEN ENTENDU QUE JE NE RECEVRAI AUCUNE VISITE ET NE SUIS TENU PAR AUCUNE OBLIGATION.
NOM _____ ÂGE _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____
SCOLARITÉ _____ TÉL. _____
J.17-3

éditorial

La voie de la rentable agonie

Vingt-cinq ans après la douloureuse grève d'Asbestos, les mineurs de l'amiante se retrouvent face aux mêmes problèmes. Comme au temps que décrit "Charbonneau et le chef", ils doivent recourir à la grève pour obtenir un relèvement normal de leurs salaires. Comme au temps où le trio des "colombes" Trudeau, Marchand et Pelletier pensait plus à ses origines qu'à son point de chute, les travailleurs de l'amiante doivent renoncer à leur gagne-pain pour que devienne enfin respirable l'air dans lequel on leur impose de vivre. Comme au plus creux du régime duplessiste, le gouvernement québécois assiste, aussi larmoyant qu'impuissant, au combat qui s'amorce entre des entreprises monstrueuses et des syndicats qui doivent compter surtout sur eux-mêmes. Comme au temps du "dossier noir" de Relations et de Burton LeDoux sur l'amiante, la santé des travailleurs joue un rôle de premier-plan dans le débat public suscité par cette grève, mais on verra bientôt, comme à cette époque, une certaine presse mettre en doute les relevés médicaux qui soulignent les piètres conditions de travail des mineurs de l'amiante.

Un quart de siècle a passé. La révolution tranquille a pu bouillonner et s'approprioiser. Nous en sommes pourtant, semble-t-il, au même point.

Du point de vue salarial, le secteur de l'amiante n'est évidemment pas le seul où le pouvoir d'achat des travailleurs ait subi une grave érosion. En revanche, c'est probablement l'un des secteurs où les compensations mettent le plus de temps à venir. Si l'on compare, par exemple, les indexations obtenues ailleurs par les Métallurgistes-unis sans grève aucune et les conditions offertes aujourd'hui encore aux travailleurs de l'amiante, on conclurait à une marge considérable et à un retard inadmissible.

Ce n'est pourtant pas l'aspect qui étonne le plus dans les relations de travail qui ont cours dans le monde de l'amiante. Qu'une entreprise tarde à se mettre au pas et qu'elle fasse languir ses travailleurs, c'est, malheureusement, presque une règle. Ce qui fait sursauter beaucoup plus, c'est que le gouvernement québécois, à vingt-cinq ans d'intervalle, soit aussi pleutre, aussi pusillanime, aussi aveugle que l'était le régime Duplessis. Ce qui scandalise, c'est qu'un gouvernement, pourtant conscient de l'énorme valeur marchande d'une richesse naturelle telle que

l'amiante, se comporte encore comme le vassal infiniment servile des magnats de l'amiante. Ces messieurs font au gouvernement du Québec l'honneur d'exploiter avec avidité et grand profit ses mines d'amiante, mais le gouvernement québécois n'ose ni imposer à ces "invités" arrogants et voraces des règles strictes d'hygiène industrielle, ni exiger de l'industrie de l'amiante la création sur notre sol d'une véritable transformation de nos richesses. Même si l'on devait se résigner à l'égoïsme des entreprises, on n'accepterait pas que notre État laisse piller ses richesses et anéantir ses citoyens.

Dès l'instant où l'État québécois cessera de traiter les magnats de l'amiante comme de redoutables philanthropes, l'atmosphère changera. Qu'on augmente les redevances de ces compagnies multinationales et, d'elles-mêmes, elles s'efforceront d'amadouer le nouveau pouvoir politique. Qu'on étudie ostensiblement et sérieusement les avantages d'une nationalisation des mines d'amiante, et les entreprises, presque spontanément, vont se découvrir une conscience sociale un peu soucieuse du mieux-être des travailleurs québécois. Ce serait, de la part de l'État, une attitude normale, en plus de constituer une aide appréciable au plaidoyer des travailleurs.

Mais il y a beaucoup plus urgent. Contrairement à ce que le ministre Gilles Massé a cru bon de répondre à l'Assemblée nationale, il est impérieux de resserrer par décret, par règlement ou par arrêté-en-conseil les normes d'hygiène industrielle auxquelles les mines d'amiante doivent se conformer. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les statistiques compilées par les médecins newyorkais de Mount Sinai pour entrevoir les risques que courent depuis des décennies les travailleurs de l'amiante. Ces chiffres effarants incitent non seulement à réclamer de meilleures inspections, mais encore à exiger des normes plus strictes. Si les services qui relèvent de M. Massé s'étaient préoccupés depuis des années de procéder à des relevés techniques et à des examens médicaux des mineurs, peut-être partagerions-nous aujourd'hui son culte des inspections. Comme le ministre de M. Massé n'est même pas en mesure de fixer de façon scientifique le "seuil de danger" et comme les relevés effectués par les médecins newyorkais tendent à situer ce seuil beaucoup plus bas qu'on ne

le croyait, mieux vaut, si l'on a le moindre respect de la vie des mineurs, faire jouer le doute en faveur des vies humaines. Et donc resserrer les normes.

Il faut quand même être sérieux. Voilà un ministre qui avoue candidement avoir toujours averti les entreprises minières avant les inspections. Un peu comme si un chef de police avertissait gentiment la tenancière de lupanar ou le propriétaire de "barbotte" avant d'y envoyer ses hommes. Voilà un homme qui n'a jamais cru bon de vérifier où commençait l'amiante. Comment doit-on le traiter quand il affirme la solidité de ses normes et réaffirme sa confiance dans ses inspecteurs?

Soyons clairs. Du gouvernement tout entier, on attend une attitude drôlement plus ferme à l'égard des magnats de l'amiante. Ou ils reconstruisent les usines brûlées, ou ils ne les reconstruisent pas. Dans l'un ou l'autre cas, ils font connaître clairement et vite leurs intentions en ce qui touche à l'exploitation d'une des plus importantes de nos richesses naturelles. Du seul fait d'une grande fermeté gouvernementale de ce côté, une première incertitude sera levée et un premier chantage cessera. De M. Massé, on attend davantage. Il doit imposer aux exploitants des mines d'amiante des normes suffisamment rigoureuses pour que la santé des mineurs soit définitivement protégée. Un ministre de la Voirie nous garantit des routes carrossables. Un ministre de la Justice garantit la paix et l'ordre. Que M. Massé, s'il s'attribue le poids et la fonction d'un ministre, garantisse aux mineurs un minimum vital. En se tenant debout, M. Massé lèvera une deuxième incertitude et mettra fin à un second chantage. S'il ne le fait pas, les mineurs devront, tôt ou tard, choisir, comme dans les pays les moins civilisés, entre leur gagne-pain et leur santé. Une fois de plus, ils choisiront, pour nourrir leurs familles, la voie de la rentable agonie.

Si le gouvernement édicte des normes d'hygiène industrielle plus sévères, la négociation ne portera que sur les clauses monétaires. Et nous aurons une situation normale.

Laurent Laplante

commentaires

Pour un plat de lentilles

Ils sont venus à leurs frais de leur village de la Baie d'Hudson situé à 1.000 milles de Montréal, tout simplement pour nous dire qu'ils n'accepteraient jamais de vendre les terres qu'ils habitent et que leurs ancêtres ont habitées avant eux pendant 4.000 ans.

Ces Inuits de la Baie d'Hudson ou du "Nouveau-Québec" sont des gens bien étranges à vrai dire. On leur offre \$150 millions, des droits de chasse et de pêche sur quelques milles carrés, des royalties sur des gisements miniers qui existent peut-être et que l'on exploitera éventuellement et ils disent non! On leur offre tout ça contre des terres où il fait froid, où il n'y a même pas d'autoroutes, de Place Ville-Marie et d'usines, des terres de sauvages quoi, et ils disent non. N'ont-ils donc pas de conscience sociale, ces bizarres gens du nord? Notre premier ministre, l'honorable Robert Bourassa, l'avait pourtant bien dit, le projet hydro-électrique de la Baie James est nécessaire au bien-être de la société québécoise et les besoins et les droits de six millions de Québécois passent bien avant les besoins et les droits de 6.000 Indiens et Inuits. Non, il semble bien qu'effectivement ils n'ont pas compris le message d'intérêt public de notre grand timonier provincial.

Au lieu de ça, voilà qu'ils se mêlent de parler de leurs ancêtres. Il ne faut pas mêler les choses. "Au Québec on parle profits" tonnait un jour la publicité du gouvernement québécois, c'est la seule langue que l'on connaisse ici et c'est bien malheureux pour ces pauvres autochtones qui ne parlent que la langue de leurs ancêtres et n'ont pu se payer la "London School of Economics" ou au moins les HEC.

C'est pourquoi ils n'ont pas compris quand on leur a offert de l'argent en échange des terres où ils ont vécu, peiné, souffert, aimé et travaillé depuis 4.000 ans. Mais puisqu'il faut parler d'argent,

parlons-en. Un des porte-parole des Inuits expliquait avec beaucoup d'à-propos jeudi, que le gouvernement leur offrait \$150 millions en échange de leurs terres. "C'est moins que ce qu'a coûté le complexe Desjardins" a-t-il ajouté. Le prix d'un building contre une histoire, un passé, un pays, un présent et un avenir.

C'est fort peu. C'est aussi faire preuve d'une grande ignorance et d'une grande "petitesse" que de croire que tout se vend, que tout s'achète. Il est vrai que les Inuits et les Indiens de la Baie James doivent dialoguer avec un petit boutiquier du nom de Bourassa qui a toujours eu des problèmes avec ses échelles de valeurs, les seules qu'il connaisse vraiment étant les valeurs cotées en bourse. Mais passons. Passons aussi sur le fait que les Indiens et les Inuits se sont déjà fait humilier une fois, il y a quatre siècles de cela, par des colonialistes qui se sont installés sans demander la permission et qui en échange de leur "agréable compagnie" ont donné des miroirs et des verroteries à tout venant.

Passons aussi sur les frontières nord-américaines qui sont la création de ces étrangers venus il y a 400 ans. Passons sur les réserves qui ont fort peu de différences avec les "homeland" où l'on enferme les autochtones en Afrique du Sud et qui émeuvent tous les libéraux d'ici. Passons enfin sur les humiliations qu'ont dû subir les Indiens et Inuits depuis des générations alors qu'ils ont dû se convertir au christianisme soit catholique, soit protestant sous menace de mort pour ensuite être traités de tous les noms dans les livres d'histoire rédigés par des "religieux chrétiens".

Passons, passons, passons. Venons-en à aujourd'hui, on veut sacrifier une fois de plus ces gens que l'on a colonisés, bafoués, humiliés par le passé. On voudrait leur faire payer la rançon de notre faux progrès une fois de plus. Est-ce donc là-dessus que l'on veut construire le Nouveau-Québec?

Pierre Tanguay

Le jeu de l'inconscience

Les commissaires de la CECM se sentaient assez malheureux jeudi après-midi de devoir, à la face du public, revenir sur leur décision de ne pas enseigner l'anglais dès la 4ème année. Malgré cette gêne, ils ont cependant fait preuve d'un sens assez aigu de leurs responsabilités pour reconnaître qu'ils s'étaient trompés dans leur décision du 6 février dernier.

Cette situation devrait maintenant les amener à réfléchir plus en profondeur sur l'étrange jeu de la démocratie qu'ils tentent de jouer le jeudi, à tous les 15 jours.

Les arguments qu'ils ont apportés cette semaine pour justifier leur volte-face, ils les avaient tous exprimés le 6 février dernier, en consultant mes notes de cette fameuse assemblée dont l'issue nous avait tous laissés abasourdis, force m'est de constater que les commissaires Sarrazin, Biche, Poissant, Lacoste, Carignan, Michaud et Légaré avaient exprimé la même idée: ce que les parents veulent réellement, c'est l'amélioration de l'enseignement de l'anglais qu'on donne déjà à leurs enfants en 5e et 6e années.

Ils avaient, à des degrés divers, exprimé leurs réticences à l'idée d'enseigner l'anglais dès la 4ème année, pour des raisons pédagogiques ou socio-politiques. Et pourtant, une heure plus tard, certains d'entre eux avaient voté en faveur de la proposition de la présidente Thérèse Lavoie-Roux. Les autres commissaires avaient peu ou pas parlé, se contentant d'enregistrer leur vote.

Et c'est souvent ainsi que cela se passe à la CECM, sauf que l'inconscience n'est pas toujours

aussi flagrante. On a, depuis le 6 février dernier, souvent accusé les fonctionnaires de la CECM d'avoir influencé indûment les commissaires. Pourtant, si l'on relit le rapport qu'ils avaient déjà déposé, on y trouve toutes les mises en garde pédagogiques et administratives nécessaires, et notamment celle-ci: "Ce n'est pas nécessairement en commençant plus tôt que les enfants vont mieux apprendre une langue seconde".

L'inconscience des commissaires, le 6 février, ne peut s'expliquer que par des éléments de nature psychologique. D'une part, la proposition émanait d'une autre qu'avait présentée le commissaire Donat Taddoe, appuyé par les commissaires anglophones; or, on craint constamment, dans les commissions scolaires ayant deux secteurs (franco-phonie et anglophone) et notamment à la CECM, de "passer pour des racistes", d'avoir l'air de favoriser le secteur francophone parce qu'on y ait majoritaire, etc.

On s'est donc caché derrière le magnifique argument que l'enseignement de l'anglais en 4ème année allait allécher suffisamment les Néo-québécois pour qu'ils joignent le secteur francophone. Et on a voté en faveur de la proposition.

D'autre part, les commissaires sont élus et sont donc constamment déchirés entre leur désir de plaire à la population (ou une partie de la population qui passe son temps à leur téléphoner pour se plaindre) et ce qu'ils pensent profondément, selon leur expérience, leur vue un peu plus globale des choses



et leur responsabilité en tant qu'administrateurs publics. Ils se sont donc cachés derrière de supposés désirs de la population. Et ont voté en faveur de la proposition.

Enfin, cette proposition avait été reprise à son compte par la présidente, Mme Thérèse Lavoie-Roux. Or, cette femme est très intelligente et douée d'une force morale peu commune: on la respecte et on lui fait volontiers confiance. Il est rare qu'elle n'emporte pas un vote dans le sens qu'elle juge le meilleur; ceux qui s'objectent à ses positions doivent être bien informés, bien documentés et avoir le courage de s'opposer à ceux qui, silencieux, appuient la présidente inconditionnellement.

Les hésitants, les prudents, ceux qui n'étaient pas certains de la valeur de leur prise de position, le 6 février dernier, ont donc sans doute été impressionnés par le fait qu'elle proposait elle-même l'anglais dès la 4ème année et se sont rangés derrière elle, lui faisant à nouveau confiance.

Je doute fort que la majorité des commissaires aurait fait volte-face sur leur décision de février si la présidente elle-même ne l'avait pas fait. Mme Lavoie-Roux a cependant été la seule (à part ceux qui s'étaient déjà objectés en février) à reconnaître publiquement que la principale cause de sa remise en question était de nature socio-politique. Seule, elle a eu le courage de sa franchise et c'est encore une fois la preuve de sa force.

Paule Beaugrand-Champagné

LES MOTS DE NOTRE LANGUE

Je voulais profiter de ces derniers jours de l'hiver pour vous parler de la souffleuse à neige avant que celle-ci ne fasse place aux fraises.

Malheureusement, je ne pourrai pas vous en parler... parce qu'une souffleuse, ça n'existe pas!

Allez partout dans la francophonie. De Port-au-Prince à Dakar, de Kinshasa à Tananarive, de Saïgon à Papeete. Partout, on vous parlera d'une fraiseuse, jamais d'une souffleuse. Une souffleuse, ça fraise, ça ne souffle pas.

Ceux qui ont inventé cette machine et ce mot, ne connaissent rien à la neige et encore moins au français.

PIERRE BAUDRUCHE

le fond des choses

Le droit de vivre en ce pays ou: Povungnituk n'est pas à vendre

Jeudi dernier, cinq représentants élus des Inuits de Povungnituk venaient à Montréal expliquer pourquoi ils ne voulaient pas de l'entente de principe intervenue entre certains représentants des autochtones et les autorités gouvernementales canadiennes et québécoises relative au projet hydro-électrique de la Baie James et aux droits ancestraux des Indiens et des Inuits sur ces terres. Voici le texte intégral de la déclaration qu'ont lu en inuit et en anglais, les émissaires des gens de Povungnituk.

À presque 1,000 milles au nord de Montréal, le village de Povungnituk est situé sur la côte est de la baie d'Hudson, légèrement au-delà du 60^e parallèle.

Sa population se compose d'environ 750 Inuit et 40 blancs. De tous les villages du Nouveau-Québec, c'est celui dont la population est la plus nombreuse.

Le 15 novembre dernier, vous vous en rappelez certainement, le Grand Conseil des Cris, la Northern Quebec Inuit Association, les gouvernements fédéral et provincial, la Corporation de la Baie James et l'Hydro-Québec faisaient tous partis d'une Entente de Principe.

quelles nos ancêtres ont lutté pour la survie de notre peuple depuis plus de 4,000 ans — ces terres que nous ne pouvons pas vendre.

L'Entente affirme ensuite que le gouvernement du Québec décidera d'un revenu minimum annuel plus élevé que celui du bien-être social à être payé à ceux qui désireront continuer à vivre de chasse, de pêche et de trappe. Nous considérons que cette attitude du gouvernement aura pour effet de miner l'effort que les Inuits font pour se tirer d'affaires par leurs propres moyens.

L'Entente continue en mentionnant que les Inuits recevront 25% des Royautés perçues pour chacun

blir les bases de notre avenir. Nous voulons aussi concentrer nos énergies et le peu d'argent que nous avons, en vue d'exposer à toute la population inuit la situation telle qu'elle est.

N'allez pas faire l'erreur de penser que tout ceci n'est qu'un conflit interne entre nous et notre association. Ça fait déjà assez longtemps maintenant que nous sommes entretenus par les deux gouvernements. Jusqu'à maintenant tous nos contacts avec le Sud se sont

faits avec les gouvernements. C'est justement parce que nous voulons aller au-delà de ça que nous sommes venus vous rencontrer aujourd'hui, nous voulons que vous nous compreniez, et nous voulons vous comprendre.

Généralement, ce n'est qu'à la suite d'une longue période de temps que l'on arrive à concevoir clairement les choses importantes. Il y a plusieurs années, à l'époque où l'on se préparait à la confédération de 1867, ceux qui essayèrent de jeter

les bases de la nation canadienne ont délibéré trois ou quatre ans avant d'en venir à des plans pour leur avenir. Pourquoi serions-nous les seuls à être harcelés quand il s'agit de faire nos plans?

Le Canada a eu 100 ans en 1967 et les Canadiens se sont réjouis. Pourrons-nous aussi nous réjouir dans 100 ans d'ici? Le 4 juillet 1976, les Américains célébreront le 200^e anniversaire de leur pays. Que célébrerons-nous dans 200 ans si no-

tre terre est à ce point réduite? Allons-nous nous réjouir dans nos petits lots de 250 milles carrés? Serons-nous comme des chiens qui se tapissent pendant la tempête?

Et si un jour nos descendants, voulant réclamer des bénéfices accrus se font matraquer par la police au cours d'une manifestation sur la Colline parlementaire, nous serons les seuls à en porter le blâme. Et ceci aura tôt fait de se produire et peut-être plus tôt que l'on pense.

Les syndicats québécois sont désarmés face aux multinationales

Une analyse de Pierre Sormany

Les provinces viennent d'obtenir d'Ottawa qu'il retarde l'entrée en vigueur de la seconde partie de sa loi sur le tamisage des investissements étrangers, celles qui portent sur la vérification par Ottawa de tout nouvel investissement (création d'entreprise, et non plus rachat d'entreprises existantes, déjà soumis au tamisage).

Si ce délai obtenu par les provinces leur sert à mettre elles-mêmes sur pied de telles agences de tamisage, pour garder ce secteur sous leur juridiction, on ne peut que s'en réjouir, mais si ce délai est une consécration, ne fut-ce que temporaire, du statu quo, et que les investissements étrangers continuent à être accueillis chez nous à bras ouverts, la victoire des ministres provinciaux à Ottawa prend l'allure d'une défaite.

Le présent dossier cherche à analyser, de manière toute partielle, certains maux qui accompagnent ces investissements "multinationaux" dont le gouvernement dit pourtant le plus grand bien, dans sa quête des nouveaux emplois...

À Joliette, 72 travailleurs de la Canadien Gypsum ont dû demeurer 21 mois en grève, pour obtenir, en fin de compte, une modeste victoire dont ils ne peuvent se féliciter qu'avec une certaine amertume.

Ils avaient devant eux une puissante société, la multinationale U.S. Gypsum: 6 usines au Québec, plus d'une trentaine au Canada (dans 7 provinces), et en tout, quelque 120 usines dans 7 pays. L'usine de Joliette n'était pour elle qu'un pion dans l'échiquier. Elle pouvait se permettre de n'y réaliser aucun profit, d'en geler les opérations pendant plusieurs mois, en lésinant sur des salaires ridiculement bas, pendant qu'elle accumulait par ailleurs, dans ses autres usines canadiennes uniquement, quelque \$49 millions de profits en 1973.

Ce qu'elle y gagnait par contre, c'est la réputation d'être dure... Qui donc osera désormais affronter l'empire de la Canadien Gypsum? Cette grève, c'était pour elle une peu coûteuse assurance contre les syndicats. Plus elle durait, plus la compagnie y trouvait son profit!

"Cheap Labor"

À Ville Saint-Laurent, le 14 mars dernier, 200 employés dont la moyenne d'âge serait proche de 50 ans, se sont trouvés sans emploi, parce que la Canadien Pittsburgh a décidé d'y fermer son usine de verre plat. Peut-on forcer un propriétaire à exploiter malgré lui une usine dont il ne veut plus?

Pourtant, affirment les syndicats, cette usine était fort rentable. Malheureusement, elle l'était un peu moins que ne le sera une exploitation entièrement centralisée en Ontario, comme le planifie aujourd'hui la multinationale Canadien Pittsburgh, d'autant plus librement qu'il n'y a au Québec aucune politique incitant les utilisateurs à "acheter québécois". Canadien Pittsburgh, pourrait fort bien déplacer ses opérations en un quelconque pays de "cheap labor", elle n'en perdrait pas pour autant son marché actuel.

United Aircraft

À Longueuil, au pire moment d'une grève qui dure depuis plus d'un an, la United Aircraft, multinationale américaine, rassurait dernièrement ses clients; la grève de Longueuil, affirmait-elle n'a pas compromis nos opérations. Au contraire, elle nous a permis d'adopter des méthodes plus productives!

Le cynisme de cet employeur, assimilable en partie seulement à la propagande "normale" qui caractérise toute entreprise industrielle, place les syndicats devant une évidence: où ils acceptent de perdre leur grève, ou ils espèrent une intervention gouvernementale qui se fait désespérément attendre, ou ils sont réduits à faire exploser les bombes, non seulement à Longueuil (la compagnie toucherait ses assurances... et irait s'installer ailleurs), mais dans "ensemble des usines de cette compagnie, à travers le monde!"

Cette dernière solution étant peu praticable, les employés ont choisi de quémander à la porte d'un gouvernement qui, d'une part, ne veut rien faire (trop heureux que les grèves aboutissent parfois à des échecs propres à faire réfléchir les prochains fauteurs de troubles), et

d'autre part, n'y peut guère plus, devant une société qu'aucune attache solide ne lie au sol canadien.

Malgré les \$73 millions que la compagnie américaine a reçu du fédéral, partiellement remboursables certes, mais tout de même étonnants pour une société aussi riche, cette dernière n'a semble-t-il aucun compte à rendre à son généreux donateur. Bien pire, ce bailleur de fonds se trouve coincé dans un conflit d'intérêt, puisqu'il a confié à la United Aircraft la conception des moteurs de son DHC-7, avion à décollage et atterrissage courts. D'une part, il est mandé par une population pour la défendre auprès de la multinationale, d'autre part il est pour cette dernière un client impatient, et un bailleur de fonds intéressé à la rentabilité de ses millions!

L'investissement étranger au Canada Des gains qui ressemblent étrangement à des pertes!

Lors de la première publication du "Rapport Gray" stigmatisant la domination de l'économie canadienne par les entreprises sous contrôle étranger, Robert Bourassa, l'homme des cent mille emplois s'était empressé de dénoncer toute politique éventuelle de "porte fermée", sous prétexte que l'économie québécoise avait encore besoin de cette invasion étrangère, ne fusse que pour atteindre un niveau de développement comparable à celui de l'Ontario.

C'est d'ailleurs là le principal argument économique à la défense de la venue de ces sociétés multinationales: elles injectent dans l'économie du pays hôte d'intéressants "billets verts", avec leur train d'emplois, de retombées économiques et sociales diverses.

Mais l'argument ne résiste pas à la critique. De 1968 à 1970, il est entré en moyenne \$651.3 millions par année au Canada, sous forme d'investissements directs de l'étranger. Pour cette même période, les entreprises canadiennes investissaient à l'étranger \$273.7 millions par année, pour un gain net de \$377.6 millions par an.

Toutefois, en même temps, il fallait bien verser des dividendes et autres profits aux investisseurs étrangers déjà installés chez nous. Le Canada payait donc en moyenne \$579.3 millions par année aux capitalistes étrangers, et n'en récoltait que \$171 millions de ses propres investissements à l'étranger, pour une "sortie de capitaux" nette de \$408.3 millions. Le Canada marqua donc, à ce seul chapitre, une fuite annuelle de capitaux de l'ordre de \$30 millions.

Le Canada n'est pas le seul des pays "développés" à afficher un tel bilan négatif, sur ce plan. Mais l'Allemagne, la Finlande, le Japon et la Suède sont tous des pays qui, après avoir reçu chez eux plus de capitaux qu'ils n'en exportaient, ont depuis lors renversé cette tendance, de sorte qu'ils se trouvent aujourd'hui devant un double déficit:

Les multinationales

Trois villes, trois problèmes, différents certes, mais qui portent tous la même signature: celle de multinationales. Parce qu'elles peuvent sans châtement jouer un Etat contre un autre, parce qu'elles peuvent sacrifier une usine (et ses employés) à la rentabilité de l'ensemble, parce qu'elles ont su se rendre indispensables aux Etats au point que ceux-ci finissent par tenir autant à leur rentabilité qu'à la santé interne de leur société, parce qu'elles peuvent, au gré des fluctuations politiques ou économiques, déplacer en tout ou en partie leurs opérations, les multinationales ont su se mettre à l'abri des gouvernements, et à plus forte raison, à l'abri des syndicats.

Dans son étude publiée en 1972 sous le titre "Les sociétés multinationales et le développement mondial", l'ONU tentait d'établir les étapes nécessaires pour que les pays puissent désormais contrôler ces superpuissances modernes. Sa première constatation, c'est qu'une concertation entre les Etats est nécessaire, surtout à l'intérieur d'une même sous-région économique, de façon à éviter qu'une société expulsee d'un pays, ou du moins fortement contrôlée, ne puisse simplement déplacer ses pénates vers le pays voisin. Malheureusement, la subsistance des visions nationalistes rend trop souvent impraticable cette simple concertation (il suffira de se rappeler à ce sujet l'attitude du Qué-

bec face aux premières velléités canadiennes pour exercer un contrôle sur l'implantation des sociétés étrangères dans notre économie... or il s'agit, jusqu'à nouvel ordre, d'un seul et même pays!).

Le comité de l'ONU soulignait aussi les efforts pour internationaliser le mouvement syndical, processus dont Charles Levinson s'est fait le grand théoricien (Le Contre-pouvoir multinational, aux Editions du Seuil). Malheureusement, le comité fait remarquer que cette action, une fois de plus, n'est possible qu'au niveau de pays également développés, entre syndicats ayant des intérêts comparables, et une vision politique unifiée.

On comprendra par exemple que lorsque les syndicats québécois du textile demandent au gouvernement canadien d'empêcher l'entrée massive des importations de chemises de l'Asie, ils ne sauraient pour cette lutte recevoir l'appui des syndicats de Taiwan ou de Corée! En période de crise économique aux Etats-Unis, les "grandes unions" n'ont-elles pas été les premières à réclamer avec force un retour à un certain protectionnisme, lequel ne pourrait qu'être néfaste aux travailleurs canadiens ou européens...

Malgré les progrès réalisés depuis quelques années (des cas isolés pour la plupart), les syndicats sont encore aujourd'hui désarmés complètement par le "multinationalisme"...

Or l'ONU, dans son rapport de 1972 sur les multinationales et le développement mondial, soutenait que la seule manière d'évaluer si un investissement étranger était favorable, c'était de s'interroger si le pays aurait pu, seul, réaliser ce développement.

La situation a bien sûr pu changer depuis 1973, alors que le fédéral adoptait enfin, après trois ans de préparation, les grandes lignes de la politique mise de l'avant par Herb Gray, visant à un meilleur contrôle des entrées de capitaux étrangers. Mais d'une part, les mesures aujourd'hui incluses dans la législation sont bien timides (on contrôle les mainmises étrangères, sans tamiser les nouveaux investissements comme tels; et on ne dispose encore d'aucune politique ferme visant à assurer le réinvestissement au Canada des profits des entreprises installées ici). D'autre part, le Québec a tardé à emboîter le pas dans ce que nos politiciens considéraient comme une manœuvre de l'Ontario pour maintenir sa puissance à l'intérieur du Canada. Aujourd'hui encore, le gouvernement n'en est qu'aux premiers énoncés de principe, et le subconscient électoral des politiciens les plus nationalistes de l'époque au pouvoir continue de se réjouir des "nouveaux venus".

Or déjà Herb Gray constatait, dans son rapport de 1970, que même si l'on interdisait tout investissement direct étranger au Canada, le contrôle étranger continuerait de croître en chiffres absolus, à cause des fonds recueillis par les entreprises déjà implantées. En effet, avec 38% des actifs canadiens, les sociétés à contrôle étranger réalisent présentement près de 45% des bénéfices. Leur pouvoir d'emprunt sur les marchés financiers est en général plus important que les sociétés à contrôle canadien. Elles sont donc appelées à connaître une croissance plus rapide.



Ils étaient cinq de Povungnituk, P.Q., à dire que jamais ils ne renonceraient à leurs droits ancestraux pour une poignée de dollars. Ces Inuits étaient ici bien avant Jacques Cartier pourtant...

Les Inuits de Povungnituk nous ont délégués auprès de la population québécoise et canadienne pour que nous lui exprimions notre désaccord face à cette Entente de Principe: personne ne nous a jamais dit que nos terres et notre avenir faisaient l'objet de négociations.

Nous comprenons bien que cette Entente n'est qu'une Entente de Principe mais nous craignons que l'Entente Finale, qui sera signée le 1^{er} novembre 1975 ne soit essentiellement la même.

Notre désaccord repose sur les points suivants:

—Voici un extrait de l'Entente de Principe:

En considération des droits et bénéfices établis aux présentes en faveur des Cris de la Baie James et des Inuit du Québec, les Cris de la Baie James et les Inuits du Québec s'engagent à céder, abandonner et transporter toutes leurs réclamations, droits, titres et intérêts sur et dans les terres du Québec, quels qu'ils soient, en vertu d'une entente finale à laquelle il est ci-après référé.

Si on la compare aux traités que les Indiens du Canada ont signés par le passé, l'Entente de Principe actuelle peut sembler généreuse; mais nous sommes très conscients cependant que celle-ci n'est en fait qu'une simple adaptation des anciens modes de traités.

Contrairement aux Indiens, nous, Inuits, ne voulons pas renoncer à nos droits que nous avons sur nos territoires et quoique les 250 milles carrés de Catégorie I dont les Inuits disposeraient selon l'Entente ne portent pas le nom de réserve, nous savons que si les Blancs persistent dans leur démarche, alors que les Inuits dorment, nous nous retrouverons dans une situation analogue à celle des Indiens.

En ce qui a trait aux terres de Catégorie I nous serions selon l'Entente les seuls en droit d'exercer un contrôle — alors que le sous-sol et les minerais demeureraient entre les mains du gouvernement. Même si le gouvernement est tenu de nous consulter avant d'entreprendre des nouveaux développements sur le territoire, quel sera en fait notre véritable contrôle? Nous savons très bien que ce qui compte pour les Blancs ce sont les minerais.

Et en ce qui a trait aux terres de Catégorie II qui auraient dû constituer notre "place forte" pour faire la chasse, le gouvernement conservera le droit de nous en retirer jusqu'à 5,000 milles carrés et cela, sans avoir à nous fournir de compensation. Cette étendue de 5,000 milles carrés est suffisamment grande pour contenir 10,000 villages de la dimension de notre Povungnituk. Le gibier aura eu tout le temps de disparaître avant que nous recevions la moindre compensation pour ces pertes.

Dans les terres de Catégorie III, les Blancs auront la possibilité d'exploiter des pêcheries commerciales — nous trouvons cela inadmissible.

L'Entente de Principe stipule que les Cris de la Baie James et les Inuits vont recevoir une somme de \$150 millions. On ne donne jamais rien pour rien. Nous considérons donc cet argent comme étant le prix pour nos terres — ces terres sur les-

des projets miniers entrepris dans les prochains 50 ans de même que pour les 20 premières années d'exploitation de ces projets. Même pour nous cela ne nous semble pas très valable — car nous savons que les premières années d'exploitation d'une mine ne rapportent pas beaucoup, que de toute façon notre territoire n'a que très peu de mines présentement et que son exploitation minière systématique ne se fera que beaucoup plus tard, vers la fin de ces 50 années. Nous avons en plus entendu parler du fait que les Blancs eux-mêmes considèrent que leur propre gouvernement ne retire pas suffisamment de revenu de leurs mines.

L'Entente suggère l'établissement d'un gouvernement régional pour les Inuits. Cela fait très bien et sans doute plusieurs personnes dans le sud ne seront pas sans nous envier — mais quel sera le pouvoir réel de ce gouvernement régional? Si nous prenons pour exemple le Comité de Coordination qui doit être créé pour réglementer la chasse, la pêche et la trappe sur nos territoires, dont chaque décision, sauf celles concernant le Caribou, doit être approuvée par le Gouvernement du Québec, nous ne nous attendons pas à ce que notre Gouvernement Régional ait grand pouvoir.

De toute façon, comment peut-on donner le pouvoir? À quel autre endroit au monde a-t-on jamais entendu parler d'un peuple qui donne le pouvoir à un autre? Si vous en connaissez des exemples, dites-le nous... nous aimerions en savoir plus long à ce sujet.

Les références concernant la chasse, contenues dans l'Entente, ne nous semblent pas mauvaises. Nous n'en sommes pas surpris; les Blancs pensent que la chasse est notre seule destinée. Il n'y a pas très longtemps nous avons entendu quelqu'un dire: Les autochtones n'ont découvert ni gaz, ni pétrole, avant l'arrivée de l'homme blanc, ils transportaient leurs effets en les tirant derrière eux sur des bâtons. Puisque les Blancs pensent que les seules choses que nous aimons faire sont guider les touristes et sculpter, nous en retour nous percevons toutes les références concernant la chasse, telles que proposées dans l'Entente comme étant des tentatives pour nous apaiser. Nous savons que tous nos descendants ne seront pas des chasseurs. Pourquoi les Blancs persistent-ils à nous voir toujours sous le même aspect, alors que toute notre civilisation est en évolution.

C'est là ce que les Inuits de Povungnituk pensent de l'Entente de Principe. Tout cela s'est accompli pendant que nous dormions. Nous disons que nous avons dormi et nous ne voyons aucune honte à l'avouer. Nous savons que cela arrive aux Blancs aussi. Nous croyons que ça n'a pas beaucoup de sens de poursuivre ces négociations aussi longtemps que les Inuits, tous et chacun d'entre eux, aient au moins eu la chance de comprendre que l'on est en train de décider de l'avenir de tous leurs descendants. Nous avons donc décidé de retirer à la Northern Quebec Inuit Association le pouvoir légal que nous lui avions donné de façon à ce que nous participions directement aux négociations qui vont éta-

L'économie

Feu vert pour la conférence tripartite sur l'Énergie

par Jean-François Leven

Le dialogue entre producteurs et consommateurs de pétrole proposé par la France à l'automne dernier pourra s'ouvrir comme prévu le 7 avril prochain à Paris. Après les pays pétroliers de l'OPEP c'est l'Agence Internationale de l'Énergie, comprenant 20 pays, dont le Canada qui vient de répondre favorablement à l'invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing.

À quinze jours de l'ouverture de la conférence préparatoire qui se tiendra au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, on peut faire le point suivant:

— Pays producteurs de Pétrole:

La participation de quatre pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est assurée: il s'agit de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, du Venezuela et de l'Iran.

— Pays consommateurs développés:

Seule pour l'instant la Communauté économique européenne a fait par-

venir sa réponse favorable. La CEE sera représentée par un haut fonctionnaire irlandais (dont le pays assure actuellement la présidence du Conseil des ministres des neuf) qui sera assisté de membres de la Commission. Le Japon et les États-Unis, invités à la conférence préparatoire n'ont pas encore répondu, mais plus rien ne s'oppose à leur présence à Paris, à la suite de l'accord conclu hier à l'Agence internationale de l'énergie.

Pays consommateurs en voie de développement:

Seul des trois pays invités, l'Inde a déjà répondu officiellement et favorablement à l'invitation française. On s'attend à ce que le Brésil et le Zaïre fassent de même dans les jours prochains.

Outre ces dix pays, un certain nombre d'organisations assisteront en tant qu'observateurs à la réunion d'avril. Il s'agit, de l'AIE et de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) qui siègeront en commun, de l'ONU, ainsi que vraisemblablement du Secrétaire général de l'OPEP, qui n'a cependant pas encore répondu à l'invitation française.

La conférence préparatoire sera dirigée par M. De Guringaud, qui avait été chargé par le président français de la préparation de la réunion et en assurera la présidence technique. Cette réunion est prévue au niveau des hauts fonctionnaires mais il n'est pas exclu que certaines délégations, notamment celles du Venezuela et de certains producteurs de pétrole soient représentés par des ministres ou des ministres adjoints. On estime généralement que cette première rencontre durera entre trois et cinq jours.

Le titre officiel de cette séance est le suivant: "Réunion préparatoire de Paris à la conférence sur l'énergie et les problèmes économiques qui s'y rattachent". Son objet est limité à deux sujets: déterminer la liste des participants à la conférence plénière prévue pour la mi-75, et arrêter son ordre du jour.

En ce qui concerne les participants à la grande conférence, chacune des organisations invitées a pris soin de préciser que le nom des pays invités à la conférence préparatoire ne préjugait en rien des pays qui participeront effectivement à la réunion plénière. Dans chaque groupe de pays,

aussi bien chez les producteurs que chez les consommateurs développés ou en voie de développement, de nombreux états souhaitent assister à une réunion qui les concerne au premier chef.

Le débat sur l'ordre du jour de la réunion plénière sera également animé. Faut-il limiter le débat au pétrole et à ses conséquences immédiates comme le souhaitait la plupart des consommateurs, ou doit-on traiter de l'ensemble des matières premières et des problèmes de développement comme le demandent les pays producteurs de pétrole et des pays en voie de développement.

Par ailleurs le gouvernement soviétique semble s'intéresser maintenant à la conférence internationale sur l'énergie proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing, laisse-t-on entendre de source française à Moscou.

M. Jacques Chirac a remis à M. Alexei Kossyguine, pendant les entretiens qui se sont déroulés au Kremlin, un message du président de la République française expliquant les objectifs de cette conférence.

M. Kossyguine s'est

étonné de ne pas en faire partie. La délégation française a expliqué qu'il appartiendra à la réunion préparatoire qui se tiendra dans une dizaine de jours à Paris, de désigner les participants ainsi que l'ordre du jour de la conférence plénière.

L'Union soviétique est depuis cette année le premier producteur mondial de pétrole, mais elle n'est que marginalement exportatrice.

En première analyse, dit-on de source française, elle n'entre donc pas dans le schéma des pays participant à la conférence qui doit réunir des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole. De toute façon, ajoute-t-on, ce serait à la réunion préparatoire de trancher le cas échéant.

Près de 1000 mises à pied temporaires à l'Anglo Pulp

QUÉBEC (PC) — La compagnie Anglo Canadian Pulp and Paper fermera son usine de Québec, du 6 au 13 avril, et devra procéder à la mise à pied de 800 à 1,000 employés.

Cette décision a été confirmée par le directeur du moulin, M. Guy Bourassa, qui a expliqué que cette fermeture temporaire était due à l'augmentation des inventaires de papier journal, qui a fait suite à une baisse de la demande. Il a précisé que l'entreprise profiterait de cet arrêt de la production pour procéder à une mise au point générale des installations.

Ces travaux permettront à la compagnie de garder un certain nombre d'employés au travail.

Baisse des ventes

Les ventes canadiennes de papier journal ont diminué sur l'ensemble des marchés de cinq pour cent en janvier 1975, par rapport au même mois l'an dernier, et de 9.6 pour cent en décembre, comparativement à la même période l'année précédente.

Aux États-Unis, qui est le plus gros marché de papier journal du Canada, les ventes des producteurs canadiens ont baissé de 4.8 pour cent en jan-

vier 1975. Environ 50 pour cent de la production de papier journal de l'Anglo Canadian Pulp and Paper est dirigée vers le marché américain.

D'autres sociétés

Plusieurs autres producteurs ont déjà procédé à des ralentissements de production mais ce mouvement ne s'est pas encore généralisé.

À Donnacona, la compagnie Domtar a fermé son usine pour une durée prévue d'un mois, le 3 mars dernier. Par ailleurs, l'usine de la Saint-Raymond Paper, à Saint-Raymond de Portneuf, est fermée depuis le 9 mars, tandis que la compagnie Jos. Ford, de Portneuf-Station, a annoncé un ralentissement de production à compter de lundi prochain.

À la Consolidated Bathurst, un porte-parole a déclaré que la compagnie avait constaté une baisse des commandes et que la direction avait récemment étudié la question.

Par contre, des porte-parole des compagnies Price, Donohue, CIP et Quebec North Shore Paper ont indiqué qu'à leur connaissance il n'était pas question actuellement de ralentir la production.

L'Opposition parle "d'abandon" Textiles: Saint-Pierre ne favorise pas de barrières tarifaires trop strictes

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, craint que des barrières tarifaires trop sévères dans le domaine du textile n'occasionnent des mesures de représailles de la part des États-Unis.

C'est ce qu'il a indiqué, hier, alors qu'il était interrogé à l'Assemblée nationale par le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin.

D'ailleurs, M. Saint-Pierre a expliqué qu'il rencontrerait, lundi prochain, le comité patronal-syndical de l'industrie du textile afin de discuter de cette question des barrières tarifaires.

Le ministre québécois a rappelé qu'à l'automne dernier, il avait approuvé les recommandations de la commission canadienne des textiles à l'effet de renforcer les barrières douanières dans le domaine des textiles importés au Canada.

Le gouvernement fédéral avait accepté les recommandations de la commission canadienne, sauf dans le domaine précis des fibres de polyester.

Il manquait des in-

formations quant à l'existence d'un dumping dans le domaine du polyester, et c'est pourquoi le fédéral n'avait pas donné suite à cette recommandation précise de la commission sur les fibres de polyester, a mentionné M. Saint-Pierre.

Le ministre a attribué à "une période de difficultés dans tous les pays du monde" les problèmes que connaît actuellement l'industrie du textile.

M. Morin avait affirmé que cette industrie pérorait au Québec et connaissait de nombreuses mises à pied à cause des importations massives de textiles de l'étranger.

Le chef de l'Opposition a laissé entendre que le Québec devait appuyer deux recommandations précises de la commission des textiles, soit l'imposition d'une surtaxe spéciale sur les importations de polyester et le préenregistrement des commandes.

Le ministre a expliqué qu'il rencontrerait, lundi prochain, le comité patronal-syndical de l'industrie du textile afin de discuter de cette question des barrières tarifaires.

Le ministre québécois a rappelé qu'à l'automne dernier, il avait approuvé les recommandations de la commission canadienne des textiles à l'effet de renforcer les barrières douanières dans le domaine des textiles importés au Canada.

Le gouvernement fédéral avait accepté les recommandations de la commission canadienne, sauf dans le domaine précis des fibres de polyester.

Il manquait des in-

formations quant à l'existence d'un dumping dans le domaine du polyester, et c'est pourquoi le fédéral n'avait pas donné suite à cette recommandation précise de la commission sur les fibres de polyester, a mentionné M. Saint-Pierre.

Le ministre a attribué à "une période de difficultés dans tous les pays du monde" les problèmes que connaît actuellement l'industrie du textile.

M. Morin avait affirmé que cette industrie pérorait au Québec et connaissait de nombreuses mises à pied à cause des importations massives de textiles de l'étranger.

Le chef de l'Opposition a laissé entendre que le Québec devait appuyer deux recommandations précises de la commission des textiles, soit l'imposition d'une surtaxe spéciale sur les importations de polyester et le préenregistrement des commandes.

Le ministre a expliqué qu'il rencontrerait, lundi prochain, le comité patronal-syndical de l'industrie du textile afin de discuter de cette question des barrières tarifaires.

Le ministre québécois a rappelé qu'à l'automne dernier, il avait approuvé les recommandations de la commission canadienne des textiles à l'effet de renforcer les barrières douanières dans le domaine des textiles importés au Canada.

Le gouvernement fédéral avait accepté les recommandations de la commission canadienne, sauf dans le domaine précis des fibres de polyester.

Il manquait des in-

formations quant à l'existence d'un dumping dans le domaine du polyester, et c'est pourquoi le fédéral n'avait pas donné suite à cette recommandation précise de la commission sur les fibres de polyester, a mentionné M. Saint-Pierre.

Le ministre a attribué à "une période de difficultés dans tous les pays du monde" les problèmes que connaît actuellement l'industrie du textile.

M. Morin avait affirmé que cette industrie pérorait au Québec et connaissait de nombreuses mises à pied à cause des importations massives de textiles de l'étranger.

Le chef de l'Opposition a laissé entendre que le Québec devait appuyer deux recommandations précises de la commission des textiles, soit l'imposition d'une surtaxe spéciale sur les importations de polyester et le préenregistrement des commandes.

Le ministre a expliqué qu'il rencontrerait, lundi prochain, le comité patronal-syndical de l'industrie du textile afin de discuter de cette question des barrières tarifaires.

Le ministre québécois a rappelé qu'à l'automne dernier, il avait approuvé les recommandations de la commission canadienne des textiles à l'effet de renforcer les barrières douanières dans le domaine des textiles importés au Canada.

Le gouvernement fédéral avait accepté les recommandations de la commission canadienne, sauf dans le domaine précis des fibres de polyester.

Il manquait des in-

formations quant à l'existence d'un dumping dans le domaine du polyester, et c'est pourquoi le fédéral n'avait pas donné suite à cette recommandation précise de la commission sur les fibres de polyester, a mentionné M. Saint-Pierre.

Le ministre a attribué à "une période de difficultés dans tous les pays du monde" les problèmes que connaît actuellement l'industrie du textile.

M. Morin avait affirmé que cette industrie pérorait au Québec et connaissait de nombreuses mises à pied à cause des importations massives de textiles de l'étranger.

Le chef de l'Opposition a laissé entendre que le Québec devait appuyer deux recommandations précises de la commission des textiles, soit l'imposition d'une surtaxe spéciale sur les importations de polyester et le préenregistrement des commandes.

Le ministre a expliqué qu'il rencontrerait, lundi prochain, le comité patronal-syndical de l'industrie du textile afin de discuter de cette question des barrières tarifaires.

Les sommaires des bourses

New York: léger effritement des cours

NEW YORK (AFP, AP) — Nouvel et léger effritement des cours vendredi à Wall Street où l'indice des industrielles n'a cependant clôturé que sur une baisse de moins d'un point à l'issue d'une séance peu animée et nettement moins active que la veille.

Les ventes bénéficiaires, sensibles depuis mardi au Stock Exchange, ont à nouveau pesé sur les cours, en dépit de statistiques faisant état d'une très nette croissance de la masse monétaire américaine depuis quelques semaines et de l'annonce par le secrétariat américain au Commerce, d'une hausse des nouvelles commandes de biens durables en février pour la première fois depuis cinq mois.

Le marché, en baisse modérée à l'ouverture, a par la suite fortement fluctué.

Peu de gros écarts ont été enregistrés en clôture et la majorité des compartiments ont terminé la journée sur une légère baisse.

Irrégularité cependant aux chimiques, mines d'or,

LA CAISSE POPULAIRE DE QUEVILLON

Centre d'achat Fournier
C.P. 66
Lebel Sur Quévillon
Tél. 819-755-3546
Raymond Cloutier gérant.
Tél.: 755-4743

BUREAU: 583-3541
RÉSIDENTE: 583-3547

Thérèse Larose
GÉRANTE

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
VERCHÈRES
6, RUE PROVOST
VERCHÈRES, QUÉ.

Caisse Populaire St-Léonard
8050, BOUL. LACORDAIRE — ST-LÉONARD, P.Q.

Tél.: 321-9784

* HEURES DE BUREAU *

LUNDI: 10.00 A.M. À 3.00 P.M. ET DE 7.00 À 8.00 P.M.
MARDI ET MERCREDI: 10.00 A.M. À 3.00 P.M.
JEUDI: 10.00 A.M. À 8.00 P.M.
VENDREDI: 10.00 A.M. À 6.00 P.M. } Sans Arrêt

★ DÉPÔT DE NUIT ★

R. Tremblay, gérant

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE CHICOUTIMI

281, rue Racine est, C.P. 933 CHICOUTIMI

549-4574

tabacs et aluminiums. De leur côté, les automobiles et sidérurgiques ont été soutenues, tout comme les pharmaceutiques, cuprifères, cinémas et mécaniques.

Montréal: faible tendance à la baisse

MONTREAL (PC) — Faible tendance à la baisse et marché modéré hier, vendredi, à la Bourse de Montréal.

Les observateurs estiment que les investisseurs ont été influencés par la situation économique précaire résultant notamment de la grève des postiers et des divers conflits de travail.

Le volume total des transactions s'est établi à 445,960 actions, comparativement à 695,100 jeudi dernier.

Les banques ont perdu 1.05, à 246.64, l'indice composé, 0.31, à 180.52, les services publics, 0.28, à 136.63, et les industrielles, 0.21, à 182.97. Seules les papetières ont pris 0.68, à 104.37.


Comportement des valeurs: 47 gains, 100 pertes et 60 valeurs stables.

monnaies	
MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:	
Afrique du Sud rand	1.5150
Allemagne mark	4.4000
Australie dollar	1.3850
Autriche schilling	0.6200
Belgique franc convertible	0.2980
Bermudes dollar	1.0200
Bresil cruzeiro	1.2480
Bulgarie lev	1.0704
Chine yuan	5.8250
Danemark couronne	1.8900
Espagne peseta	0.1850
États-Unis dollar	1.0035
France franc	2.4400
Hongrie forint	0.4180
Inde rupee	1.3100
Italie lire	0.01630
Japon yen	0.03520
Mexique peso	0.8150
Norvège couronne	2.0800
Pays-Bas florin	4.2800
Pologne zloty	0.5150
Portugal escudo	0.4830
Roumanie leu	2.0500
Royaume-Uni livre sterling	2.4500
Suède couronne	2.2900
Suisse franc	4.1250
Tchécoslovaquie couronne couronné	1.3505
Union soviétique rouble	1.3505
Venezuela boliviar libre	2.3360

marcel cotnoir
gérant

la caisse populaire st-donat-de-montréal
6875, rue de marseille,
montréal, qué. h1n 1m8

259-6931



Eddy Quessy
DIRECTEUR GENERAL

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE
DE L'ASSOMPTION
620, rue Notre-Dame, Repentigny, P.Q. - Tél.: 581-3690

LA CAISSE POPULAIRE ST-ALEXIS DE GRANDE-BAIE

3071, Boul. de la Grande-Baie
Port-Alfred, (Dubuc), Qué.

Tél.: 544-2897-98

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres \$176.75
Paris \$181.99
Francfort \$178.17
Zurich \$176
Hong Kong \$172.39
Beyrouth \$5,713 le kilo.

Le ministre québécois a rappelé qu'à l'automne dernier, il avait approuvé les recommandations de la commission canadienne des textiles à l'effet de renforcer les barrières douanières dans le domaine des textiles importés au Canada.

Le ministre québécois a rappelé qu'à l'automne dernier, il avait approuvé les recommandations de la commission canadienne des textiles à l'effet de renforcer les barrières douanières dans le domaine des textiles importés au Canada.

Le gouvernement fédéral avait accepté les recommandations de la commission canadienne, sauf dans le domaine précis des fibres de polyester.

Il manquait des in-

formations quant à l'existence d'un dumping dans le domaine du polyester, et c'est pourquoi le fédéral n'avait pas donné suite à cette recommandation précise de la commission sur les fibres de polyester, a mentionné M. Saint-Pierre.

Le ministre a attribué à "une période de difficultés dans tous les pays du monde" les problèmes que connaît actuellement l'industrie du textile.

M. Morin avait affirmé que cette industrie pérorait au Québec et connaissait de nombreuses mises à pied à cause des importations massives de textiles de l'étranger.

Le chef de l'Opposition a laissé entendre que le Québec devait appuyer deux recommandations précises de la commission des textiles, soit l'imposition d'une surtaxe spéciale sur les importations de polyester et le préenregistrement des commandes.

Le ministre a expliqué qu'il rencontrerait, lundi prochain, le comité patronal-syndical de l'industrie du textile afin de discuter de cette question des barrières tarifaires.

Le ministre québécois a rappelé qu'à l'automne dernier, il avait approuvé les recommandations de la commission canadienne des textiles à l'effet de renforcer les barrières douanières dans le domaine des textiles importés au Canada.

Le gouvernement fédéral avait accepté les recommandations de la commission canadienne, sauf dans le domaine précis des fibres de polyester.

Il manquait des in-

Annnonce prématurée? RCA offrirait un ordinateur pour économiser 40% d'essence

(d'après AFP et AP) — Le président de la RCA Corp. M. Robert Sarnoff, a annoncé, jeudi, la mise au point par sa société d'un dispositif électronique qui pourrait économiser jusqu'à 40 pour cent de la consommation d'essence des automobiles.

Le système, qui comprend quelque 6,000 transistors, serait actuellement expérimenté par les principaux constructeurs, dont General Motors et Chrysler.

Selon M. Sarnoff, l'appareil assure automatiquement la meilleure carburation possible à tous les

régimes du moteur, et provoque le changement des vitesses avec précision au moment optimum pour assurer la plus grande économie possible en carburant.

L'industrie électronique pourrait produire le dispositif à moins de \$100 pièce.

Hier pourtant, les constructeurs automobiles américains ont manifesté un certain scepticisme devant l'annonce "prématurée" de la mise au point de ce dispositif électronique.

Deux des trois grands constructeurs de

Détroit, General Motors et

Chrysler, précisent qu'ils n'ont pas encore testé le petit ordinateur dit "micro-processor" mis au point par RCA.

Ford, de son côté, a déclaré qu'un certain nombre de "microprocessors", dont celui de RCA, étaient à l'étude.

Les constructeurs automobiles étudient le principe des "microprocessors" depuis plusieurs années. Mais ces dispositifs en sont encore au stade expérimental et ne seront pas installés sur les voitures américaines avant plusieurs années.

Tout sur le dépistage des évasions fiscales

par Bud Jorgensen

OTTAWA (PC) — Lorsqu'un contribuable reçoit une lettre lui annonçant que le ministère du Revenu national songe à le poursuivre pour évasion fiscale, il y a bien des chances pour que ce contribuable ne s'en tire pas indemne.

Le ministère du Revenu a quatre unités d'investigation qui ont pour tâche de vérifier les rapports d'impôt. Deux de ces unités effectuent des vérifications courantes, et les deux autres étudient les situations où on soupçonne qu'il y a eu fraude ou évasion fiscale.

L'évasion fiscale est commise par le contribuable qui, consciemment, néglige de payer les taxes dues en vertu de la loi, tandis que la fraude est définie comme étant un stratagème pour contourner la loi.

Un standard de vie élevé peut être une indication pour les investigateurs du ministère du Revenu que tel contribuable vit au-dessus des revenus qu'il prétend avoir. Une circulaire publiée par le ministère, sur les méthodes d'investigation, déclare que les investigateurs peuvent découvrir les indices dans les journaux, ou encore ils peuvent les tenir d'informateurs privés, ou tout simplement à partir des renseignements contenus dans les rapports d'impôt.

particulier, dans le but de découvrir les techniques d'évasion fiscale utilisées par un certain groupe de contribuables.

Saisies des livres

Le ministère du Revenu a le pouvoir de saisir les dossiers d'un contribuable et de les garder jusqu'à quatre mois. Cette période peut être prolongée par la décision d'un juge.

Le contribuable est censé recevoir une lettre l'avisant que ses dossiers sont à sa disposition pendant les heures normales de bureau. Le contribuable peut autoriser un représentant — un comptable, par exemple, à examiner ses documents.

Si les investigateurs interrogent quelqu'un qui est soupçonné d'évasion fiscale, la loi prévoit que des conseillers juridiques ou des comptables peuvent être présents.

Une circulaire du ministère dit que le pouvoir de forcer quelqu'un à répondre aux questions est utilisé quand des liens de parenté ou d'affaires engendrent des craintes de récrimination ou de pertes financières.

Le secret professionnel

Les renseignements fournis à un comptable ne sont pas considérés comme secret professionnel, contrairement aux renseignements fournis à un avocat.

Les audiences et interrogatoires n'ont d'autre but que de recueillir des renseignements pour aider à l'investigation, disent les porte-parole, et n'ont pas pour but de recueillir des preuves en vue d'une poursuite devant les tribunaux. Ils disent que les documents seraient les principales pièces à conviction utilisées en cour.

Le ministère du Revenu prépare la cause et la remet au ministère de la Justice, qui est chargé de la poursuite. La circulaire déclare que le ministère ne poursuivra pas en justice le contribuable qui vient de lui-même pour corriger une fraude, et qui paie l'amende. Mais le ministère ne se désistera pas, même si le contribuable donne des renseignements volontairement, une fois l'action prise.

Les porte-parole officiels disent que les procureurs du ministère de la Justice gagnent leurs causes dans 95 pour cent des cas.

Pendant l'année qui a pris fin le 31 mars 1974, le ministère du Revenu national a fait des investigations dans 835 cas suspects, et 109 de ces contribuables ont été traduits en justice. Ils ont versé en amendes la somme globale de \$1.26 million.

Le secret professionnel

Les renseignements fournis à un comptable ne sont pas considérés comme secret professionnel, contrairement aux renseignements fournis à un avocat.

Les audiences et interrogatoires n'ont d'autre but que de recueillir des renseignements pour aider à l'investigation, disent les porte-parole, et n'ont pas pour but de recueillir des preuves en vue d'une poursuite devant les tribunaux. Ils disent que les documents seraient les principales pièces à conviction utilisées en cour.

Le ministère du Revenu prépare la cause et la remet au ministère de la Justice, qui est chargé de la poursuite. La circulaire déclare que le ministère ne poursuivra pas en justice le contribuable qui vient de lui-même pour corriger une fraude, et qui paie l'amende. Mais le ministère ne se désistera pas, même si le contribuable donne des renseignements volontairement, une fois l'action prise.

Les porte-parole officiels disent que les procureurs du ministère de la Justice gagnent leurs causes dans 95 pour cent des cas.

L'économie

L'inflation est encore au-dessus de 11% à Montréal et à Québec

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie a progressé dans toutes les villes canadiennes en février, alors les augmentations de l'indice des prix à la consommation variant de 0,3 pour cent à Edmonton à 1,4 pour cent à Winnipeg, indique Statistique Canada.

Malgré une baisse de prix du boeuf, des oeufs et du sucre, l'indice des aliments a notamment continué d'augmenter, ainsi que celui des transports en raison de taux accrus de l'assurance-automobile qui l'emportent sur les prix plus bas des nouvelles voitures et sur la réduction des

tarifs ferroviaires.

À Montréal, la hausse se chiffre par un pour cent en février, pour une augmentation annuelle de 11,9 pour cent. Les aliments ont progressé de 1,5 pour cent, ensuite à une hausse du prix des produits laitiers, des céréales, des produits de boulangerie, du porc, de la volaille, des fruits et légumes frais et des boissons.

Les transports augmentaient d'autre part de 1,5 pour cent par suite des taux accrus de l'assurance-automobile et du renchérissement de l'huile à moteur.

Les indices de l'habitation augmentaient par ailleurs de 0,8 pour cent, de l'habillement, de 0,6 pour cent, des soins personnels et de l'hygiène, de 1,5 pour cent, et des loisirs, de 0,7 pour cent.

À Québec, la hausse mensuelle atteignait 0,8 pour cent pour une augmentation annuelle de 11,3 pour cent.

Une loi pour inciter les banques à prêter aux petites gens

HALIFAX (PC) — Certaines banques à charte prêtent

pour cent, et les loisirs, de 1,1 pour cent.

À toutes fins pratiques, ces chiffres correspondent, tant à Montréal qu'à Québec, aux taux annuels enregistrés en 1974. C'est donc dire que l'année en cours s'avère aussi "coûteuse" que la précédente, pour le consommateur.

de l'argent à des taux d'intérêt spéciaux à des familles de revenu modique, et le gouvernement fédéral tient à ce qu'un plus grand nombre de banques en fassent autant, a déclaré, jeudi, M. André Ouellet, ministre fédéral de la Consommation et des Corporations.

Devant la Société de droit de l'université Dalhousie, M. Ouellet a fait valoir que l'objectif prévu est de rendre l'argent disponible, à court terme et à des taux d'intérêt raisonnables, afin que les emprunteurs n'aient pas à s'adresser à des prêteurs qui exigent un intérêt exorbitant.

Un projet de loi fédéral sera présenté aux Communes en ce sens, après l'ajournement de Pâques, afin de freiner les activités des prêteurs usuriers, a ajouté M. Ouellet.

La police lui a signalé des cas où des prêteurs ont réclamé jusqu'à 300 et 400 pour cent d'intérêt, "et il y a autour de nous beaucoup plus de ces gens qu'on l'imagine".

La législation nouvelle va obliger tous les organismes de prêt à détenir un permis, et ils devront faire rapport de leurs activités au gouvernement.

Si les producteurs "font leur ménage" Le Canada pourrait restreindre l'entrée d'oeufs américains

Whelan

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, espère convaincre le cabinet de restreindre les importations d'oeufs des États-Unis si l'industrie canadienne des oeufs arrive à mettre de l'ordre dans ses affaires.

M. Whelan a pris cet engagement, jeudi, au cours d'un discours prononcé à la réunion annuelle de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO), une organisation dirigée par les producteurs qui ne cesse de connaître toutes sortes de difficultés depuis sa fondation, il y a presque deux ans.

"Je suis disposé à protéger la frontière... et je n'aurai aucune difficulté avec mes collègues," de dire le ministre.

Le Canada a importé environ six millions de douzaines d'oeufs des États-Unis l'année dernière tandis que, durant la même période, il exportait 13 millions de douzaines, fait pour le moins étrange de circonstances qui résulte principalement des différences de prix dans les deux pays.

Les exportations sont principalement acheminées vers les conserveries tandis que les importations sont pour la plupart destinées à la consommation directe.

Restrictions

Les restrictions des importations d'oeufs provenant des États-Unis, imposées en mai dernier pour tenter de protéger les producteurs canadiens contre une baisse des prix, ont été levées en septembre au moment où les prix ont monté.

Ces restrictions — (et celles contemplées par M. Whelan) ont été imposées à la suite d'amendements du gouvernement fédéral à la Loi des permis d'importation et d'exportation, qui permettent au gouvernement d'interdire l'entrée au pays de n'importe quel produit susceptible de faire baisser les prix domestiques.

L'offre du ministre de l'Agriculture à l'OCCO, jeudi, ne fait que redemander à l'office et aux provinces l'application des mesures visant à prendre fermement en mains la production qui a

déjà été réduite de 10 pour cent par rapport à la production projetée initialement pour 1975 dont le total se montait à 476 millions de douzaines d'oeufs.

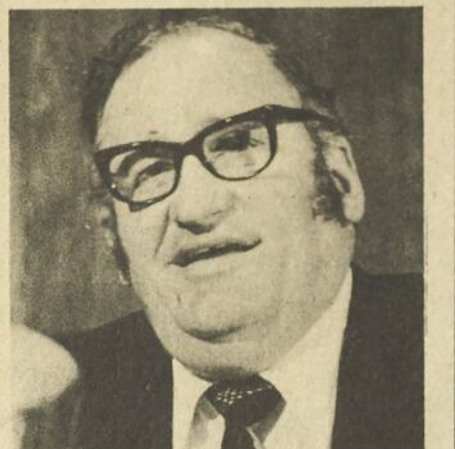
"Nous avons trop de poules qui pondent trop d'oeufs", a déclaré M. Whelan, ajoutant qu'à moins que les producteurs fassent quelque chose, "je me trouve dans une situation impossible".

Le ministre de l'Agriculture a également souligné que la réunion de trois jours de l'OCCO, qui s'est terminée jeudi et à laquelle ont participé les ministres provinciaux de l'Agriculture, semble avoir mis l'office sur la voie du succès.

"Il est d'une importance capitale que nous fassions tout en notre pouvoir pour nous assurer de la survivance de l'OCCO... mais, malheureusement, nous n'avons pas encore trouvé le moyen de le faire survivre et c'est ça le vrai problème."

M. Whelan a aussi fait allusion au fait que l'OCCO, qui achète les surplus d'oeufs des offices de commercialisation provinciaux, a été forcé de détruire 2,5 millions de douzaines qui ont pourri dans des entrepôts l'année dernière. Le ministre ne veut pas voir se répéter de telles actions.

"Je vous assure que s'il n'en tient qu'à moi cela ne se répètera pas... et que le gouvernement ne s'en mêlera qu'en dernier ressort."



Eugene Whelan: "Des oeufs jetés? S'il n'en tient qu'à moi, ça ne se reproduira plus!"

bref économie

Une fin de semaine pas chère à Ottawa

Après 8 mois de fonctionnement, le service de transport aérien entre le centre ville de Montréal et celui d'Ottawa, grâce aux tout nouveaux avions à décollage et atterrissage courts (ADAC), procède à des réajustements de tarifs. En fait, c'est parce qu'on a découvert que les ADAC étaient trop peu utilisés la fin de semaine, que la direction d'Air-Transit (filiale d'Air Canada créée pour l'exploitation de ce service expérimental) a décidé de porter le prix du billet à \$16 seulement, à compter de ce samedi. Rappelons que ce prix comprend le transport par autobus de la Place Bonaventure à l'Adac-port de Montréal, et le transport de l'Adac-port d'Ottawa au Château Laurier (et vice-versa lors du voyage de retour, pour \$16 lui aussi).

Si cela n'atteint pas encore tout à fait les prix des transporteurs concurrents (autobus ou automobile), il faut se rappeler que le trajet centre-ville à centre-ville se fait en une heure et quart seulement.

Et puisqu'il est question d'aviation, rappelons qu'à compter du 28 avril, Air-Canada inaugurera un service régulier direct entre Sudbury et Thunder Bay d'une part, et Montréal et Ottawa d'autre part. Les villes de Thunder Bay et Sudbury demandaient depuis fort longtemps d'être reliées directement à la Capitale et la métropole canadienne, au lieu de devoir toujours passer par Toronto. Air Canada avait toujours retardé la mise en place de ce service, jusqu'à ce qu'une compagnie privée présente une demande officielle à la Commission canadienne des transports (CCT). C'est alors seulement qu'Air Canada a usé de son droit de priorité sur les lignes intérieures.

La concentration des courtiers se poursuit

L'une des plus importantes maisons de courtage de l'Est du Canada sera créée, si les autorités boursières approuvent la fusion de Geoffrion, Robert et Gélinas (Montréal), Osler, Norris, Gendron Ltd. (de Toronto), et de Gendron, Norris & Osler (filiale de la présente ayant siège à Québec). La nouvelle firme aura des actifs de plus de \$15 millions, et un chiffre d'affaire annuel de quelque \$6 millions. La capitalisation totale de ce nouveau géant atteindrait quelque \$2,1 millions, avec quelque 100 représentants au Québec et en Ontario.

Cette fusion s'inscrit dans la tendance générale favorisée par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), à savoir une disparition progressive des petites firmes qui n'offrent pas les garanties suffisantes aux investisseurs, et la création de firmes géantes. Malheureusement, cela accentue peut-être la "fusion" des bourses de Montréal et Toronto, à l'avantage de la métropole ontarienne.

Les choses s'arrangent sur le front de l'auto

General Motors a de nouveau révisé en hausse ses prévisions de production pour le second trimestre de 1975 et a annoncé, jeudi, que toutes ses usines d'assemblage de voitures seront ouvertes au cours des deux prochaines semaines, aux États-Unis.

Le premier constructeur américain a maintenant l'intention d'assembler quelque 970.000 voitures, soit environ 100.000 de plus que prévu il y a un mois, au cours des trois prochains mois. La production du premier trimestre de l'année est estimée à 730.000 voitures.

Les mesures annoncées par General Motors permettront un retour au travail pour environ 10.000 ouvriers. Cependant plus de 120.000 des ouvriers de GM demeureront en chômage, le trimestre prochain.

Chez American Motors, où les ventes de "grosses" n'ont guère repris, la nouvelle Pacer fournit une bonne consolation, alors qu'il a fallu augmenter la production quotidienne de 32%, soit 700 par jour, au lieu de 530.

La petite voiture serait donc un "succès commercial". Par sa forme (une petite, qui offre plus d'espace intérieur que la plupart des voitures américaines de grosseur moyenne) et ses caractéristiques techniques, la "Pacer" représente une intéressante primeur dans l'industrie automobile nord-américaine.

Quelques jours encore pour l'épargne-logement

Ceux qui placeront d'ici la fin du mois des montants d'épargne auprès d'une institution reconnue, dans le cadre du programme gouvernemental d'épargne-logement pourront déduire ce montant jusqu'à concurrence de \$1.000 dans leur formule d'impôt de 1974.

Que ceux qui songent à acquérir un jour une résidence se pressent donc. Il ne reste que quelques jours. Rappelons que pour être éligible à ce régime, il ne faut pas être déjà propriétaire, et être âgé de 18 ans ou plus. Sont admissibles les placements auprès des caisses populaires, des banques et de certains autres fiduciaires administrent de tels régimes.

... Et des capsules

En vrac, quelques informations disparates: pour 1974, les producteurs québécois de miel (apiculteurs) ont obtenu des revenus de l'ordre de \$2,5 millions, à peine plus que l'année précédente, alors que le prix de cette denrée passait pourtant de \$0,51 à \$0,76 la livre. La diminution de production de 37% serait due au mauvais temps.

Chiffres officiels: le déficit de la balance américaine des paiements a atteint en 1974 les \$10,58 milliards, contre seulement \$1,02 l'année précédente. Quoique ce total n'atteigne pas encore le déficit record de 1972 (\$11,2 milliards), le dernier trimestre a pour sa part été le plus désastreux de l'histoire, avec une perte de \$5,86 au niveau des comptes courants et capitaux à long termes.

Les taux d'intérêts aux États-Unis ont maintenant atteint 7 1/2 pour cent cette semaine, confirmant que la baisse des taux semble définitivement engagée. Bien sûr, il ne s'agit que des taux préférentiels (accordés aux plus gros clients industriels) et les consommateurs ont souvent à faire face à des taux plus élevés, mais déjà les taux hypothécaires américains se situent parfois aux environs ou en dessous de 10%. Les taux préférentiels n'avaient pas été si bas depuis juin 1973. Ils ont atteint 12 pour cent à la fin de l'été dernier.

M. Louis Desmarais, président du Conseil d'administration de la Canada Steamship Lines, a annoncé aux délégués de la société Cogema que sa compagnie reprenait possession de son navire vu l'impossibilité pour Cogema de faire transformer économiquement le "French River" un bateau-rail et, par conséquent, l'impossibilité de compléter le financement du navire. Cogema avait déjà versé plus de \$200.000 en acompte sur le navire et la C.S.L. a consenti à remettre cette somme à Cogema. Cogema (Compagnie de gestion de Matane) comptait utiliser ce bateau pour établir un bateau-rail entre Matane et la Côte-Nord. Le projet semble maintenant compromis.

"Ma maison, je pourrais l'avoir plus vite si je payais moins d'impôt."

On vous a pris au mot.

Le Gouvernement a modifié la loi de l'impôt pour vous permettre d'acquiescer plus vite et plus facilement votre résidence personnelle ou vos meubles, en vous accordant une exemption d'impôts sur les sommes accumulées dans un

Régime enregistré dépôts-logement*

Pour cela il faut: ■ être âgé de 18 ans et plus; ■ résider au Canada; ■ n'être aucunement propriétaire d'un immeuble d'habitation; ■ n'avoir jamais participé au régime auparavant.

Si vous êtes admissible, vous pouvez profiter de cet avantage à la Banque Provinciale en adhérant au Régime enregistré dépôts-logement:

- vous déposez alors un montant initial de \$100 minimum et recevez un livret de banque;
- vous pouvez faire des dépôts subséquents de \$50 minimum;
- vous ne pouvez pas déposer plus de \$1 000 par an;
- vous pouvez épargner \$10 000 au maximum (intérêts exclus), sans limitation de temps;
- vous touchez des intérêts à un taux toujours supérieur au taux d'épargne spéciale qui fluctue;
- les intérêts sont calculés mensuellement, et versés obligatoirement dans le compte les 30 avril et 31 octobre;
- tout retrait entraîne la fermeture du compte et vous ne pouvez adhérer qu'une seule et unique fois au régime;
- il n'y a pas de frais d'administration, mais certains frais de retrait.

Pour bénéficier de l'exemption totale d'impôts, les sommes accumulées doivent être utilisées exclusivement:

- pour achat d'un immeuble pour fins d'habitation personnelle ou de meubles personnels;
- dans les autres cas, les sommes accumulées doivent s'ajouter au revenu, à moins d'être transférées dans certains régimes de rentes qui permettent de différer l'impôt.

Pour en savoir d'avantage, adressez-vous à nos succursales de la Banque Provinciale. **N'oubliez pas!** On ne peut le faire qu'une seule et unique fois. Saisissez la chance.

banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

Émis et administré par Fiducie du Québec



S'agit-il de convaincre les américains de la laideur des "Contenants non-retournables", ou au contraire, de leur trouver quelque utilité? Toujours est-il que M. Forest Golden (quel beau nom pour un défenseur de l'environnement!) s'est rendu ainsi au Palais de justice de Montpelier, Vermont, pour témoigner en faveur d'un projet de loi contre l'usage des contenants non-retournables.

Bref sciences

Les pétroliers à l'assaut des montagnes

TÉHÉRAN — Forer de plus en plus profondément sous terre comme sous la mer, les pétroliers ont appris à le faire, mais les caprices de la géologie et de la topographie les conduisent parfois, avant de descendre sous terre, à prendre d'assaut des montagnes hautes de plusieurs milliers de mètres.

C'est le cas en Iran, dans le sud du pays, entre Chiraz et le Golfe, la région recèle des gisements de gaz naturel parmi les plus riches du monde, et depuis près de deux ans, de nombreuses sociétés pétrolières occidentales, associées à la NIOC (National Iranian Oil Company), se sont mises au travail, un des groupes les plus actifs est l'association EGOCO (European Group of Oil Companies), constitué par Elf-Erap, Agip, Hispanoil, Petrofina, Oemy (Autriche) et Sofiran, filiale iranienne à cent pour cent d'Elf aquitaine, opérateur de l'association.

À la mi-février 1973, un premier gisement de gaz — évalué à 500 milliards de MP — a été découvert sur le site de Kangan, non loin du golfe. Il a fallu plus de dix mois aux ingénieurs et ouvriers d'ECOCO, pour mener à bien le forage, au milieu des montagnes, loin de toute civilisation.

Mais c'est surtout pour les forages suivants, à Aghar, Nar ou Naura (1.800 mètres d'altitude) que les principales difficultés ont surgi.

En hélicoptère, il ne faut qu'une heure et demie pour aller de Chiraz, base arrière de tous les forages de la région, jusqu'à Naura, mais par la route, taillée à travers la montagne, il faut une quinzaine d'heures, pour franchir les quelque 200 km.

Les soixante personnes (environ la moitié d'européens) qui travaillent de façon permanente à Naura, vivent dans des baraques de chantier, petites mais confortables à proximité de la plate-forme de forage. La journée de travail est de douze heures et toutes les cinq ou six semaines, les étrangers partent chez eux prendre un mois de vacances.

Mise au point d'un cœur-poumon artificiel de longue durée

BOSTON (AP) — Selon une équipe de chercheurs parmi lesquels se trouve l'ex-astronaute Neil Arms-

trong (le premier homme qui marcha sur la lune) un petit dispositif de pompage d'eau qui a été utilisé pour le refroidissement des combinaisons des astronautes sur la lune pourrait permettre la mise au point d'un cœur-poumon artificiel capable d'assister les malades plusieurs semaines, au lieu de quelques heures.

Les actuelles machines cœur-poumon utilisées surtout dans les interventions à cœur ouvert, pour pomper et oxygéner le sang, si elles assurent la circulation sanguine ont, d'autre part, le désagrément de détruire les globules rouges lorsque ceux-ci frappent les parois et les joints de l'appareil ou bien ils se déchirent entre eux dans les remous. Elles ne peuvent être utilisées que quelques heures, même si les malades ont besoin d'assistance pour une période plus longue.

Selon Neil Armstrong, les membres de son équipe de chercheurs ne sont pas certains de la raison qui fait que la pompe pour le refroidissement des combinaisons lunaires est moins destructrice.

Mais ils ont noté qu'elle produit peu de turbulences et possède des valves extrêmement précises qui ne coïncident pas les globules rouges comme le font les valves des dispositifs en service.

Selon les chercheurs, l'utilisation clinique de cette pompe ne peut être envisagée avant plusieurs années, mais ce dispositif en aluminium, qui est assez petit pour tenir dans le creux de la main, est plein de promesses.

Actuellement, Neil Armstrong est professeur de mécanique aérospatiale à l'Université de Cincinnati.

Mariner 10: une exploration fructueuse

PASADENA (Reuter) — La sonde spatiale américaine Mariner 10 vient d'achever une exploration "très réussie et riche en surprises" de la planète Mercure, annoncent les savants responsables de ce programme au centre spatial de Pasadena, en Californie.

La sonde de 504 kilogrammes a achevé l'essentiel de son programme, hier, en croisant pour la troisième fois dans son orbite la planète Mercure, la plus petite du système solaire, et en s'y approchant à une distance de 208 km.

Profitant de cette proximité jamais atteinte par d'autres engins de fabrication humaine, les caméras de Mariner 10 ont balayé la surface de la planète, et notamment le cratère Caloris, bassin énorme de 1.200 km de diamètre causé par l'impact d'un météorite il y a plusieurs centaines de millions d'années, tandis que d'autres appareils mesuraient le champ magnétique de la planète.

L'existence de ce champ magnétique a surpris les physiciens, qui ne s'y attendaient pas en raison de la lenteur de la rotation de Mercure.

petites annonces

- 101** propriétés à vendre
MONTREAL NORD, DUPLEX MODERNE, CONSTRUCTION 69, DEUX 5 1/2, UN 3 1/2, GARAGE, PRIX \$45,000 COMPTANT \$10,000. 651-0123.
- 147** terrains à vendre
DELSON PRÈS FLEUVE, RÉSIDENTIEL, SERVICES, SEULEMENT \$2,000. SOIR: 388-1354.
- 209** appartements demandés
COUPLE PROFESSIONNELS AVEC ENFANT, ADULTE, CHERCHE APPARTEMENT 5-6 PIÈCES, LIBRE 1er JUIN, QUARTIER RÉSIDENTIEL DANS OUTREMONT, V.M.R. CÔTE DES NEIGES, REZ DE CHAUSSE, BAIL DE 2 à 5 ANS, MAXIMUM TAXE INCLUSE \$265, TEL: 276-3122.
- 224** logements demandés
4 PIÈCES FERMÉES, POUR 1 ADULTE ET UN ENFANT D'ÂGE SCOLAIRE, BONNES RÉFÉRENCES, APRÈS 6H. 387-3517.
- 209** appartements demandés
CÔTE DES NEIGES, OUTREMONT, PROFESSIONNELLE CHERCHE GRAND LOGEMENT TRANQUILLE PRÉFÈRE AVEC FOYER, DEMANDER DENISE ROUSSEL 473-4694, JOUR.
- ATTENTION PROPRIÉTAIRES:** VOUS QUI CHERCHEZ DES LOCATAIRES FIABLES ET SÉRIEUX, N'HÉSITEZ PAS, APPELER À 273-2405 (SANS FRAIS).
- BUREAU DE LOCATION VILLE MARIE** Enrg.
- 4 ADULTES:** DÉSIRENT POUR LE 1er MAI OU 1er JUIN, 6 OU 7 PIÈCES, CHAUFFÉS DE PRÉFÉRENCE BAS AVEC GARAGE. TEL: 727-8427.
- 227** logements à sous-louer
CÔTE DES NEIGES, 4 1/2 CHAUFFÉS, TAPIS ET RIDEAUX À VENDRE. NOUVEAU BAIL 1er OCTOBRE. ÉCRIRE AU JOURNAL LE JOUR, 387 BOUL. LE BEAU, VILLE ST-LAURENT, C.P. 161.
- 263** maisons de campagne
COUPLES UN ENFANT, LOUERAIT UNE MAISON DE CAMPAGNE 1e JUILLET, LONG TERME, 15 À 20 MILLES DE MONTRÉAL. 737-8431.
- 302** ameublement
ARMOIRES DE CUISINE MODERNES SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION: 381-9485.
- 305** antiquités à vendre
PARTICULIER VEND VIEILLES HORLOGES GRAND-PÈRE, UNE À CHAPEAU GENDARME, UNE À BOITIER VIOLON, AUCUN PHONOGRAPHE À CORNET, UN BUFFET 17e SIÈCLE À 2 PORTES SUPERPOSÉES. 321-0061.
- 310** articles de ménage
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE, RÉFRIGÉRATEUR, TÉLÉVISEUR 24 POUCE (MEUBLE) SÉCHOIRE À CHEVEUX TRÈS BONNE CONDITION, AUCUNE OFFRE REFUSE TEL.: 256-8184.
- 319** instruments de musique
Allen Orgues d'Église
VENTE & SERVICE
Studios d'Orgues Hammond
Dominique Boulet
384-2551
- 349** lingerie fourrure vêtements
POUR ACHAT DE VOS FOURRURES DE 50 À 80% EN ACHETANT DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE. ALTERNATION TRANSFORMATION, MANTEAUX FAITS SUR MESURE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE. PASSEZ NOUS VOIR SANS OBLIGATION, ACHETONS PEUX BRUTES, OUVERT DE 8H À 6H, DU LUNDI AU SAMEDI. LESSARD ET REHEL, FOURRURES, 1449 RUE ST-ALEXANDRE, SUITE 312, MONTRÉAL, 849-2520.
- 379** divers à vendre
HABIT DE MARIÉ, GRANDEUR 40, BLEU, CHEMISE DENTELLE. TEL: 381-6983, SUR SEMAINE. (après 9 h. p.m.)
- ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, VOILE TEL. SUR SEMAINE (après 9h. p.m.) A: 381-6983.**
- 413** entrepreneur
RÉPARATION GÉNÉRALE, BRIQUE, PIERRE, FOYER, CHEMINÉE. TEL: 256-1755.
- 435** planchers
SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHAN, NETTOYAGE TAPIS. TEL: 721-7738.
- 438** déménagements - transport - camionnage
ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE. TEL.: 737-8009.
- 440** service divers
DÉCAPAGE, POLISSAGE, TEINTURE, ANTIQUITES: MEUBLES DE TOUS STYLES: 388-8585, 279-5079.
- AMASO**
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5, MARCHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.P.H. L'ES LETTRES. TEL.: 524-3852.
- 455** impôts - tenue de livres
IMPÔT, JOUR OU SOIR, TRAVAIL GARANTI, PRIX SUIVANT TRAVAIL À COMPLÉTER, DOMICILE, BUREAU, ALLONS CHERCHER ET LIVRONS. YVES ROSAND: 276-4823.

Les petites annonces c'est

Hélène Lesperance
331-8961

Lire...
LE JOUR
chaque matin

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 323 PAR GERMAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALLEMENT

- C'est un bonhomme qui peut travailler, qui peut parler, mais c'est surtout un bonhomme qui pense, et ça ne paraît pas nécessairement...
- Au Québec, en 1975, la femme l'est beaucoup moins bien que l'homme, et dans nombre d'emplois... + Pronom.
- Sou la croûte. — Pourvus de nerfs.
- Poss. — Voyelle doublée.
- Un homme peut l'être par une femme, mais c'est plutôt rare... (et l'égalité des sexes en souffre...) — Engage.
- Se promène dans les patates. — Chinois, Japonais, Vietnamiens, Coréens, Thibétains, Laotiens, Alouettes!
- Assemblée législative allemande.
- Gros perroquet. — Bois dur et noir. (pl.)
- Tombe dans l'oeil (sans faire mal). — Monnaie roumaine. (pl.)
- Note. — En 1975, qualifie une auto, une télévision, une maison même qui ne durera pas longtemps... — Il s'en vient... tranquillement pas vite...
- Créatures. — Lichens filamenteux.

VERTICALEMENT

- Elle annonce la saison dont elle a... le nom en latin, en italien et en espagnol. — Article.
- Préfixe. — Sale colère. — Contenant.
- Qui date de l'époque des cavernes!
- Décodée. — Apophyse

extérieure de l'extrémité supérieure (vous suivez toujours?) du cubitus, formant la saillie du coude; en d'autres mots, c'est là que ça fait mal quand on se cogne le coude contre le coin d'un bureau!

5—Jeune déesse marine plutôt appétissante... — Exécres.

6—La partie intérieure, intime de quelque chose. — Étoile. — Pronom.

7—Partisan de la dynastie d'Orange. — Prep.

8—Éclate. — Qui peuvent être niées.

9—Interj. — Qui en a vu de toutes les couleurs, des vertes et des pas mûres, et des coups de pieds dans la figure (en parlant d'une face).

10—Du verbe avoir. — Refusée.

11—Bugle à fleurs jaunes. — A ne pas oublier quand on s'en va, où que ce soit... — Pronom.

12—Vexés. — Apprises.

Solution: No. 322

D	R	A	P	E	R	J	E	S	E
O	P	R	A	G	E	M	E	S	A
N	A	G	E	S	E	A	I	T	
A	I	L	E	X	I	V	E	R	
T	E	L	L	R	I	S	M	E	
I	D	E	A	L	I	S	M	E	
O	R	S	E	T	A	R	D	E	
N	E	T	S	T	A	L	L	E	
F	O	R	C	A	N	E	E	T	
F	O	R	C	A	N	E	S	O	R
O	N	M	O	T	E	S	P	E	
I	S	O	M	E	T	E	S	V	E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

La Coopérative et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE. **PERIODICA** VOUS POUVEZ VOUS ABONNER à PARENTS ou à toute autre revue de VOTRE CHOIX! PLUS DE 2000 REVUES à votre disposition... **ABONNEZ VOS ENFANTS!**

C.P. 220 DEPT. 49 VILLE MONT-ROYAL, H3P 3C4 P.Q.

MONSIEUR CHOSE

début XVIIe siècle... l'Inquisition condamne GALILÉE! ça c'était du MONDE PLATTE! Galilée disait: le monde EST PAS platte! ils l'ont condamné! C'EST-Y ASSEZ FORT?

Monsieur Chose se penche sur le passé, quitte à se donner un tour de reins.

JAUNES D'OEUF par TANGUAY als La Pataphèque c.p. 917 Ste Adèle

c'est vrai que les vieux retombent en enfance? mais oui... ils écrivent alors leurs mémoires. on appelle ça le stade annales...

lunambule par tibo

CE QUI ME FAIT LE PLUS PLAISIR, C'EST DE VOUS VOIR SOURIRE!
FAITES-MOI DONC UN PETIT PLAISIR!
MERCI BEAUCOUP!

le sombre vilain

TOUTES CES ÉMOTIONS MONT CREUSER L'APPÉTIT! MANGER? QUI A PARLÉ DE MANGER?
OÙ VA-T-ON BOUFFER, PATRON?
ALLONS PRENDRE UN SMOKED MEAT AU GARGANTUA!

TECK FAILLITE

Mobilier de chambre neuf, bureau triple - commode grande tête de lit - 2 tables de nuit - base de lit - en teck

\$485.00

272-3195 272-9133

Congélateurs en stock

presque toutes grandeurs, marques connues, garanties.

Demandez M. Ouellette ou M. Albert

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC. 729-5217

LOUER TV TOSHIBA

TÉL.: 376-0880

Livraison 1 heure aussi option d'achat.

4248 Bélanger est, Mt.

TRANS QUEBEC TV
VOUS FAIT ÉCONOMISER

TELECOULEUR 14" \$399.

A PRIX D'ESCOMPTE

MATELAS

de toutes marques - grandeurs et qualités

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.

Tout pour le foyer

CUISINE SALON CHAMBRE - ANTIQUE-DIVERS.

207 Beaubien est 276-9087
7573 St-Hubert 276-5507
10192 boul. St-Michel 384-3044
790 Atwater 935-6716

LE MATELAS C'EST NOUS

LE JOUR

vie et culture

Alain Grandbois aux
"Rivages de l'homme"

par Gaëtan Dostie

Né avec ce siècle, Alain Grandbois aura été un des grands libérateurs de la littérature québécoise, le père de la nouvelle poésie, le plus fascinant et exultant témoin de notre ouverture au monde.

Issu d'une grande famille bourgeoise, depuis toujours d'une santé délicate, Grandbois sera un brillant étudiant sans doute, mais jamais un étudiant assidu. Affublé de quelques diplômes, déjà habitué à vivre selon ses impulsions, ses goûts, initié depuis longtemps aux voyages en Europe, en 1922, Grandbois entreprit un long périple autour du monde. Il ne rentrera au Québec qu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Grand séducteur, il fit moult victimes, s'amouracha et mourut souvent. Comme le sphinx, toujours il renaissait de ses cendres. Son oeuvre nous le garde encore vivant!

Il fut, dit-on, *L'immortel adolescent* de Simone Routier, le compagnon lumineux, le Narcisse de Marcel Dugas, et même le mythe de plusieurs générations. Dès son premier livre, *Né*

à Québec (1933), Grandbois est accueilli comme un prince de la langue, un jouisseur évanescent. Si c'est en Chine que l'année suivante, il publie son premier recueil, ce fut pour voir l'édition presque entière de ses poèmes disparaître dans le naufrage d'une jonque. Ce n'est que rentré au pays, en 1942, que Grandbois publie *Les voyages de Marco Polo* et se mérite son premier prix David. Et c'est ce livre que décriait un jeune loup de l'époque, un "ouvrage que tout homme cultivé se doit d'avoir dans sa poubelle" trompait un certain Pierre Elliot Trudeau; ce n'est pas la dernière fois que l'homme errera...

En 1944, Grandbois re-

publie ses poèmes, ce sont *Les îles de la nuit*, avec cinq dessins du plus célèbre peintre québécois d'alors, Alfred Pellan. En 1948, paraît *Rivages de l'homme* et en 1957, l'Hexagone publie *L'étoile pourpre*.

Ce n'est qu'autour des années 1960 que Gaston Miron et Jean-Guy Pilon mettent en lumière l'oeuvre poétique de Grandbois. La jeune génération autour de l'Hexagone se réclame de lui et en 1963, on publia toute sa poésie en un seul recueil. Ce fut la gloire et les honneurs...

Depuis, le poète a gardé le silence, à peine une apparition au *Sel de la semaine* de Fernand Séguin. En 1970, Grandbois était

déjà trop malade pour participer au film que lui a consacré l'OFQ, seuls de rares intimes l'ont vu il refusait toute entrevue, car "rien ne l'affligeait autant que de se voir livré aux caprices d'une mémoire défaillante".

L'oeuvre de Grandbois a influencé toute une époque de notre poésie et Grandbois, en s'élevant à la mesure de tout l'humain, est toujours resté un poète d'ici, ne serait-ce que par tous ces thèmes et ces espoirs que nourrit encore notre littérature. Quoique se juchant sur un plan universel, Grandbois reste coincé par ce monde clos et craintif du Québec d'alors. Tout comme chez Nelligan et Saint-Denis Garneau, pour ne nommer que ceux-là, un certain angélisme marque la poésie de Grandbois. De cet angélisme qui est désir de perfection accompagné de l'horreur de l'imperfection, Grandbois ayant choisi d'abord un salut personnel, la poésie actuelle ayant accompli le même cheminement, les délires amoureux du poète demeurent plus vifs que jamais.

Décédé mardi à Québec

Alain Grandbois est décédé mardi le 18 mars. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-chemin de Québec en présence d'une pléiade d'écrivains et du Ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy. Alain Grandbois a ensuite été enterré dans son village natal de Saint-Casimir de Portneuf. LE JOUR présente ici un hommage à ce grand écrivain qui a fait entrer notre littérature dans l'ère moderne de l'écriture.

L'hommage
des poètes

Hénault

langage
d'outre-songe

Les poètes meurent aussi... Mais d'une façon très particulière, car leur voix se prolonge à travers le poème, langage d'outre-songe.

Mon cher Grandbois, tu commences ce voyage à travers cette fragile éternité qu'on appelle la mémoire des hommes. Penché sur ce disque de poésie (1) auquel tu avais eu la générosité de collaborer, j'écoute ta voix nette et profonde et bien vivante dire ce tragique poème: "O Tourments".

"Bientôt l'ombre nous rejoindra sous ses paupières facies

"Et nous serons comme des tombes sous la grâce des jardins

(...)

"Pourquoi ces hommes penchés sur la mer comme aux fontaines de soif

"Si les morts de la veille refusent de ressusciter".

La mer, l'amour, la mort sont tes secrets. Tu les exprimes dans ta poésie faite d'îles, de rivages et d'étoiles.

Je me souviens de cette année 1944, année où paraissait ici ton premier recueil: "Les Îles de la Nuit", deux ans avant la publication de mes poèmes de "Théâtre en plein air". Véritable mutant, tu apportais au Québec une parole neuve qui déliait la langue. Malgré cette espèce d'aristocratie planétaire qui donnait à tes poèmes des allures de prophétie cosmogonique, je reconnaissais en toi une voix fraternelle.

C'est ainsi que tu disais:

"Ah je cherchais les hommes dans l'ombre pour l'appui d'une égale fraternité".

Alain Grandbois, même si ta

Lalonde
un espace
généreux

Son discours intérieur s'organisait en longues phrases mouvementées; c'était un poète articulé, à la syntaxe puissante, capable de conjuguer tous les temps du verbe jusqu'à l'incantation. J'ai pris connaissance de l'oeuvre vers quinze ou seize ans, dans une classe d'art dramatique où Marcel Sabourin, lui-même tout jeune à l'époque, récitait d'une voix forte et passionnée des extraits des ÎLES DE LA NUIT. Sans doute en donnerait-il aujourd'hui une lecture plus experte, moins retentissante, plus intime, mais cette première interprétation m'est restée dans l'oreille avec le rythme profond des vers, leur musicalité vigoureuse. Des poètes québécois, je n'avais connu jusqu'alors que les chants de l'épopée intérieure, de la spiritualité recluses ou de la difficulté d'être au monde, Saint-Denis Garneau, Rina Lasnier, Anne Hébert... Je les avais beaucoup lus. Mais Grandbois poussait cette quête d'absolu à ses extrêmes limites géographiques, par-delà les frontières du moi enclous dans la québécoïté. Un grand souffle soulevait ses poèmes comme un vent venu du large, chargé d'énergie cosmique et rapportant péle-mêle planètes, terres exotiques, villes lointaines, humanité fraternelle rapatriée du bout du monde. Jusqu'aux confins de la Chine où il avait voyagé et même par-delà, de l'autre côté des galaxies qui scintillaient dans ses strophes, un vaste lieu d'expérience nous était restitué. Il était donc possible, à partir d'ici, du moindre petit coin de terre québécoise, d'avoir prise, sinon sur l'absolu de l'amour ou de la mort qu'il chantait nostalgiquement, du moins prise sur la totale réalité du monde. Son lyrisme nous situait dans un espace généreux.

Je n'ai rencontré l'homme qu'une seule fois, lors d'un quelconque événement littéraire en 1967. C'était un gentleman souriant, à la silhouette frêle, au dos meurtri et voûté; il se déplaçait avec difficulté, appuyé sur une canne. Nous n'avons pas eu l'occasion de bavarder longtemps, mais je lui fis savoir combien j'avais admiré et fréquenté son oeuvre. Avec un soupçon d'amabilité galante, il s'en déclara profondément flatté. J'aurais pu ajouter que j'étais, comme plusieurs poètes qu'il avait marqués, désormais loin de son

voix s'est éteinte, ta parole continue de nous poser ces grandes interrogations qui t'ont fait chercher des réponses jusque dans la lointaine Chine. Pour n'être plus tout à fait les mêmes, nos questions n'en sont pas moins exigeantes. Nous tentons d'aborder aux "Rivages de l'Homme", et de faire que ces rivages penchent vers la vie, plutôt que vers la mort. Ton chant, nous l'entendons:

"O belle Terre féconde et généreuse

"Ils étaient quarante millions de beaux cadavres frais

"Qui chantaient sous ta mince surface

"O Terre O Terre

"Ils chantaient avec leur sourde musique

"De Shanghai à Moscou

"De Singapour à Coventry

"De Lidice à Saint-Nazaire

"De Dunkerque à Manille

"De Londres à Varsovie

"De Strasbourg à Paris

"Et quand ils ont été plus morts encore

"D'avoir trop chanté

"Quand s'est fait leur grand silence

"Nous n'avons rien répondu".

Justement, nous voulons répondre à cette sombre litanie, pour que la poésie, après avoir enseveli les morts, exalte les visages des vivants. Bien sûr, parmi tous les bruits et les clameurs de notre siècle, ce recours à la poésie peut sembler dérisoire. Pourtant, sous forme de paroles, de musique, de chants, de travail créateur, de luttas pour une vie plus humaine, c'est la poésie qui fait échec à la robotisation des âmes.

Cher Grandbois, tu peux dormir en paix. Nous conserverons ton verbe éclaté comme le témoignage irrécusable de ce que fut la solitude de l'homme, et plus particulièrement d'un poète né au Québec.

(1) "Voix de 8 poètes du Canada": Alain Grandbois, Anne Hébert, Gilles Hénault, Roland Giguère, Jean-Guy Pilon, Rina Lasnier, Yves Prefontaine, Paul-Marie Lapointe. Musique concrète de François Morel — Folkways Records, album no FL 9905. Pochette de Marcelle Ferron.

Gilles Hénault
Montréal, le 19 mars 1975



Michèle Lalonde

Brault
carte
postale

Très cher Alain Grandbois,

La rumeur, doucement, de nos conversations à voix basse, s'est éteinte. Là où vous êtes maintenant, comblé de silence et "De l'autre côté de l'existence"... — non, je ne vais pas publier le secret qu'enfin vous connaissez.

Tournez ma carte, que je vous envoie de la surface, et considérez au verso cette image toute blanche. Elle vous dira ce que je n'arrive pas à dire: combien je vous aimais, vous.

Jacques Brault
19/3/75

Pilon

un père
spirituel

Il fut le poète. Il le demeurera pour nous tous très longtemps. Son oeuvre vivra dans nos mémoires et le souvenir de l'homme restera dans nos coeurs.

Alain Grandbois fut un peu mon père spirituel. Il a eu la générosité de lire, en 1951 ou 1952, mes premiers poèmes et de m'écrire pour me faire part de ses commentaires. Si j'ai, par la suite, écrit quelques livres, c'est parce qu'à ce moment-là, dans sa première lettre et à propos de mes premiers poèmes, il avait écrit: "Vous êtes un vrai poète". J'ai l'honneur à le révéler aujourd'hui, car j'ai porté à cet homme, toute ma vie, une amitié et un respect qui tiennent de l'amour.

Lui, le grand poète, en 1953, il est allé jusqu'à solliciter tous ses amis pour que je puisse publier mon premier recueil de poèmes; qui serait encore capable aujourd'hui, en ces temps de chiens et de loups, d'autant de générosité et de désintéressement?

Il m'a parlé du monde et des villes avec chaleur et tendresse. Il m'a toujours ébloui.

Il était beau. D'un raffinement extraordinaire, d'une sensibilité indécible, d'une patience et en même temps d'une impatience qui en faisait un homme vivant. J'ai aimé vivre dans les rêves que cet homme a fait naître en moi.

Le Québec vient de perdre son premier et son plus grand écrivain.

Je n'ai rien d'autre à dire: je pleure le poète, l'ami, et l'homme merveilleux et généreux qui fut un peu mon père.

Jean-Guy Pilon
Le 20 mars 1975



La bd québécoise en danger

"Rodolphe" disparaît... pour des raisons de fric

par Jacques Hurtubise

Lucky Luke: Le cavalier blanc

Lucky Luke rides again mais cette fois-ci en "chevalier blanc", aux prises avec une petite troupe de théâtre qui tout en donnant ses spectacles dans les petites

jours se fier à Lucky Luke pour nous faire passer quelques bons moments.

Evidemment l'excès en toute chose n'est pas à recommander. Si vous vous étiez tapé comme moi, pendant un week-end, la lecture de l'ensemble de l'oeuvre pour avoir quelque

permettez d'ouvrir une parenthèse (je vous dirai que les vrais Dalton ont tous été exterminés par Lucky Luke dans "Hors La Loi" quand Lucky Luke était encore publié chez Dupuis, à une époque où il se servait encore de son six-coups, et quelques fois de son sept-coups comme dans Phil Defer pour nettoyer définitivement l'ouest de toute la racaille qui l'infestait. Je dois avouer avec honte que je préférerais de beaucoup ces luttes sans merci avec Phil Defer ou Pat Pocker ou même les premiers Dalton. Les lois des publications pour enfant ont frappé, interdisant femmes, whisky, cadavres, bref tout ce qui fait un bon western. Je ne peux pas nier aux auteurs l'ingéniosité remarquable qu'ils ont dû déployer pour raconter depuis des histoires captivantes et drôles.

Je me rappelle d'une citation de Morris dans Giff-Wiff, no. 21, alors qu'il déclarait lors d'un interview en 1966: "Comme, aujourd'hui, les adultes n'ont plus de complexes à aller acheter "leur" Spirou sans employer le prétexte du "c'est pour les petits" et comme, paraît-il, Lucky Luke s'embourgeoise et se ramollit, je sens venir le jour où mon héros deviendra la terreur des shérifs et le béguin de ces dames, les entraîneuses de saloon, le jour où sang et whisky couleront à flot, le jour où les parents se verront obligés d'interdire l'album à leurs enfants".

Pour en revenir aux Dalton, ceux que l'on connaît maintenant ne sont que les "cousins" Dalton, copies ridicules des méchants Dalton de "Hors La Loi" reposant, criblés de plomb, dans les sables de l'Arizona.

À lire la bande dessinée européenne, on s'étonne toujours de la production des auteurs comme Greg à "Tintin" ou Goscinny à "Pilote". René Goscinny, par exemple, a une bibliographie impressionnante, écrivant les scénarios d'Astérix, Izngoud, Lucky Luke, collaborant à la rédaction de revues comme Pilote et Lucky Luke et à la réalisation des dessins animés tels Lucky Luke et Astérix. Sans contester un seul instant ni le talent ni l'imagination de Goscinny, j'avoue en être arrivé à un point de saturation devant son style de gag et d'humour. C'est le danger de ce que les Américains appellent la sur-exposition.

Toutefois je lui concède volontiers que le nouveau Lucky Luke est rempli de trouvailles qui m'ont beaucoup amusé. Peut-être est-ce le fait que Lucky Luke soit roulé et même pourchassé pendant la majeure partie du récit; peut-être est-ce parce que le héros est beaucoup plus dynamique, contrairement à cette attitude très "cool", très statique qu'on lui connaissait dans les albums précédents. Lucky Luke a cessé d'être le bon invincible; voilà qui ne manquera pas de créer certains petits suspenses intéressants. Peut-être aurons-nous la surprise de voir la promesse de Morris se réaliser bientôt.

Chez Lombard, on ré-imprime les vieux albums de Zig et Puce et Alfred, personnages qui ont acquis leur célébrité avant la deuxième guerre alors qu'ils étaient dessinés par Alain Saint-Ogan.

Édités dans quinze pays, traduits dans onze langues, leur popularité était si grande, dit-on, que Lindberg emporta avec lui "Alfred" le pingouin dans le Spirit of St-Louis alors qu'il réussissait la première traversée de l'Atlantique.

Les personnages ont été repris plus tard par Greg dans la revue Tintin et on en a tiré des albums très intéressants qui sont très difficiles à trouver maintenant. "Le voleur Fantôme" marque probablement le début de la ré-édition des aventures de Zig et Puce. Ce n'est évidemment pas le meilleur de la série. Mais il est intéressant de voir du Greg, à ses premières armes, et d'y découvrir les éléments d'un style qu'on retrouve plus tard dans ses autres séries que ce soit Rock Derby, Achille Talon ou même dans ses nombreuses collaborations: Spirou, Olivier Rambeau, etc...



villes du Far Ouest se paie largement en dévalisant les coffres de la banque locale.

Si au cours des quelques quarante-deux albums dessinés par Morris depuis 1946, le cow-boy qui tire plus vite que son ombre a ses hauts et ses bas, on peut tou-

chose d'intelligent à dire, vous en feriez probablement vous aussi une indigestion carabinée. Je sens des nausées quand je vois les Dalton, et j'en viens presque à regretter que Luke ne les aie pas descendu plus tôt. En fait, il l'a fait et si vous me

Pleurons en chœur, pleurons les amis, la disparition subite de Rodolphe, cette bande dessinée quotidienne que livrait Bernèche aux lecteurs de La Presse depuis plus de dix-huit mois.

Vous connaissez sûrement "La Presse" pour en avoir acheté une copie le mercredi afin de recouvrir vos meubles avant de repindre le salon. Vous vous souvenez alors de ces deux bandes québécoises "Les Microbes" par Tassé et le "Rodolphe" de Bernèche, perdues au milieu de ces bandes américaines trop souvent mal adaptées (à un point tel qu'il faut les retraduire en anglais pour en comprendre le sens.) On y retrouve-pourtant d'excellents "daily strips" qui ne méritent pas ce mauvais traitement.

J'ai rencontré Bernèche récemment et nous avons eu l'occasion de parler un peu. Les raisons qui ont amené la disparition de Rodolphe peuvent se ramener à l'éternel problème des arts au Québec: le fric. Je laisse à Parizeau le soin de vous en expliquer toutes les profondes considérations économiques.

Finalement, c'est toute la bande dessinée quotidienne qui parle par Bernèche. Il n'y a pas un dessinateur qui peut vivre en ne faisant que de la bande dessinée, c'est trop connu. Cela crée une situation difficile où le dessinateur est divisé entre sa job à plein temps et la recherche constante d'idées pour améliorer ses scénarios ou ses personnages. Rien de plus épuisant. Pas le temps d'aller voir des spectacles, de se détendre, de s'informer, bref de se renouveler. Comment la bande

dessinée québécoise peut-elle atteindre une certaine maturité si le dessinateur ne peut consacrer à son art qu'une faible partie de son temps et de son énergie?

La bande dessinée est encore le secteur le moins bien considéré du journalisme au Québec. Personne ne peut prétendre vivre ni avec le \$50.00 par semaine du Jour ou les \$60.00 de La Presse. À La Presse, le problème est plus aigu puisque l'on force les dessinateurs à soumettre des croquis à l'avance. "On me refuse quatre bandes sur dix proposées, me dit Bernèche, pour des raisons obscures puisque les planches refusées alors, sont souvent acceptées un mois plus tard."

C'est d'autant plus inadmissible que les tarifs accordés aux bandes québécoises ne représentent même pas le cinquième de la rétribution d'un caricaturiste.

Bernèche n'a pas laissé la bande dessinée définitivement. Il a l'intention de payer toutes les dettes qu'il a dû contracter pendant les 18 derniers mois et de se reposer. Il entvoit même la conception d'une autre bande. Il est hors de question pour lui de revenir à La Presse si on lui refuse cette malheureuse augmentation de quinze dollars par semaine. Ce serait ridicule puisque "Perspective" paie autant pour un dessin que La Presse pour une semaine complète de bandes dessinées. Pleurons mes amis, Rodolphe n'est plus.

Quittons ces sombres considérations pour examiner quelques-uns des nombreux albums qui pleuvent littéralement dans ma case postale ces dernières semaines.

TOUS LES COMÉDIENS SONT EXCELLENTS
GILBERT SICOTTE EST REMARQUABLE.

UN FILM A VOIR M. PECLLET
R.H. ROY DIM. MATIN



gilbert monique carmen amulette
sicolte mercure tremblay garneau
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Les FILMS MUTUELS présentent
le chef d'oeuvre de
INGMAR BERGMAN
Scènes de la Vie Conjugale
DÈS DEMAIN

Le plus grand metteur en scène de notre temps nous raconte l'histoire d'amour la plus bouleversante de sa vie

interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON
écrit produit et réalisé par INGMAR BERGMAN,
images SVEN NYKVIST

SAI: 1.20 - 4.05 - 7.00 - 9.35
DIM: 2.50 - 3.40 - 6.30 - 9.15

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

Après "W.R. Les mystères de l'organisme" voici le plat de résistance.

SWEET MOVIE
"Sweet Movie" provoque un dégagement d'ozone érotique.

SWEET MOVIE
"Sweet Movie" est un film résolument surprenant et volontairement choquant.

SWEET MOVIE
UN FILM DE DUSAN MAKAVEJEV
CAROLE LAURE
Version originale sous-titré Français

avec PIERRE CLEMENTI - ANNA PRUCNAL
SAMI FREY - JOHN VERNON - OTTO MUEHL
EN COULEURS

FLEUR DE LYS & DE PARIS: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
CINÉ V: SUR SEM: 7:30, 9:30, DIM: DÈS 1:30

FLEUR DE LYS 858 est. Ste-Catherine 288-3303
CINÉMA DE PARIS 896 0, Ste-Catherine 861-2996
CINÉMA V 5550 Sherbrooke west tel: 489-5559

LE GRAND CIRQUE OMNIBUS

UNE CO-PRODUCTION DU THÉÂTRE DE 4 SOUS ET DU GOO
A COMPTER DU 11 AVRIL AU 15 SOUS BILLETS EN VENTE MAINTENANT !!!
RESERVATIONS 815-7277

Louis-Philippe Pelletier, pianiste et l'ensemble de la SMCQ...
direction: Serge Garant

BRIAN CHERNEY: CONCERTO DE CHAMBRE POUR AUTO & 10 INSTRUMENTISTES (avec OSHER GREEN, aliste)
LUC FERRARI: SOCIÉTÉ II (ET SI LE PIANO ÉTAIT UN CORPS DE FEMME) (avec GUY PLANTÉ, percussionnistes)
JEAN-GUY PLANTÉ: PIANO, OPUS 23 & ARNOLD SCHOENBERG: CINQ PIÈCES POUR PIANO, OPUS 23 & SIX PIÈCES POUR PIANO, OPUS 15

LE JEUDI 27 MARS 1975
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE 20H30

BILLETS: \$3.50 étudiants \$2
en vente: L'ALTERNATIF & LETTRES
+ au guichet le soir du concert

société de musique contemporaine du québec
4898, côte des neiges, app. 1403, Montréal, H3V 1G8
TEL: 736/5328

Le Meilleur récepteur actuel

SONCLIFF LTD

766 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 844-3441 (Fermé le lundi)

Un livre qu'il faut vraiment lire!

Histoire des Patriotes
Gérard Filteau

Cette Histoire des Patriotes, racontée par Gérard Filteau, est d'une étonnante actualité — douloureusement étonnante. L'histoire de ce pays ne serait-elle donc qu'un éternel recommencement? Son destin serait-il de tourner dérisoirement en rond?

On ouvre le livre au hasard et on bute sur les phrases où les noms, les dates, les événements, les situations sont quasi interchangeables. Il est long, le chemin qui mène de 1834 à maintenant.

Aussi n'est-il pas vain de s'attarder sur cet épisode de notre passé. Cette Histoire des Patriotes trop souvent invoqué à tort, charriée, romancée, minimisée, Gérard Filteau la raconte honnêtement, dans le style des hommes de sa génération. Pondéré et passionné à la fois, il écrit l'histoire de ces hommes, avec leurs difficultés, leurs erreurs, leur sincérité, leur foi et cet espoir indestructible qui les habitait. Ces erreurs dont on peut encore aujourd'hui — peut-être surtout aujourd'hui — tirer des leçons. Cet espoir qui a traversé toutes ces années, qui survit...

Une centaine de photos -
500 pages grand format - \$15.95

L'Aurore, 221 ouest Saint-Paul, Montréal - 844-8764

Grâce à Pierre Pagé et à son équipe

La littérature radiophonique existe au Québec et vient tout juste d'être tirée de l'oubli

propos recueillis par
Jean-Pierre Tadros

"Il est certain, comme l'a déjà dit Jacques Languirand, que nous sommes dans une civilisation de l'oral, beaucoup plus que de l'écrit. Et pourtant, seuls les documents écrits sont valorisés par les institutions; alors que les documents oraux — je pense en particulier aux émissions de radio — ne sont presque pas considérés. Cependant, il y a aurait lieu de conserver ces documents oraux, et pas seulement les déclarations des ministres et des hommes publics. Ce qu'il faudrait, c'est conserver d'abord et avant tout les documents des créateurs, de ces gens qui font évoluer le Québec."

Ces propos, c'est Pierre Pagé qui nous les tenait la semaine dernière. Et il sait de quoi il parle. Pendant cinq ans, avec l'aide d'une équipe réduite mais dynamique dont il faut au moins citer les noms de Renée Legris et de Louise Blouin, il a entrepris d'inventorier notre patrimoine littéraire radiophonique. Cela n'a l'air de rien, et pourtant quand on pense que cette littérature — qui depuis 1930 s'est révélée des plus florissantes — a été totalement ignorée, on comprendra que le travail a dû être immense.

D'autant plus que toutes les émissions ont été détruites, et qu'il a donc fallu aller à la recherche des textes, des manuscrits que comédiens, auteurs ou réalisateurs avaient (peut-être) conservés. "Nous avons dû, nous fera remarquer Pierre Pagé, frapper à près de 125 portes différentes". Et la moisson aura été fort abondante, car de cette quête épuisante, l'équipe de Pierre Pagé aura pu recueillir quelque 500.000 pages de textes! Qui oserait donc prétendre que la littérature radiophonique québécoise n'existe pas?

Toute cette littérature a été microfilmée, classée, répertoriée. Et en attendant qu'elle devienne accessible à tout le monde — il y aura de merveilleuses anthologies à faire avec tout ce matériel — Pierre Pagé nous propose, question d'attiser notre soif, un volumineux "Répertoire des oeuvres de la littérature radiophonique québécoise, 1930-1970". Et quand je dis volumineux, ce n'est même pas une figure de style que j'emploie, puisque ce répertoire que vient de publier les Éditions Fides compte... 800 pages.

Le secteur radiophonique couvert par le "Répertoire" comprend essentiellement les oeuvres de littérature — ce que l'on entend par là dans son sens habituel ou dans le sens de la littérature dite populaire par opposition aux autres catégories d'émissions: informations, variétés, affaires publiques ou chroniques sportives. D'autre part, le "Répertoire" ne contient que les références de textes diffusés au réseau AM. Ce qui représente quand même 2.000 titres d'oeuvres ou de documents.

Cet ensemble, il est important de le dire, est d'abord et avant tout formé de manuscrits recueillis dans des archives privées,

qui ont été toutes microfilmées, et de manuscrits appartenant à Radio-Canada, dont une minorité seulement a été microfilmée. Au total, cette collection des "Archives de la littérature radiophonique" comprend environ 432.000 pages microfilmées de textes et de documents radiophoniques.

Enfin, les oeuvres du "Répertoire" se distribuent de la façon suivante: 1074 radiodramas, 71 radioromans, 120 dramatiques par épisodes, 11 textes humoristiques, 182 contes et récits, 83 dramatisations historiques. Près de 400 autres titres désignent des genres mineurs et des documents divers. Au moment où l'on redécouvre toute cette littérature, ce petit décompte statistique nous apparaît des plus importants.

Cela représenterait, d'après Pierre Pagé — qui, incidemment, est professeur à l'UQAM — 90 à 95% de la littérature radiophonique québécoise existante. Ce qui est, reconnaissons-le un beau score. D'autant plus que la cueillette n'a pas été facile, puisqu'on détruit en effet quotidiennement beaucoup de documents. "Il a fallu agir très vite, nous dira Pierre Pagé. Nous avons dû, à un certain moment, travailler presque jour et nuit, et c'est à peine une figure de style. Parce que nos informateurs étaient souvent très âgés, malades. Et puis on démenage souvent ici, et il fallait arriver avant que les gens ne se délestent de caisses qui les encombraient. Personne ne s'intéressait plus à ces manuscrits, et ils étaient très étonnés quand on allait les leur demander. Certains étaient d'ailleurs très amers, parce qu'ils pensaient que tout leur travail n'intéressait plus personne."

Pierre Pagé et son équipe viennent donc de mettre à jour toute une portion de notre patrimoine culturel avec laquelle l'historien, sociologue et critique devront désormais composer. Car cette littérature n'est pas négligeable — on l'a vu à travers quelques chiffres — et a eu un impact considérable sur toute la population québécoise.

Mais avant de laisser la parole à Pierre Pagé, qui nous dira de quoi est faite cette littérature, étonnons-nous du peu de cas que le ministère des Affaires culturelles semble porter à toute cette production littéraire en péril. Si on avait en haut lieu, un sens aigu de la conservation de nos archives culturelles, on trouverait les fonds nécessaires pour conserver ces documents radiophoniques. Ne rejetons pas cependant tout le blâme sur les fonctionnaires, car il faut souligner que c'est toute la collectivité québécoise qui n'avait pas pris conscience du besoin de conserver ses archives culturelles. Il faut espérer maintenant que ce "Répertoire des oeuvres de la littérature radiophonique québécoise" nous rendra un peu plus conscient et de la richesse de cette production radiophonique et de la nécessité de la conserver. Et de préférence au Québec (cette dernière remarque s'adressant naturellement à notre ministre des Affaires culturelles).

Et maintenant, la parole à Pierre Pagé.

Durant les années trente

La radio a-t-elle sauvé la langue française au Québec?

"Nous, ce que nous avons retrouvé ce sont vraiment des textes écrits, c'est vraiment une littérature au sens strict du terme. Que dire alors de la langue véhiculée par ces textes? Beaucoup de choses en fait, et je crois que pour des chercheurs qui s'intéressent à l'évolution de la langue québécoise, on trouve dans cette littérature radiophonique une foule d'éléments de première importance.

Nous avons là des spécimens de la langue de différentes régions québécoises. Nous avons aussi différents niveaux de langage: langage très populaire, langage très savant; et l'on peut même, grâce aux personnages qui sont mis en scène et au genre d'intrigue, amorcer une sociologie de la langue québécoise. Dans certaines pièces, par exemple, le personnage parle à la française, et d'autres personnages le lui reprocheront, le traitant de snob. Ainsi, à certains moments, on critiquait la langue correcte ou, si l'on veut, la phonétique plus élaborée.

Certaines émissions, par contre, présentaient carrément une langue québécoise très populaire, une langue sans aucune tentative d'épuration. Et là, on y trouve, 40 ans avant le mot, l'origine du jodel, c'est-à-dire d'une langue parlée québécoise écrite en fonction de la phonétique et non pas en fonction de la grammaire.

Cette radio québécoise utilisait une langue généralement pittoresque. Quelquefois c'était une langue incorrecte mais, chose assez surprenante, c'était

beaucoup moins fréquent qu'on pourrait le croire. En ce qui concerne le vocabulaire, par exemple, on allait chercher des mots du parlé régional, des mots de la langue populaire de tel quartier ou de tel métier, on allait chercher des trucs comme ça.

Il faut ensuite faire remarquer que, durant les années quarante, il y a eu un mouvement très net vers une amélioration de la langue. Il faut dire que la langue des débuts de la radio, vers les années trente, était beaucoup plus faible. Et cela m'a été confirmé par un producteur qui eût une très grande importance pendant des années. Il s'agit d'Olivier Carignan. Il me racontait, qu'au tout début de la radio québécoise, les grandes compagnies américaines ou torontoises, qui commandaient les textes, obligeaient les scripteurs à écrire mal sous prétexte que c'était le seul moyen d'atteindre la population, c'est-à-dire les masses populaires du Québec. Or Carignan, au moment où il dirigeait une agence de publicité, est arrivé à convaincre, les commanditaires qu'il était possible d'atteindre le public avec des oeuvres écrites dans une langue correcte. Il a ainsi créé le fameux radioman qui a duré 26 ans, "Jenesse dorée". Et cette oeuvre s'est efforcé à donner une image fidèle du milieu québécois, mais une image acceptable dans une langue correcte.

Ceci m'amène à formuler l'hypothèse suivante: si l'on regarde certains journaux et certains textes radiophoniques des années

trente, on constate que la langue française était extrêmement pauvre, et beaucoup plus farcie d'anglicismes que dans les années soixante. La radio, donc, selon cette hypothèse qui m'a été confirmée par plusieurs auteurs ainsi que par plusieurs comédiens et réalisateurs, cette radio a peut-être sauvé la langue française au Québec dans les années quarante. Et cela pour les raisons suivantes: c'est que la population québécoise est une population dispersée. Nous sommes et nous étions peu nombreux et n'avions pas alors la possibilité de vivre une manifestation culturelle de masse en français. La radio a comblé ce lien et a créé un environnement linguistique français au Québec.

La radio a donc permis de créer un environnement français complet. Pour les travailleurs, par exemple, qui allaient travailler dans les usines contrôlées par des patrons et des cadres anglophones, en revenant à la maison et grâce à la radio qui était ouverte du matin au soir, ils se retrouvaient baignés dans une atmosphère totalement française. La langue française à la radio a donc nettement influencé l'évolution de la langue québécoise. Elle en est le reflet, mais elle a été également un agent de survie et même d'enrichissement de cette langue.

En ce qui concerne donc la langue, je pense que la radio tout en étant le reflet, a été aussi un agent de formation de la langue québécoise."



Le radio-roman "Un Homme et son péché" de Claude-Henri Grignon, réalisé par Guy Mauffette, vers 1940. Au micro: Hector Charland et Estelle Mauffette. A la console: Alphonse Ouimet. Assis: A. Alys, Albert Duquesne, Bella Ouellette. Derrière la vitre, debout: Guy Mauffette.

Une littérature de première importance

"Ce répertoire recueille présentement plus de deux mille titres d'émissions. Quand on pense à ça on constate que ça change radicalement le paysage de la littérature québécoise.

C'est que la littérature québécoise, jusqu'à ces dernières années, a été une littérature quantitativement peu abondante. C'est une littérature qui a été lente à démarrer pour des tas de raisons historiques et sociales; et puis, ça a été également une littérature dont la diffusion a été limitée à cause du bassin de population assez réduit que représente le Québec, et qui fait qu'un tirage de 1.000 ou 2.000 exemplaires était souvent un tirage maximum pour certains romans ou certains textes.

Or, la littérature radiophonique manifeste une production fort abondante puisqu'on a pu recueillir plus d'un demi million de pages de textes. D'autre part, c'est une production culturelle qui a atteint des millions de Québécois. À ce double titre, c'est une littérature québécoise de première importance. Même si elle est souvent imparfaite.

Mais sur ce dernier point, je pense qu'il faut être prudent. Si on regarde les romans québécois publiés dans les années 40 ou 50, les chefs-d'oeuvre de classe internationale étaient fort peu nombreux. Et il n'y a pas finalement de grande différence entre les romans publiés et les textes radiophoniques. D'un autre côté, le théâtre sur scène de cette même période n'était pas meilleur que le théâtre radiophonique. Cependant, il y avait malgré tout des oeuvres radiophoniques d'une très grande qualité.

Je pense, par exemple, aux textes de Robert Choquette, "Métropole" et "La pension Velder", qui étaient goûtés par le public et qui avaient des millions d'auditeurs. C'était absolument magnifique. Ces textes-là, on les relit aujourd'hui et on s'aperçoit avec étonnement qu'ils supportent la lecture; ils sont bien écrits.

Je pense aussi aux textes de Pierre Dagenais. Le radio-roman s'appelait "Faubourg à m'lasse". Il dépeignait un milieu populaire de la ville de Montréal. Ces textes-là étaient dramatiquement bien construits et très pittoresques. Et on peut énumérer comme ça plusieurs ou-

vrés qui étaient fort bien écrites. Pensons à "La famille Plouffe" de Roger Lemelin, et à "Un homme et son péché" de Claude-Henri Grignon qui a tenu les ondes pendant près de 25 ans.

Une image du Québec

Toutes ces oeuvres mettaient, il ne faut pas l'oublier, en scène des Québécois dans leur milieu. Cette littérature avait la qualité primordiale de donner aux Québécois une image d'eux-mêmes. Et ça, c'est intéressant parce qu'il y a beaucoup d'oeuvres publiées durant les années 40 qui avaient comme souci premier d'être "internationales"; et on rêvait parfois de se faire publier à Paris. Or, la littérature québécoise est une littérature authentiquement québécoise aussi bien par son contenu que par sa destination. C'est donc dommage que la critique ne se soit pas penchée sur elle.

Et puis il ne faut pas oublier les réactions du public. Là-dessus les réalisateurs et les comédiens auraient de bonnes anecdotes à raconter. Le radio-roman "Un homme et son péché" de Claude-Henri Grignon mettait en scène comme principal personnage un avare qui "maganait" sa femme. Et sa femme vivait comme lui très pauvrement; mais il arrivait à certains moments qu'elle se mette pour aller au mariage de sa cousine. Et bien, imaginez-vous qu'on recevait à la station radiophonique des paires de soulier!

Évidemment, ça relève de la crédulité populaire, mais cela montre l'impact de telles émissions sur le public. On envoyait aussi beaucoup de lettres. Nous avons microfilmé des liasses de lettres envoyées à des réalisateurs ou à des auteurs. Malheureusement, la majeure partie de ces lettres ont été détruites maintenant. Ce qui en reste témoigne bien en tout cas des relations qui pouvaient s'établir entre les pièces radiophoniques et leur auditoire.

Et puis il y a une autre chose intéressante à mentionner. Robert Choquette, je ne sais plus en

quelle année, avait convoqué à la Salle St-Stanislas à Montréal une réunion de ces auditeurs pour les consulter sur l'évolution à donner à son intrigue. Et il arrivait ainsi que certaines de ces émissions se fassent ainsi en salle, avec le public. Celui-ci pouvait alors rencontrer les comédiens et protester contre le sort que l'on faisait contre tel ou tel personnage. Il ne faut pas oublier que certains de ces radio-romans duraient plus de vingt ans, ils faisaient donc en quelque sorte partie de la vie des gens.

La littérature humoristique

Je veux maintenant souligner une veine de la littérature radiophonique qui a été très importante depuis les débuts de la radio québécoise, et c'est la veine humoristique. Parce que le comique à la radio a toujours été très important, et il s'est développé là un humour québécois, un comique authentiquement québécois.

Les gens d'un certain âge se rappelleront, par exemple, des émissions rédigées par Ovilé Légaré; entre autres d'une série qui s'appelait "Nazaire et Barnaché" et qui mettait en scène une sorte de société

parallèle. C'est un cas unique dans la littérature québécoise; on a fait une dramatique sur les personnages d'un bidonville.

De quoi s'agissait-il? Des gens, qui habitaient dans de petites baraques, réussissaient un jour à obtenir un lopin de terre dans un coin reculé des Laurentides. Ils vont donc s'installer là, se bâtissent des maisons avec des bouts de planche. Et comme ça, ils sont amenés à se bricoler une société à eux, avec leur maire, leurs conseillers, etc. Et par ce biais, voilà que l'on est transposé dans une sorte de parodie de la vie québécoise, de satire des institutions québécoises. Et ce qui est important à noter, c'est que cette satire allait des fois très loin.

À la radio, chose étonnante, on pouvait se permettre de dire certaines choses, sur le mode humoristique, qu'on n'aurait jamais pu publier. D'où, encore une fois l'importance de la radio.

En tout cas, il y a eu une tradition humoristique extrêmement importante à la radio. Je mentionne certains noms qui, je crois, s'imposent. Tout d'abord celui de Jovette Bernier qui a fait une série qui a duré 20 ans, "Quelles nouvelles". Il s'agissait de textes bref mettant en scène surtout la

femme au foyer; c'était de petits portraits de la vie quotidienne.

Il y avait aussi les textes comiques écrits pour une autre série intéressante, "Radio Carabin". Et l'un des auteurs de ces textes était Louis Pelland, peu connu dans les lettres québécoises, et c'est dommage. Il y a eu également l'émission "Carte blanche" qui allait durer trois ans, de 1951 à 1955, c'est-à-dire en plein régime Duplessis. C'était une satire de l'actualité, des institutions et des hommes publics québécois. Cette émission-là était animée en particulier par Fernand Séguin qui s'est révélé un humoriste de grande classe.

Plus près de nous, il y avait une série comme "Chez Miville". Les textes de la série, qui a duré 14 ans, n'étaient pas improvisés. C'était de l'humour, mais écrit, rédigé et même répété par les comédiens comme dans une dramatique. Les principaux auteurs de ces textes étaient Albert Brie, Louis-Martin Tard, Louis Pelland, Louis Landry.

Pensez donc qu'une personne comme Albert Brie a écrit 14.000 pages de textes humoristiques; et à mon avis cela vaut largement du Daninos. Et surtout c'était de l'humour spécifiquement québécois. Pour moi, c'est très important, car ce n'est pas des blagues recueillies ailleurs, dans Reader's Digest par exemple. Non, c'était typiquement québécois, fait à partir de portraits québécois.

D'ailleurs, à propos de ces textes humoristiques, nous nous apprêtons à publier, en accord avec les auteurs concernés, une anthologie de l'humour radiophonique québécois. Évidemment, comme il s'agit d'une anthologie de textes qui sont tous restés inédits jusqu'à ce jour, nous ne publierons pas de fragments. De chaque auteur, nous publierons au moins une cinquantaine de pages afin que l'on puisse avoir une idée assez précise du contenu de ces textes humoristiques de la radio. Et il y aura là réuni, environ 25 auteurs humoristiques québécois. Ce sera, je crois, une grande découverte pour plusieurs.

Comme dirait l'autre, le Québec reste à découvrir. Sa littérature aussi.



Pierre Pagé et sa collaboratrice Renée Legris lors du lancement du "Répertoire" à la Bibliothèque nationale, il y a deux semaines.

en toutes lettres

par Claude Lagadec

“Les chevaux du diable” de Lapassade

La subversion, moyen d'analyse

La politique du corps est à l'ordre du jour, politique aussi bien qu'émotive.

On connaît Georges Lapassade par son passage à l'Université du Québec à Montréal en 1970. Invité du recteur Léo Dorais, ce professeur d'analyse institutionnelle à Vincennes avait alors appliqué à l'UQAM ses méthodes peu ordinaires. Et l'on sait qu'il suffit que Lapassade étudie d'un peu près une institution d'enseignement pour faire voler en éclats tous les beaux mensonges vernis des structures officielles, mécontenter à peu près tout le monde et se voir menacé de toutes les expulsions imaginables.

Et pourtant, Lapassade continue de se faire réinviter par les recteurs modernistes. Le dernier ouvrage de Lapassade relate sa récente intervention de trois mois au Brésil. Comme dans plusieurs de ses autres ouvrages, le style oscille du récit à la théorie, souvent haché, décousu et comme rompu sous l'effort et la mesure de l'entreprise elle-même.

“J'ai tenté de montrer ici comment, par des

voies encore limitées, tronquées, malgré la censure et l'autocensure, la libération des désirs interdits peut commencer”. “C'est par le refus, le sexe, la transe, le cri, par l'implication violente de l'“analyste” que la subversion peut s'infiltrer dans le champ analytique.”

C'est au Brésil qu'il a découvert les limites imposées à son travail par l'autocensure d'une homosexualité qui s'ignore. Traditionnellement, l'analyste, au sens psychologique tout comme au sens politique, veut intervenir sans s'impliquer. Lapassade déclare: “Ma vie publique est celle d'un professeur quelque peu “contestataire” sur le plan des idées politiques. Mais la sexualité reste entre nous le problème tabou. Tout se passait comme à Montréal lorsque, en 1970, je faisais l'analyse institutionnelle de l'Université du Québec: le désir était mis hors du champ de l'analyse”.

Et c'est ainsi que l'homosexualité (latente, dirait certainement Jean-Marc Pottier) de Georges Lapassade devint, de plein droit, facteur d'intervention politique à Belo Horizonte au Brésil.

Avant de voir Lapassade au travail il m'est arrivé de me demander ce que signifie l'expression “agitateur professionnel”. Maintenant je sais, mais cet homme n'est certainement pas un trouble-fête: cette dernière expression apparaît en effet d'une cruelle fausseté à quiconque a passé trois jours ou trois heures dans une université. Il serait plus juste de l'appeler l'amuseur public d'une amicale de croque-morts. Ce n'est quand même pas Georges Lapassade qui crée à lui tout seul l'espèce de mouvement brownien qui saisit les foules d'universitaires en délire sur chacun de ses passages.

Pour Lapassade, le problème fondamental de l'analyse institutionnelle dont il est l'un des inventeurs avec René Loureau c'est: “Où est réellement le pouvoir? Où est l'État? Que signifie la répression? Quelle répression?” Et ses travaux montrent à l'évidence combien nous sommes encore éloignés d'une connaissance véritable et donc qualifiée de ce qui est l'hypothèse de base, à savoir que le pouvoir possède une dimension sexuelle-émotive, celle-là même que Wilhelm Reich n'a jamais pu isoler. En termes marxistes, on demanderait: existe-t-il une plus-value émotive?

Le problème du pouvoir est certainement le problème numéro un de notre temps. Je veux dire que c'est par excellence le point obscur de notre réalité sociale, la chose la plus mystérieuse et la plus innommable en même temps que la plus quotidienne et la plus ordinaire de notre monde culturel.

L'entreprise de Lapassade apparaît profondément choquée et perverse en ce qu'elle semble emprunter, comme par un choix délibéré, les voies les plus propres à aggraver le problème plutôt qu'à le résoudre, en sorte que l'on ne sait jamais si le viol qu'il s'approprie à commettre aura pour victime l'institution elle-même ou bien le respect qu'il a encore en lui-même pour elle. Inceste ou auto-mutilation? Cette ambiguïté est sans doute essentielle, et les aventures du sacrilège ambulant qu'est Georges Lapassade, ses terreurs et ses excès, ses regrets et ses adieux sont pour nous tout autant des appels au Grand

Soir révolutionnaire qu'évoqueurs d'une procession de flagellants un Vendredi Saint à Séville.

Il est devenu courant d'affirmer que l'institution d'enseignement joue le rôle de police culturelle, mais comme on ne sait toujours pas en quoi consiste le pouvoir les enseignants qui pratiquent l'analyse institutionnelle ne sont peut-être en réalité que les super-policiers d'un monde en train de se faire.

Le dernier ouvrage de Lapassade ne nous permet nullement de répondre à cette question. Il constitue un autre témoignage du coût émotif extrêmement élevé par l'amplitude de ses implications personnelles encouru par ces aventuriers modernes que sont les contestataires du monde de l'enseignement. L'efficacité réelle de ce travail demeure incertaine.

Réflexion pour un temps présent: “Tous les imbéciles de la bourgeoisie qui prononcent sans cesse les mots ‘immoral, immoralité, moralité dans l'art’ et autres bêtises me font penser à Louise Villedieu, putain à cinq francs, qui m'accompagnait une fois au Louvre, où elle n'était jamais allée, se mit à rougir, à se couvrir le visage, et me tirant à chaque instant par la manche, me demandait, devant les statues et les tableaux immortels, comment on pouvait étaler publiquement de pareilles ‘indécences’”. Charles Baudelaire.

Georges Lapassade, *Les chevaux du diable, une dérive transsexualiste*, Paris, Editions universitaires, Collection Psychoteque, 128 pages, \$4.50.

Marionnettes à l'UQAM

“Marionnettes Essai 73” présentera son spectacle “Le voyage de Kipawa et de Monsieur Bomsawin” au Pavillon Lafontaine de l'UQAM (1301 est, rue Sherbrooke), aujourd'hui à 14 h 30.

“Le voyage de Kipawa et de Monsieur Bomsawin”, c'est une longue promenade dans un monde féérique, rempli d'animaux

et d'objets enchantés, dans un merveilleux pays de chansons, de musique, de “tam tam”, et de couleurs. Pour monter ce spectacle, la troupe s'est inspirée d'une des bandes dessinées de Cohen: “Le naufrage de Monsieur Antonin”, y puisant poésie, couleurs et enchantement.

La troupe “Marionnettes Essai 73” existe depuis 2 ans, et a présenté 3 spectacles.

Le Groupe de la Place Royale
danse moderne
théâtre Contaire
453, rue St. François-Xavier (N.-M.)
événement IV
dim. 23 mars 15h00.
réservations 861-5921
288-5315

MONIQUE MIVILLE-DESCHÊNES
m'en revenant...
les 21 et 22 mars
22:30 et minuit
AU BOUT DU VIEUX
356 Berri (près du port)
844-0567

les disques

par Gilbert Poulin

“Aida” de Verdi

Enfin, un enregistrement idéal

VERDI: Aida. Montserrat Caballé (soprano), Fiorenza Cossotto (mezzo-soprano), Plácido Domingo (ténor), Piero Cappuccilli (baryton), Nicolai Ghiaurov (basse), Luigi Roni (basse). Chœur du Royal Opera House, Covent Garden; Trumpeters of the Royal Military School of Music, Kneller Hall; New Philharmonia Orchestra, dir.: Riccardo Muti. Angel, SCLX-3815, coffret de trois disques.

Si, dans la production de Verdi, “Otello” et “Falstaff” atteignent les sommets du drame musical, “Aida” est sans aucun doute le plus spectaculaire de ses opéras. En fait, parmi tous les opéras du répertoire, “Aida” est le grand opéra par excellence: une action qui se déroule à l'époque des Pharaons, avec la silhouette gigantesque des pyramides à l'arrière-plan, l'armée égyptienne qui défile en triomphe, des amants qui meurent emmurés dans une crypte et quoi encore! Aussi, pour aller chercher sous les fastes et les fracas, les idées esquissées et poétiques de Verdi, l'ouvrage exige-t-il, aussi bien au théâtre que sur disque, un chef et des interprètes vraiment exceptionnels.

Le nouvel enregistrement Angel répond à toutes ces exigences, déclassant ainsi les autres versions en stéréo actuellement au catalogue: Karajan (1959), Mehta (1967), Leinsdorf (1971) et même celle de Solti, parue sur RCA, en 1962, (maintenant sur London). Avant de faire quelques comparaisons, j'ai écouté le nouvel enregistrement Angel sans interruption et je dois dire qu'il a soutenu mon intérêt du début à la fin.

Riccardo Muti, qui fait ici ses débuts discographiques, est un jeune chef d'orchestre dont on a pas fini d'entendre parler. L'un de ses grands mérites est d'avoir suivi presque fidèlement les indications de tempo, nombreuses et précises, de la partition de Verdi. Muti aborde l'ouvrage dans son ensemble, jamais il n'accorde aux détails une importance excessive. Sa conception est théâtrale dans le bon sens du terme. Le maniérisme qui afflige certains enregistrements d'opéra de chefs célèbres, comme Karajan, par exemple, est ici totalement absent. Muti prend aussi grand soin de ne jamais “écraser” les voix sous la masse orchestrale. Les passages du récitatif au “cantabile” se font avec la plus grande fluidité et la sonorité nourrie de l'orchestre de Verdi est constamment mise en valeur. La célèbre scène de l'entrée triomphale de l'armée égyptienne est plus triomphale encore que chez Solti, avec les trompettes éclatantes du Kneller Hall. La direction de Riccardo Muti est marquée d'une telle sincérité, d'une telle inspiration, qu'elle parvient même à ranimer notre intérêt pour l'indigente musique des ballets.

Au niveau de la distribution, le nouvel enregistrement est aussi une source constante d'admiration, sans faiblesse aucune. Personnellement, un tel assemblage de grands noms —

Caballé, Domingo, Cossotto, Cappuccilli, Ghiaurov — m'inquiétait un peu; l'unité risquait d'en souffrir et par le fait même, la musique. Mais non, grâce en bonne partie à la solide direction de Muti.

Pour le rôle d'Aida, le nom de Caballé n'est pas celui qui me serait venu le plus naturellement à l'esprit mais la chanteuse est ici dans une forme splendide et surpasse aisément Nilsson

difficile à surpasser mais Cossotto ne manque certes pas de tempérament et nul doute qu'elle possède aussi toutes les ressources vocales et dramatiques que requiert le rôle d'Amnérís. Elle fait une Princesse Royale tout à fait convaincante et ne s'embarasse pas des subtilités de Bumbry, tour à tour amoureuse, jalouse, menaçante, repentante.

Radamès n'est pas un rôle facile à distribuer: il exige un ténor assez lyrique pour exprimer la tendre poésie de “Celeste Aida” et assez fort pour rendre le côté héroïque et tragique du personnage. Domingo se rap-

conquérant féroce et une voix pleine de mordant. En Ramfis, Ghiaurov n'a pas de rival et Luigi Roni fait un Roi d'Égypte imposant, à la voix noble et ronde. Esther Casas, un jeune soprano d'origine espagnole, fait de remarquables débuts dans le rôle de la Grande-Prêtresse.

Avec le chœur du Covent Garden, on a affaire à des chanteurs qui ont l'habitude de l'opéra, disciplinés mais vivants; on lui doit une large part de l'atmosphère de cet enregistrement. Le New Philharmonia Orchestra ne m'a jamais paru meilleur et il faut noter la grande beauté de ses bois. En terminant, un mot sur la



(Mehta), Tebaldi (Karajan) et même Price (Solti et Leinsdorf), sa plus sérieuse rivale. Un peu voilée, incertaine au début, la voix de Caballé se réchauffe peu à peu et, avant la fin du “Ritorna vincitor”, elle retrouve toute sa rondeur, toute son expression et les gardera jusqu'au duo de crescendo qui termine l'ouvrage. Caballé atteint un sommet dans la scène du caveau — avec Domingo — surpassant même l'inoubliable Milanov dans le vieil enregistrement mono RCA (réédité sur Victrola).

Dans le rôle d'Amnérís, entre Simionato (Karajan), Gorr (Solti) et Bumbry (Mehta et Leinsdorf), mes préférences vont toujours à Simionato qui me semble

proche beaucoup de Bergonzi (Karajan) mais il est encore meilleur. Depuis son enregistrement avec Leinsdorf, son interprétation a gagné en profondeur et sa voix est plus généreuse. Il importe donc que Domingo termine maintenant “forte” au lieu de “mo-mento” le “Celeste Aida”; selon moi, le moment de vérité pour Radamès est “Morir! si pura e bella!” et tout le reste de la scène finale. Domingo y est absolument superbe: il chante avec chaleur et passion mais sans les épanchements de Vickers (Solti) et encore moins les “forte” ridicules de Corelli (Mehta) qui semble confondre volume et intensité.

Le Amonasro de Cappuccilli a l'autorité d'un

prise de son. Elle est ample et brillante, sans aucun effet de stéréophonie inutile, ménageant un juste équilibre entre les voix et l'orchestre. Pressage et gravure sont aussi excellents.

Tant de qualité ne se retrouvent pas souvent dans un même enregistrement d'opéra et je crois que cela justifie amplement que je recommande chaudement ce coffret. À mon avis, tant sur le plan de l'interprétation que sur le plan technique, c'est une réalisation nettement plus cohérente et, somme toute, beaucoup plus réussie que les enregistrements de Karajan et de Solti. Un livret (italien-anglais), comprenant un intéressant essai de Harold Rosenthal, est inclus.

Au Patriote

Raymond Lévesque est au Patriote cette fin de semaine. Des chansons nouvelles, de la poésie et bien sûr des monologues... En première partie, Bruno Brel, auteur-compositeur.



COURS DE TISSAGE
LECLERC
DEBUTANT LE 21 AVRIL
20 HEURES \$60.00
COURS DE TAPISSERIE
GOBELIN
LE 1ER AVRIL
30 HEURES \$85.00
* 381-5782
* 384-9500
Inscription des maintenant
Permis de Culture
Personnelle de Ville de
Montréal (749-5351)
Métiers à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc.
CENTRE DE TISSAGE Leclerc
WEAVING CENTER
9210 LAKEVIEW MONTREAL, H2M-1S2

Kébec Spec & Gilles Talbot présentent
Jean-Pierre FERIAND
du 22 avril au 11 mai
relâche le lundi
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

MONIQUE LEYRAC
CHANTE **NELLIGAN**
REPRISE au GESU du 1 au 15 avril
mar. merc. 8h30 • jeu. ven. 9h30 • sam. 10h30 • dim. 7h30
GESU 1200 Bleury, Rés. 866-8914
musique des chansons:
ANDRÉ GAGNON

francoise chartrand presente
ELISABETH SCHWARZKOPF
en récital d'adieu
LUNDI, 7 AVRIL À 20 HEURES
Billets: \$4.00, \$6.00, \$8.00, \$10.00
En vente: P.V.M., Sauve et Frères et guichets de la Place des Arts.
SALLE WILFRID-PELLETIER

La Compagnie **Jean Duceppe** inc.
en collaboration avec **CMS** présente
L'ANNÉE du CHAMPIONNAT
25 MARS au 6 AVRIL
COMMENT VOLER UNE ÉLECTION
“THAT CHAMPIONSHIP SEASON”
de **JASON MILLER**
AVEC
Lionel Villeneuve Yves Létourneau
Roger Lebel Denis Drouin Jean Lajeunesse
Mise en scène Joël Miller Traduction René Dionne Décor et costumes Michael Eagan
Reprise de la meilleure comédie de l'année dernière!
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
BILLET EN VENTE

ANDRÉ GAGNON
un spectacle de Michel Gélinas, avec la collaboration de CFGL-FM
10 au 16 MARS
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE
Le samedi 12 avril, 20h30
Salle Wilfrid-Pelletier
Billets en vente à la Place des Arts seulement
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18, 842-2112

le clin d'oeil d'antoine

par Antoine Désilets

Antoine Désilets répond chaque semaine à vos questions sur la photographie. Il vous invite aussi à lui envoyer vos meilleures photos (format 5 x 7 jusqu'à 11 x 14). Ces envois devront contenir une enveloppe de retour dûment affranchie pour que vous solent retournées vos photos. Les meilleures de ces photos seront publiées dans le cadre de cette page. Tous textes, suggestions ou/et commentaires pertinents à la photographie trouveront écho dans cette page. Vos envois devront être adressés à LE CLIN D'OEIL D'ANTOINE, quotidiennement LE JOUR, 387 boul. Lebeau, ville Saint-Laurent, Québec.

Un chroniqueur qui veut savoir qui vous êtes...!

Vous n'êtes pas sans savoir que le quotidien LE JOUR a récemment effectué un sondage auprès de ses lecteurs, qu'il a intitulé "Profil des lecteurs", et auquel, à la question "Êtes-vous amateur de photographie?", 54% des lecteurs ont répondu "oui" (97% ayant bien voulu répondre à la question). Ce chiffre pour le moins impressionnant met bien en lumière une fois de plus, le rôle important que joue la photographie, et de façon plus large encore l'audio-visuel, dans la vie de tous les jours de milliers de québécois.

Aujourd'hui, j'aimerais, dans le but de satisfaire une curiosité bien naturelle et d'en savoir plus long sur ces 54% d'intéressés, vous soumettre un second questionnaire sur la photographie auquel je vous demanderais de répondre le plus honnêtement et le plus précisément possible. Personne, évidemment, n'est obligé de s'identifier. Si besoin s'en fait sentir, n'hésitez pas non plus à formuler des commentaires sur une feuille à part. Ce sondage, que j'essaierai de commenter moi-même vers la mi-mai, sera sans doute d'une grande utilité au groupe qui me remplacera au début d'avril, dans la rédaction de cette chronique, car je serai moi-même, à ce moment-là, en "réclusion totale" pour une période d'un an ou plus à travailler sur un projet photographique important.

Quoiqu'il en soit, CETTE PAGE DOIT ÊTRE DÉCOUPÉE, MISE DE CÔTÉ ET REMPLIE LE PLUS TÔT POSSIBLE! Et si le courage vous manque, passez-la à un ami photographe...



Bonjour M. Désilets,

Depuis le temps que je me dis qu'il faut que je vous envoie de mes photos, je me suis enfin décidé à le faire. Cependant, j'ai bien peur que vous ne pourrez pas dire "en voilà un qui a compris". Je ne fais de la photo que depuis un an et je n'ai jamais participé à un concours, ne croyant pas tellement à mes chances de succès, pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs. Ce qui m'a attiré, c'est plutôt le fait que vous fassiez une critique de notre travail. Il est très important de temps à autre de faire le point et l'opinion d'un expert (c'est de vous que je parle) ne peut être que bénéfique. Ainsi je vous donnerai donc quelques renseignements sur les photos que je vous envoie.

La photo —1... À chaque année nous faisons pousser des glaïeuls et tous les matins à partir du mois de juillet un oiseau mouche vient faire une petite visite. J'ai tenté de fixer sur pellicule toute la grâce de cet oiseau. Appareil Konica Autoreflex, lentille Vivitar 85-205mm zoom à 205mm, film tri-X, 1/500 à f/4.

La photo —2... Fille en bateau à voile. Je suis un adepte de ce

sport et j'ai voulu en faire ressortir les caractéristiques: évasion, vacances, tranquillité etc... etc... Même appareil, objectif Hexanon 57mm, film Panatomic-x 1/125 de seconde à f/8 filtre Vivitar rouge #25.

La photo —3... Ruisseau. Vous allez voir par les photos qui suivent que j'aime particulièrement la nature. Pour celle-ci il n'y a pas de raisons particulières, sinon que je trouvais intéressant ce cône de neige ensoleillé au milieu du ruisseau. Objectif Hexanon, film Panatomic-x 1/125 de seconde à f/11, filtre Vivitar jaune #8.

La photo —4... Photo d'enfant. J'ai essayé de faire ressortir l'oeil de l'enfant. Le positif contenait trop de points attirants; j'ai donc solarisé en ne gardant "positif" que la région de l'oeil, du nez et de la lèvre supérieure. Je trouve l'effet obtenu assez intéressant. Panatomic-x, 1/125ième, à f/2. Solarisation de l'épreuve.

Sans espérer faire la manchette de votre chronique, je vous remercie d'avance des commentaires que vous pourriez faire sur mes photos.

Jean Benoit
Lac Marois

Pour varier un peu le menu, j'ai choisi, cette semaine, de publier le dossier complet de M. Jean Benoit. C'est ce que l'on appelle en terme de métier un "portofolio". Inutile de dire que je ne ferai aucun commentaire puisque, à mon avis, elles sont toutes très belles tant au plan de la composition, de la technique et du contenu. Et je suis sûr que tous les lecteurs en conviendront.

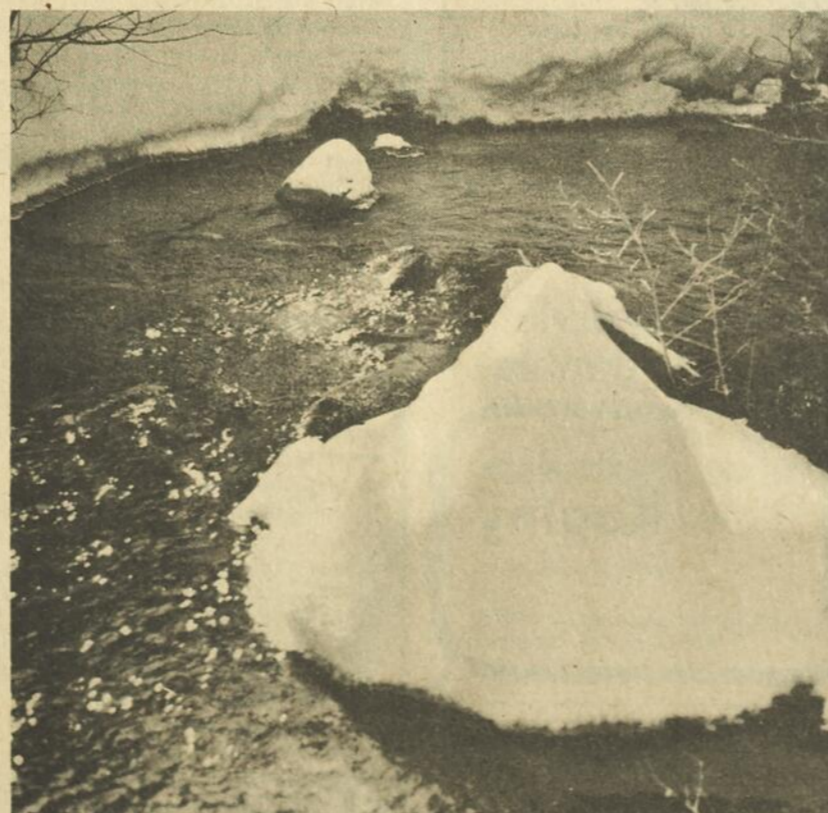
Questionnaire

- 1—Quel âge avez-vous?
- 2—Êtes-vous marié(e)?
- 3—Êtes-vous aux études?
- 4—Travaillez-vous?
- 5—Quel est votre salaire annuel?
- 6—Combien d'années de scolarité avez-vous?
- 7—Pratiquez-vous la photo en tant qu'amateur?...avec visée professionnelle?
- 8—Depuis combien de temps faites-vous de la photographie?
- 9—Avez-vous déjà suivi un cours en photographie?
- 10—Quel format d'appareil utilisez-vous?: 35 mm
- 2 1/4 x 2 1/4
- 11—Êtes-vous un simple usagé de la série des "instamatiques"?
- 12—Quelle est la marque de votre appareil?
- 13—Si vous en aviez les moyens, quelle marque préféreriez-vous acheter?
- 14—À combien évaluez-vous votre équipement de prise de vue?
- 15—Avez-vous votre propre chambre-noire?
- 16—Quelle en est la dimension (approximative)?
- 17—Combien vous a-t-elle coûté?
- 18—Quelle marque de papier à tirage utilisez-vous?
- 19—Vos préférences vont-elle pour le n/b..... la couleur..... les deux
- 20—Quelle marque de film noir et blanc utilisez-vous (Kodak ou autres)?
- 21—Quelle marque de film couleur utilisez-vous? (color)...(diapo)
- 22—Imprimez-vous vos propres négatifs couleurs?
- 23—Quels sont vos sujets photographiques préférés?
- 24—Vous utilisez combien de rouleaux de films par mois en moyenne?: No
- 25—Quel est votre fournisseur de matériels photographiques préféré?
- 26—Avez-vous déjà fait une exposition?
- 27—Quel est votre magazine Photo préféré?
- 28—Faites-vous parti d'un club-photo?
- 29—En tant qu'amateur, vous est-il arrivé de vendre des photos?
- 30—Combien dans votre entourage lisent cette page (d'un même journal)

COMMENTAIRES

Adressez ce questionnaire au: CLIN D'OEIL d'ANTOINE

387 Boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent



Nous soussigné, déclarons P.D.G.* officiel, Jean Benoit du Lac Marois R.R. 1 Piedmont (dont la photo apparaît ci-haut) et lui reconnaissons un Q.V.* de F/1... pour sa haute performance photographique. en foi de quoi nous lui décernons ce diplôme en ce 22ième jour du mois de mars de l'an de grâce, 1975.

* PHOTOGRAPHE DE GÉNIE
* QUOTIENT VISUEL

NOTA BENE: cette page a été tirée à 40,000 exemplaires par le quotidien LE JOUR, le seul journal des vrais Québécois

Antoine Désilets

LE JOUR

L'art et la manière

Le Musée régional de Rimouski

Grâce à l'inefficacité du MAC, il devra fermer ses portes...

par Jacques Morin (collaboration spéciale)

Le Musée d'Art de Rimouski a été inauguré le 23 juin 1972. Il abrite une minuscule collection permanente qui comporte trois pièces d'art traditionnel européen, dont deux toiles attribuées à Ribera, et une vingtaine d'œuvres d'art québécois dont huit de Sozor Côté, quelques pièces d'orfèvrerie et des sculptures sur bois. Ce musée a présenté, depuis son ouverture, une quarantaine d'expositions s'intéressant aux différentes formes des arts plastiques, de l'artisanat local aux œuvres d'envergure nationale en passant par la photographie d'art.

Historique
L'édifice actuel du Musée fut construit vers 1824 pour servir de troisième église paroissiale de Rimouski. Il fut utilisé ensuite comme collège (1862-76), puis comme maison-mère des Soeurs des Petites Ecoles (1876-1906), enfin par les Soeurs de la Charité, comme couvent (1907-09) et école (1909-70).

Cette année-là, la Corporation du Musée Régional, en fit l'acquisition et commença en juillet des travaux de restauration qui se terminèrent en janvier 1972.

On démolit les éléments récents étrangers à la construction originale; puis dans un deuxième temps, suivant les devis de l'architecte rimouskois, M. Gaston Martin, on ajouta deux planchers à l'intérieur pour l'aménagement de salles d'exposition.

Problèmes financiers
Pour sa phase de

renovation et ses premières années d'exploitation, le Musée Régional de Rimouski a bénéficié des fonds de l'entente Canada-Québec pour le développement de l'est du Québec (O.D.E.Q.), entente qui devrait se terminer en 1976.

Or, voici qu'avant même la fin de ce plan conjoint, plus précisément pour l'année fiscale 1974-75, le Musée ne reçoit plus de subvention (il a déjà fait une demande pour un montant de \$117.000,00). L'architecte Martin qui est aussi président du conseil exécutif de la Corpora-

tion du Musée, faisait état, dans une lettre au ministre Hardy des Affaires culturelles, en date du 12 septembre 1974, des difficultés financières de l'institution et dont voici un extrait: "Les cinq membres du comité exécutif et la direction du Musée croient davantage, après moins de trois ans d'opération, au rôle culturel de cette institution. De l'avis de plusieurs, le Musée a, dans ce court temps, polarisé plusieurs aspects de la vie culturelle régionale. Il ne faudrait pas que tous ces efforts humains et financiers demeurent sans lendemain. Nous avons tou-

jours cru et nous croyons encore à la cohérence des politiques de votre ministère pour l'épanouissement culturel de la région de l'est du Québec. Nous voulons tout autant croire à la continuité de ces politiques et de votre action soutenue et efficace dans notre milieu..."

Si donc, contre toute attente, le Gouvernement du Québec restait sourd à ce dernier appel, le Musée de Rimouski fermera ses portes le 1er avril, pour le malheur des amateurs d'art et des touristes, qui, par milliers, y faisaient halte chaque été.



Photo: Michel Laporte
Le musée régional de Rimouski

pop quebec

par Bruno Dostie

C'est le titre de son nouveau disque, mais...

Monique Miville-Deschênes n'est pas "battue des vents"

C'était à l'époque où je faisais une recherche sur la pêche à l'anguille pour l'Office national du film, en 1970, me raconte Monique Miville-Deschênes. Un matin que j'accompagnais des pêcheurs, et qu'il faisait une grosse tempête, on a trouvé une anguille complètement folle dans une cage, effrayée. Et y a un pêcheur qui m'a dit: après la tempête, a va être battue des vents. Ca veut dire amortie, traduit-elle. J'en ai fait une chanson dans laquelle ce sont les gens de la Côte, du Bas-du-Fleuve, qui sont battus des vents."

Une rentrée

Ces jours-ci, Monique Miville-Deschênes fait la navette entre son pays de Saint-Jean Port-Joli et Montréal, occupée par sa rentrée. On peut bien appeler ça une rentrée. Elle sort un album, qui s'appelle **Battus des vents** comme sa nouvelle chanson, après un silence de quatre ans sur disque, et elle donne cette fin de semaine un récital à la boîte du Vieux-Montréal, le Bout du Vieux. "Je n'ai pas chanté à Montréal depuis mon passage au Patriote en '72", me dit-elle.

Cette rentrée n'a pas l'air facile. Monique Miville-Deschênes me dit: "Cette absence de quatre ans m'a fait oublier. Les compagnies étaient réticentes face à mon projet de disque. Je me faisais dire: on adore ce que vous faites, mais on doute que vous soyez rentable. C'est drôle qu'on me dise ça parce que c'est plus ou moins la qualité qui fait vendre. Y'a des gens qui sortent de nulle part et qui décrochent des grosses émissions de télévision du jour au lendemain. Ce qui me manque, c'est justement quelqu'un de prêt à me faire de la publicité. Mais on dirait qu'on s'attend à ce que je paye ma publicité comme j'ai payé mon disque."

Le pain blanc

Son nouveau disque, en effet, Monique Miville-Deschênes l'a payé elle-même. Et à ce sujet, elle va me dire, un peu confuse: "Je n'ai pas de gérant. Je ne pense pas que c'est une chose qu'il me laisserait dire à un journaliste. Je ne sais pas si je fais bien." Mais elle ne me



demande pas de "garder ça pour moi".

Son dernier disque va paraître sur Gamma, comme ses deux derniers (les deux premiers étaient sur Sélect). Elle l'a fait avec Jean-Pierre Bonet, un compatriote de Saint-Jean Port-Joli, et Joël Bienvenue, de Saint-Hyacinthe, ses deux musiciens et un ancien technicien de RCA, dans un studio qui est encore une "petite affaire" et dont les tarifs sont moins élevés. Ils ont passé une cinquantaine d'heures en studio. On entendra sur le disque des guitares, électriques et acoustiques, des claviers (piano, orgue et synthétiseur), une flûte, une clarinette, une basse et une batterie...

Elle dit que c'est son premier disque à avoir cette couleur qui tranche un peu sur les chansons de tendresse et de nature qu'elle faisait auparavant. Elle parle maintenant pollution, stérilité, hivernement; avant de disparaître (avant que nous ne disparaissions), elle fait des chansons d'humour. Elle dit: "Je suis touchée par les condi-

tions de vie qu'on a, par tout ce qui est vital, la nourriture, l'air le logement". Elle me parle du pain. "On se nourrit de pain blanc qui est du poison. On pollue tout. Avant de me parler d'un Québec rentable, qu'on me parle donc d'un Québec vivable! Là je commencerais à espérer en d'autre chose qu'en mes couchers de soleil..." Parce que Monique Miville-Deschênes parle aussi de couchers de soleil dans ses nouvelles chansons.

Mais elle, elle n'est pas "battue des vents". "La chose qui me choque le plus, dit-elle, c'est la grande course au pognon. Les éleveurs (elle fait allusion aux manifestations d'éleveurs de veaux et de poulets) se révoltent, eux; pourquoi les auteurs-compositeurs ne se révoltent pas? Pourquoi laissez-ils les étrangers prendre les meilleures places dans le spectacle? Après une absence de quatre ans, certains aimeraient revenir avec un gros capital; moi, il me semble qu'on devrait être content de revenir avec un bagage de nouvelles chansons."

Beau Dommage au TNM Un très beau concert, et un peu plus...

Dans leur chanson *Montréal*, qui termine leur premier album, Beau Dommage chantait "Y'a des quartiers où le monde veille sur le peron, Y'a un bonhomme qui en fait une belle chanson", et c'est par cette belle chanson, *En veillant sur l'peron*, que Beau Dommage a ouvert son concert du TNM lundi, dans le théâtre même où, à l'époque où nous ramenait le groupe par cette évocation, se donnaient les gros spectacles de variété à Montréal (qui n'y ont rien gagné d'ailleurs à avoir depuis traversé la rue, perdant au contraire dans les théâtres trop grands et trop cossus de la Place des Arts la chaleur et la cohésion du public qui ont régné du début à la fin de ce concert de Beau Dommage et qui règnent habituellement aussi dans ce TNM des pauvres qu'est l'Outremont).

Mais les théâtres ne seront jamais que des salles, sans doute plus ou moins propices aux bons rapports entre les artistes et leur public, et il revient quand même surtout aux hôtes de savoir profiter ou non de l'hospitalité des lieux. Pour son premier grand concert à Montréal, Beau Dommage a donc mis le paquet, offrant un programme ininterrompu de dix-huit pièces, dont sept nouvelles par rapport à leur album, plus l'introduction dont j'ai parlé, un monologue désopilant sur nos quatorze ans, les "parties" et les cousines, et des présentations toujours efficaces et spirituelles. Le son, en stéréophonie, était particulièrement fidèle et bien équilibré. Le décor du *Long Voyage vers la nuit* d'Eugène O'Neill, resté en place, donnait enfin aux lieux une touche d'insolite qui était tout à fait dans l'esprit du *Géant Beupré*...

Il y a eu quelques fausses notes dans ce concert, surtout dans le chant et dans l'ajustement des voix entre elles, et la musique n'avait pas toujours la richesse et le poli qu'elle a sur leur disque, lacune particulièrement gênante sur une longue pièce comme *Un incident à Bois-des-Filions*, mais

j'en parle surtout pour ne pas avoir l'air trop épais pour l'avoir remarqué, parce que le fait est que ça ne m'a pas gêné. C'était un très, très beau concert en soi, et même un peu plus...

Ce que les chansons de Beau Dommage peuvent perdre en perfection technique sur la scène, en effet, est largement compensé par la présence du groupe qui leur donne un impact et une vérité qui frappent beaucoup moins dans les versions de studio. Beau Dommage se révèle en effet être un groupe de scène, ce que d'autres groupes québécois comme Harmonium et Octobre n'ont pas encore réussi à démontrer.

Avec le répertoire élargi de ce concert, Beau Dommage se révèle aussi être un groupe beaucoup plus versatile qu'on ne pensait, et cela vaut pour la musique comme pour les textes, la première, même moins soignée qu'en studio, ayant pris plus d'étoffe et de variété, les seconds, tout en conservant le style de Beau Dommage, abordant maintenant des thèmes plus ambitieux et plus adultes.

La limpidité des Beatles

C'est un peu vite dit en effet de ramener Beau Dommage à la célébration quasi toponymique de Montréal et à la nostalgie de l'adolescence. *Un incident à Bois-des-Filions*, qui raconte une noyade à la plage Idéale, avec sa précision clinique mêlée aux références ophéliques (que Dieu me pardonne s'il n'est pas question, autour du personnage d'Ophélie, amante d'Hamlet, de noyade et de longs cheveux emmêlés aux roseaux, comme dans *Incident à Bois-des-Filions*, justement!), dans une composition à plusieurs voix dont l'ambition a quand même peu d'exemple dans la chanson, illustre assez bien ce qu'on pourrait appeler la "profondeur" de Beau Dommage.

Mais même quand Beau Dommage s'attaque à des sujets plus simples, il reste profond. Beau Dommage, c'est le Michel Tremblay de ce qu'on appelle les "classes moyennes".

et ça a justement le succès qu'a Michel Tremblay, et ce succès, il ne tient pas à ce qu'ils font quelque chose de "commercial" (avec tout ce que le mot comporte de mépris), mais il tient à la limpidité de leurs créations. Le langage comme le contenu sont criants de vérité et toujours justes; que ça ne soit pas obscur, ésotérique ou complexe n'enlève aucune profondeur à l'affaire. La limpidité est une qualité, pas un défaut. Beau Dommage a la limpidité des Beatles.

Kétaine is beautiful

Il y a aussi comme une aura rétro autour de tout ce que fait Beau Dommage: *En veillant sur l'peron*, en ouvrant ce dernier concert, ne pouvait que le rappeler encore une fois. Il ne faudrait pas par contre oublier l'ironie que Beau Dommage met à ce jeu. En 1960, époque où il nous ramène souvent, c'est sur Paris qu'on faisait ici des chansons, par sur nos lieux et notre quotidien qui n'en paraissent pas dignes. En 1960 aussi, le courant "Ti-pop" (kétaine is beautiful) qui consiste à revaloriser nos traits culturels et à redorer le blason de nos héros populaires et de nos objets culturels communs, tels Maurice Richard ou le Géant Beupré, tels les "patentés du Québec" ou la plage Idéale, n'existaient pas encore. Et par ailleurs, en 1960, les filles ne chantaient certainement pas en public ce que Marie-Michelle DesRosiers chante aujourd'hui: "Moé j'me demande si t'as peur de rester seul avec moé... Viens-tu dans chambre avec moé" — refrain pour le moins actuel et déniaisé de leur nouvelle chanson *Amène pas ta gâgne*.

Non, Beau Dommage n'est pas une mode éphémère. C'est l'émergence dans la chanson d'une génération, de son langage et de son monde. C'est pour ça que le concert de lundi m'a semblé un peu plus que très, très beau. C'était aussi une promesse, la promesse d'un triomphe qui dépasse Beau Dommage et qui nous concerne, et cette promesse-là efface les fausses notes.

Peintures récentes de
Claude Dulude
jusqu'au 12 avril.

galerie gilles corbeil,
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 17h30.
2165, rue crescent, tél.: 844-7147

Artistes canadiens
et européens
"Huiles et gravures" galerie
de robert
rouillier
DU MARDI AU VENDREDI DE 10 H. A 17.30 H.
SAMEDI DE 10 H. A 17 H.
1370 ouest. rue Notre-Dame. Montréal H3C 1K8 935-7565

galerie
la relève
André Fournelle
Sculptures
André Vilder
Reliefs et tensions
du 12 mars au 5 avril
Métro Sherbrooke
3611, rue Saint-Denis 845-3898

le
**TERRARIUM
d'ART**
1.000 EST.
BOUL. DORCHESTER.
MONTRÉAL.
H2L 2L6
844-9680
JARDINS MINIATURES
PLANTES VERTES
SÉCHÉS 11.00 hres A.M. à
6.00 hres P.M.

Galerie d'Art Les Deux B

SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
OUVERT TOUS LES JOURS
14 h. à 22 h. SAUF LE MARDI 787-3459
GILBERT THIBAUT | JACQUES ADRIEN
Pastels à l'huile | Tremblé
Aquarelles


**L'atelier-galerie
Laurent Tremblay**
Peintures de
Kopiny
jusqu'au 26 mars
4809
Marquette
521-8786
Lund. fermé. Jeudi. Vend. 13 à 21hrs
Autres jours de 13 à 18 hrs.

MEDIA

gravures
multiples
L'IMAGE APPORTE L'IDÉE
de
FRANÇOIS VINCENT
Vernissage, mardi le 25 mars à 8:00 h. p.m.
Exposition jusqu'au 6 avril
du mardi au samedi, de 13:00 à
18:00 heures vendredi jusqu'à 21:00 heures.
278 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 129. 844-5642


**GALERIE
SIGNAL**
LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES
PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC
Vous inviter à l'exposition
"TAPISSERIE-ENVIRONNEMENT"
de
Paulette-Marie Sauvé
jusqu'au 1er avril 1975
4545 rue St-Denis, Montréal, Tél: 845-1739

tourisme

L'été s'en vient

Cap sur les Iles-de-la-Madeleine

par France Cadoret
(collaboration spéciale)

Quelque 40,000 touristes devraient cet été pouvoir atteindre les Iles-de-la-Madeleine, archipel du golfe du Saint-Laurent ancré au large de la Gaspésie, à plus de 60 milles de l'Île-du-Prince-Édouard.

Presque absentes, il y a à peine cinq ans de la carte touristique du Québec, les Iles-de-la-Madeleine ont vu depuis, doubler à chaque année le contingent de visiteurs qui veulent découvrir ce monde maritime où la vie bat à un autre rythme. Pour celui qui vient de Montréal, les distances à parcourir sont considérables: 850 milles de routes à travers la Gaspésie et les Maritimes avant d'atteindre Souris, Île-du-Prince-Édouard, d'où part deux fois par jour le bateau qui fait en quatre heures et demi la liaison avec Cap-aux-Meules.

Jusqu'à cette année, c'était le Manic qui faisait la traversée, avec 35 voitures à son bord. On sait que l'an dernier, il n'avait pu répondre à la demande de pointe, durant les deux dernières semaines de juillet et que de nombreux vacanciers avaient dû à regret rebrousser chemin.

Récemment, la C.T.M.A. (Compagnie de transport maritime et aérien) qui appartient à un groupe d'hommes d'affaires des Iles a fait l'acquisition d'un nouveau traversier, plus gros et plus rapide que le Manic. Elle a pris livraison la semaine dernière de "Lucy Maud Montgomery", bateau plus confortable et mieux adapté aux conditions maritimes du golfe, qui peut contenir 70 véhicules automobiles et 300 passagers.

C'est cette amélioration notable du côté de l'accès qui laisse présager que le nombre de touristes aux Iles, évalué à 25,000 l'année dernière, pourra cette année atteindre 40,000.

Du côté des liaisons aériennes, on enregistre aussi des améliorations. La compagnie Québécoise vient en effet d'acheter Air Gaspé qui a fait l'objet de nombreuses critiques dans le passé pour la piètre qualité de son service entre la péninsule gaspésienne et les Iles. Québécoise a décidé d'améliorer cette ligne et, l'été prochain, deux vols relie-

ront quotidiennement Montréal aux Iles avec escales à Québec, Mont-Joli et Gaspé. La compagnie Eastern Provincial Airways continuera elle aussi à offrir chaque jour deux envolées à partir de Montréal, avec arrêt à Charlottetown.

Qu'ils y accèdent par mer ou par air, les nouveaux arrivants devront prendre trois jours pour se mettre au rythme des Iles, se décontracter. Ils auront aussi l'impression de monter à bord d'un grand navire, avec la mer partout à l'horizon. Mais un navire offrant 250 milles de plages blanches, d'un sable si fin qu'il a déjà servi à faire du verre, des falaises taillées dans le grès rouge, des buttes de verdure dénudées par le vent du large, des lagunes où on peut trouver des coques, des moules et des palourdes comestibles en tout temps de l'année.

Et, il y a bien sûr les Madelinots, descendants d'Acadiens, de gens venus des Iles Saint-Pierre et Michelon ou encore d'anciens naufragés, qui parleront avec leur accent des "boucaneries", des "barraques à foin" ou de la "grand terre".

En plus des plaisirs de la mer et de la découverte, les vacanciers pourront profiter des divers loisirs que commencent à offrir les Iles: visite au Musée de la Mer, à Havre-Aubert, cinéma de plein-air à Fatima, pièces de théâtre à l'école régionale de La Vernière, soirées de bingo du dimanche à La Vernière, excursions de pêche aux maquereaux avec les pêcheurs madelinots, cours de voile et excursions en mer sur un voilier de 40 pieds, location de bicyclettes.

Sur le plan de l'hébergement, on devra compter sur les campings pour accueillir ce nouvel afflux de touristes. Même si on trouve aux Iles un certain nombre d'hôtels, de motels et de pensions, c'est en effet dans le domaine du camping que se sont faits les plus grands efforts au cours des dernières années. On peut

aisément comprendre que devant la courte durée de la saison estivale et touristique, les Madelinots hésitent à investir de grosses sommes d'argent pour répondre à ce besoin nouveau d'hébergement.

La montée du tourisme aux Iles est un phénomène récent devant lequel les résidents ne savent trop comment réagir. On peut dire que dans l'ensemble les Madelinots n'ont pas encore réalisé l'impact que ce phénomène peut représenter. Les efforts de restauration et d'hébergement se font à l'aveuglette et ne sont pas encore planifiés. On peut déplorer que les gouvernements considèrent encore les Iles-de-la-Madeleine comme une sous-région de l'est du Québec et n'exercent pas un plus grand rôle dans l'implantation d'une infrastructure touristique.

Il semble assuré de toute façon qu'un travail devra être accompli en ce sens car les Iles s'affirment de plus en plus comme une terre de vacances privilégiée. Il ne faudrait pas que ce potentiel soit gâché...



(Photo Kéro)

Ce n'est plus tout à fait la Gaspésie, ce n'est pas tout à fait l'Acadie, c'est un visage bien à part que présentent les Iles-de-la-Madeleine avec ses passages de buttes et de plages, de falaises et de dunes, avec ses maisons dispersées au hasard, ses ports et ses bateaux, son peuple et son langage. Un monde à découvrir, une vacance à vivre.

Relais de Campagne Châteaux-Hôtels et Relais Gourmands

Depuis le premier Janvier 1975, les anciennes chaînes hôtelières des Relais de Campagne et des Relais Gourmands d'une part, et les Châteaux-Hôtels d'autre part, ne forment plus qu'une seule chaîne.

Ces anciens concurrents ont choisi la voie de la raison et ont réalisé la force de pénétration de leur union.

Joseph OLIVEREAU, Président de la nouvelle chaîne et Bruno INGOLD, premier Vice-Président, ont tenu à venir personnellement fin Février, présenter leur guide 1975 aux Services Officiels Français du Tourisme, ainsi qu'aux professionnels Canadiens du tourisme, et cela en avant première: En effet, la diffusion en France du guide 1975, n'aura pas lieu avant le début du mois de mars. Le guide des Relais de Campagne, Châteaux-Hôtels et Relais Gourmands peut être obtenu aux:

Services Officiels Français du Tourisme
1480 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q. H3H 1E4
Tél.: 931-3855

FRANCE DES VACANCES HORS DES SENTIERS BATTUS

DÉCOUVREZ LES ATTRAITS DE NOS BELLES PROVINCES

Demandez notre nouvelle brochure en vous adressant aux:

SERVICES OFFICIELS FRANÇAIS DU TOURISME

1840 Ouest, rue Sherbrooke
MONTREAL, P.Q. H3H 1E4
TEL: 931-3855



MADÈRE
DÉPARTS EN GROUPE Demandez nos dépliants
15 JOURS DE LUXE \$538

VOYAGES JEAN JUAN
Membre de l'Association des Agences du Québec
Tel. (418) 653-7264 1011, Rte de l'Eglise, Ste-Foy.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE POUR ALLER À ROME ET VISITER L'EUROPE
1975 - ANNÉE SAINTE
Demandez nos programmes spéciaux

VOYAGES JEAN JUAN
Membre de l'Association des Agences du Québec
Tel. (418) 653-7264 1011, Rte de l'Eglise, Ste-Foy.

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

-AIR FRANCE/EUROPE AUTO-

EUROPE AUTO
CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

3193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 733-3083 et 735-0791

La GRÈCE 75
\$451.00

Pour un service complet et dates de départs, consultez:
Olympia Express
TOURISTAS TRAVEL SERVICES
5200, Park Ave. Montréal, Que.
Tél.: 276-8537

CHACUN A SA PLACE AU SOLEIL... EUROSOL TRAVEL CENTER VOUS OFFRE LA VOTRE...

PORTUGAL, ESPAGNE, MAROC
3 semaines à partir de...\$896.00
COSTA DEL SOL
2 semaines à partir de...\$439.00
L'ALGARVE
2 semaines à partir de...\$507.00
RIO DE JANEIRO
2 semaines...\$659.00
LES ILES CANARIES
2 semaines...\$542.00
MEXICO MAGNIFICO
2 Semaines...\$499.00

SUNFLIGHT

MIAMI	\$259	LA MARTINI-QUE	\$389
FREEMONT	\$229	LA BARBADE	\$329
NASSAU	\$279	HAITI	\$289
JAMAÏQUE	\$279	CUBA	\$329
ACAPULCO	\$339	COZUMEL	\$359
HAWAII	\$572	Honolulu, MAUI	\$672

PUERTO VALLARTA (2 semaines) \$469.00

VOLS NOLISÉS EN EUROPE
PARIS - LONDRES - FRANKFORT
AVRIL - OCTOBRE
\$249 - \$329 - \$359

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR VOUS SATISFAIRE...
EUROSOL TRAVEL CENTER
109, est Rachel - Montréal
Tél: 284-1292

Vient de paraître

LES POSITIONS -ETHNIQUES, LINGUISTIQUES ET RELIGIEUSES - DES CANADIENS-FRANÇAIS À LA SUITE DU RECENSEMENT DE 1971

par Richard Arès, S.J.

Un ouvrage important qui stimule la réflexion et l'action

S'adresser à son libraire ou aux

5 3/4" x 8 3/4". 212 pages. \$5.00

Editions Bellarmin
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2P 2L9 Tél.: 387-2541

"Pour réservations"
VOYAGES Interglobe
LTDÉ

811 est ave LAURIER (Mtl) Métro Laurier (514) 274-1877

553 Létourneau St-Hilaire P.Q. (514) 467-9872

AGENCE DE VOYAGES
Americ
MAISON QUÉBÉCOISE

Bureau Chef: 4113 Jean Talon est, suite 102, coin Pie IX, Montréal
Tél: 725-4793 Ligne directe 1-800-361-3844

Longueuil 651-4620
Shawinigan 536-4078
Sorel 742-7822
Trois-Rivières 379-1940

Le Monde vous invite via Hone

EXTRÊME-ORIENT
17 avril au 11 mai
JAPON: Tokyo - Toba et Kyoto
PHILIPPINES: Manille et Tagaytay
HONG KONG: Sa baie éblouissante aux mille lumières et le shopping toujours aussi attrayant.
BALI: L'île verdoyante d'Indonésie, mystère des danses étranges.
SINGAPOUR: À la limite de l'Orient et de l'Occident
TAÏLANDE: Bangkok - Pagodes, temples, palais scintillants sous le soleil
HONOLULU: Étape de repos de farniente avant le retour à Vancouver et à Montréal.
TOUTES CES MERCEDES EN 24 jours \$2,230
2 autres départs incluant la visite d'EXPO 75 à Kinawa du 17 juillet au 10 août et de 6 au 30 novembre.

TOUR DE MONDE
DU 3 octobre au 2 novembre
31 jours - 8 pays - \$3,355

GRÈCE - VOUGOSLAVIE
7 mai au 28 mai 1975

AUTRICHE - AUTRICHE - Visite de Vienne et des environs
VOUGOSLAVIE - Séjour à Dubrovnik et Sv Stefan
GRÈCE - Athènes, Delphes, Mycènes, Nauplie, Épidauré

CROISIÈRE DU STELLA SOLARIS AUX ÎLES GRECQUES ET EN TURQUIE
Delos Mykonos - Santorin - La Crète - Rhodes
Kusadas (Éphèse) - Istanbul
Retour par Paris - 21 jours - 5 pays \$1,855
Deuxième départ: 9 juillet au 30 juillet \$1,955
Troisième départ: 10 septembre au 1er octobre

SCANDINAVIE-RUSSIE-POLOGNE
DU 4 AU 25 JUILLET

NORVÈGE - Bergen à Oslo en autocar et en bateau dans les fjords.
SUÈDE - séjour à Stockholm, la "Venise du Nord"
U.R.S.S. - Leningrad, grand centre culturel et scientifique
MOSCOU - c'est le mystérieux Kremlin et la Place Rouge, c'est la capitale d'un territoire couvrant plus d'un sixième du globe.
C'est une vision spectaculaire.

POLOGNE 8 Varsovie, Cracovie, Auschwitz
DANEMARK - pays des Vikings, Copenhague.
Visite des châteaux de Fredericksborg et Kronborg.
21 jour - 5 pays - \$1,845
TOUS CES VOYAGES SONT ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL

LES VOYAGES
HONE

Membres au service des Canadiens français depuis plus de 50 ans.
1460, AV. UNION Montréal H3A 2B8
Tél.: 845-8221

le maître de notre porte - Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 9 h 30 à 18 h
le jeudi jusqu'à 21 h - le samedi de 9 h 30 à 13 h

Horaires Télévision

Table of TV schedules for various channels (CBFT, CFCM, etc.) and times (matinée, soirée).

matinée

Detailed TV schedule for the morning (matinée) across various channels.

soirée

Detailed TV schedule for the evening (soirée) across various channels.

DIMANCHE

matinée

Detailed TV schedule for the morning (matinée) on Sunday.

Detailed TV schedule for the evening (soirée) on Sunday.

après-midi

Detailed TV schedule for the afternoon (après-midi) on Sunday.

Advertisement for 'Ce soir' featuring Claude Dubois and other performers.

les bouqueries

Une existence justifiée

La civilisation nous a appris que l'homme est l'être le plus intelligent de la "création". Parce qu'il en est, selon la formule célèbre, le "roseau pensant".

où irons-nous?

Advertisement for 'Le Jour' magazine, including a list of theaters and their programs.

Advertisement for CFGL 105.7 radio, featuring Adamo and the Grand Théâtre de Québec.



CLAUDE DUBOIS



CLAUDE LEVEILLÉ



CONTRACTION

Ce soir Showbiz, (18h30) l'animateur Claude Dubois reçoit: Renée Claude, Nicole Martin, Suzanne Stevens, Alexandre Zalkine, Pierre Harel et le groupe Octobre.

CARRIÈRES

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

Concours no C-6-74

TITRE:

DIRECTEUR DE BUREAU

ENDROIT: AMOS

FONCTIONS:

- Assumer la distribution des programmes décentralisés de services sociaux pour la zone d'Amos.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire en service social ou en sciences humaines avec de préférence une expérience en administration et expérience d'au moins 2 années de travail ou une expérience jugée équivalente.
- Aptitudes à diriger une équipe.

CONDITIONS:

- Selon les échelles de salaire du Ministère des Affaires Sociales et une prime de responsabilité.
- Bénéfices sociaux des cadres.

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE

Faire toute demande en adressant un curriculum vitae avant le 28 mars 1975 au:

Directeur général
282, 1ère Avenue est
Amos, Qué.
J9T 1H3

HÔPITAL JEAN-TALON à Montréal

Établissement public de soins aigus recherche les services d'un (e)

DIRECTEUR (TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Soins Infirmiers exerce les activités et fonctions déterminées par les règlements (AC3322-72) de la loi sur les services de santé et les services sociaux, ainsi que celles prévues au plan d'organisation de l'établissement.

Exigences:

- Être membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec;
- détenir, de préférence, un diplôme universitaire en — Sciences Infirmières ou — Sciences Hospitalières ou — Administration et Relations Humaines;
- posséder une expérience directe ou connexe à la fonction.

Salaires et avantages d'emploi:

Application des échelles de salaire et des avantages d'emploi en provenance du Ministère des Affaires Sociales.

Seules seront retenues les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet adressées à:

Directeur Général
Hôpital Jean-Talon
1385 est — rue Jean-Talon
Montréal

Toutes les candidatures doivent parvenir pour le 28 mars 1975.

REPRÉSENTANT POUR VENTE DE MAISONS DE BOIS PRÉ-COUPÉ (kit)

EXIGENCES:

Que le représentant devienne co-proprétaire de la firme par une mise de fond du montant de \$5,000. environ.

663-7323

(Le soir de préférence)

COORDONNATEUR DU SERVICE SOCIAL

Domrémy-Montréal est un centre de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes.

Fonctions:

- Recruter, sélectionner, assurer le développement, assigner à différentes fonctions selon les programmes, les membres du service social.
- Définir les normes de pratique professionnelle, assurer la qualité de pratique et fournir les évaluations qualitatives et quantitatives nécessaires à ses prévisions budgétaires.

Exigences:

- Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux de la province de Québec.
- Détenteur d'un diplôme supérieur en service social.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans sa profession.
- Préférence accordée à la personne ayant de l'expérience dans le travail multidisciplinaire et clinique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur Général
Centre d'Accueil Domrémy-Montréal
15,693 ouest boul. Gouin
Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds
Roxboro, P.Q.
H9H 1C3
Tél.: 626-7750 (poste 68)



LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

recherche

un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

TÂCHES:

- Veille à l'exécution des décisions du Conseil d'administration et du Comité exécutif dont il est membre;
- Assure la liaison entre le Conseil d'administration et le Comité exécutif d'une part, et l'administration qu'il dirige d'autre part;
- Elabore les politiques du Collège, lequel est à fort pourcentage axé sur le secteur professionnel, et les propose au Conseil d'administration;
- Voit à la réalisation du processus de gestion par équipe; assure un "leadership"; délègue ses responsabilités sous son autorité;
- Il est le premier et le dernier responsable de son administration.

QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent; second cycle préférable.
- Démontrer une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.
- Expérience cumulée de préférence dans les réseaux d'enseignement.
- Expérience minimale de trois (3) ans au niveau de la direction de services.

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Expédier curriculum vitae et pièces justificatives pertinentes à:

Jean Dagnault
Secrétaire général
Collège de Thetford Mines
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

Fermeture du concours le 4 avril 1975, à 24h00

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services d'un

PRATICIEN EN MILIEU SCOLAIRE

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Dans le cadre d'une équipe multidisciplinaire, procéder directement, par l'approche individuelle ou de groupe, à des interventions de type clinique requises par des élèves de niveau secondaire présentant des difficultés d'adaptation socio-scolaire au développement social des élèves.

ENDROIT:

Valleyfield — poste 151.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en service social avec expérience de préférence ou diplôme d'études collégial en assistance sociale avec expérience minimum de 3 ans.

PRATICIEN EN CENTRE D'ACCUEIL (adultes et personnes âgées)

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Intervention individuelle auprès des personnes placées en centre d'accueil; contact auprès de la famille, susciter et participer à la création des conditions de vie et des ressources nécessaires à l'épanouissement des bénéficiaires. Établir des relations avec les organismes concernées.

ENDROIT:

Centre d'accueil de la région de Valleyfield — poste 170.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en service social ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale avec 2 ans d'expérience, de préférence en gérontologie ou en gériatrie.

PRATICIEN EN MILIEU HOSPITALIER

(Intervention auprès des adultes)

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Procéder aux interventions de type clinique requises par des patients adultes sous traitement psychiatrique.

ENDROIT:

Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel — poste 145.

OPTAT

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Participer à l'élaboration et à l'application des programmes d'action curatifs, complémentaires et communautaires auprès des toxicomanes.

ENDROIT:

Centre Hospitalier de Valleyfield — poste 161.

QUALIFICATIONS:

Études universitaires terminales en service social et expérience en psychiatrie ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale et expérience exceptionnelle en psychiatrie.

FOYERS AFFILIÉS

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S):

Voir au recrutement et à l'évaluation des foyers affiliés dans une perspective de placement non définitif; procéder aux interventions de type clinique et social requises par la clientèle; établir des relations avec les ressources du milieu.

ENDROIT:

Centre Hospitalier de Valleyfield — clinique de psychiatrie — poste 167.

QUALIFICATIONS:

Diplôme en service social avec expérience clinique pertinente.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du poste d'ici 2 semaines à:

L'agent de planification de main d'oeuvre
C.S.S. Richelieu
201, Place Charles Lemoyne
Longueuil.

Les curriculum vitae pour les postes 135 et 136 devront être envoyés au:

C.S.S. Richelieu
2800 rue Morin
St-Hyacinthe.
Att.: Monsieur Henri Giguère.

INTERVENTION AUPRÈS DES ENFANTS

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Procéder aux interventions de type clinique requises par des enfants sous traitement psychiatrique; possibilité d'intervention auprès des parents et de la famille.

ENDROIT:

Centre Hospitalier de Valleyfield (temps partiel) — poste 169.
Hôpital Honoré Mercier — St-Hyacinthe — poste 172.

QUALIFICATIONS:

Études universitaires en service social, expérience souhaitable en psychiatrie infantile ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale avec expérience en psychiatrie.

PRATICIEN EN CONSULTATION FAMILLE

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Intervention individuelle ou de groupe auprès de la clientèle famille.

ENDROIT:

Longueuil — poste 307
Longueuil — poste 316

QUALIFICATIONS:

Études universitaires terminales en service social ou sciences humaines; expérience clinique de 3 ans; expérience souhaitable en thérapie familiale.

PRATICIEN À L'ACCUEIL

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Réception de la clientèle, information sur les ressources, inscriptions des bénéficiaires; évaluation et diagnostic préliminaires des demandes de service. Dépannage; orientation, relance et cueillette des données.

ENDROIT:

St-Hyacinthe — poste 136.

QUALIFICATIONS:

Études universitaires en service social ou dans une discipline connexe ou diplôme d'étude collégial en assistance sociale avec une expérience de 3 ans. Connaissance suffisante de la langue anglaise.

PRATICIEN EN CONSULTATION JEUNESSE

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Consultation psycho-sociale aux jeunes (individuelle, de groupe ou collective), protection sociale de jeunes inadaptés 0 à 18 ans, avec ou sans possibilité de réintégration familiale.

ENDROIT:

St-Hyacinthe — poste 135.

QUALIFICATIONS:

Études universitaires terminales en service social ou dans une discipline connexe — expérience pertinente de préférence.

TRAITEMENT:

À déterminer selon l'expérience et les qualifications.



Le cègep de Limoilou

requiert les services d'un

COORDONNATEUR GÉNÉRAL

(Directeur général)

Concours no 03-10-H

Définition de la fonction:

Conformément aux dispositions législatives, il veille à l'exécution des décisions du conseil d'Administration et du comité Exécutif.

Il assure la liaison entre le conseil d'Administration, le comité Exécutif et l'administration.

Il est membre du conseil d'Administration et président du comité exécutif.

Il dirige l'administration.

Il voit à l'élaboration des politiques du collège conformément aux dispositions législatives et réglementaires. Il propose ces politiques au conseil d'Administration ou au comité Exécutif.

Il voit à la réalisation des étapes du processus de gestion.

Il assure le "leadership" de son administration.

Il dirige les cadres supérieurs du collège.

Il voit à la l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel. Il voit au développement de la motivation et du "leadership" parmi son personnel.

Il voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur du collège.

Il a la responsabilité de l'ensemble des champs d'activités du collège.

Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités et ce sous son autorité. Il est le premier et le dernier responsable de son administration.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- une formation universitaire (diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent) exigeant au moins dix-sept années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
- une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
- une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement.

Toutefois, à titre exceptionnel, peut être admis, un candidat qui ne possède pas la formation académique requise pour l'exercice de la fonction mais possède une expérience pertinente à ladite fonction et supérieure aux critères minimums. Il en est de même, pour un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT:

de \$25,452. à \$28,710. conformément à la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:

le plus tôt possible, contrat jusqu'à 30 juin 1977, renouvelable par la suite de trois (3) ans en trois (3) ans.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" comprenant les attestations officielles de scolarité et d'expérience, au plus tard le vendredi 11 avril 1975 à 17 heures à:

Raymond Asselin, Secrétaire Général
CÉGEP DE LIMOILOU
Case postale 1400,
Terminus postal, Québec
G1K 7H3



Ste-Rose de Laval

Établissement en opération depuis 1972, notre CLSC recherche pour la mise sur pied de ses programmes d'accueil de services sociaux et d'organisation communautaire, un (e)

COORDONATEUR (TRICE) DU MODULE SOCIAL

FONCTIONS

Sous l'autorité du directeur général et à la tête d'une équipe multidisciplinaire, la personne que nous cherchons devra:

- planifier et réaliser des activités d'information à la population et d'évaluation des besoins;
- participer à la définition des objectifs et des priorités du module social;
- élaborer les programmes d'accueil, de services sociaux et d'organisation communautaire que le CLSC entend offrir à la population;
- mettre en place l'équipe qui réalisera ces programmes;
- évaluer l'impact des programmes et le travail du personnel de son module;
- préparer et administrer le budget de son module;
- voir au développement des programmes dont il aura la responsabilité;
- promouvoir le CLSC dans la population;
- participer à l'élaboration et à la réalisation des objectifs généraux du CLSC.

EXIGENCES

Formation universitaire en sciences humaines, (de préférence en service social).
Expérience dans un poste de coordination.
Qualités de leadership.
Intérêt et aptitudes pour le travail en équipe multidisciplinaire.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales
Envoyer votre curriculum vitae avant le 14 avril 1975 à l'adresse suivante:

Directeur général
a/s Comité de Sélection
CLSC STE-ROSE-DE-LAVAL
240, Roi du Nord
Ste-Rose
Ville de Laval



CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE HULL

POSTE OUVERT

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

LE POSTE:

Sous l'autorité du directeur général et en équipe avec les autres cadres, il est un cadre responsable de l'application des articles 16a, b, d, j, 17, 18, 55, 87, 89 de la loi sur les services de santé et les services sociaux ainsi que des articles 2.5.3, 4.1.1.7 et 4.2.1 à 4.2.8 de la dite loi (chap. 48).

FONCTIONS:

- Selon trois champs de responsabilités:
- Assistance et conseil aux établissements:
 - programme de formation pour leurs conseils d'administration
 - perfectionnement de leur personnel
 - conseil en gestion
 - Interventions statutaires auprès des établissements, notamment:
 - participation aux jurys de sélection de leurs directeurs généraux
 - organisation des élections de leurs conseils d'administration
 - contrôle du dépôt des ententes de services entre eux — recommandations sur leur classification
 - Mandats spécifiques impliquant la gestion de services aux établissements (tel que la distribution de subventions de rénovation, etc...)

QUALIFICATIONS:

Le candidat recherché doit être un gestionnaire très polyvalent et capable de travailler parfois sous tension dans un organisme nouveau et complexe; il sera un diplômé universitaire en administration; son expérience antérieure devra préféablement se situer dans le contexte des services sociaux ou de santé; le dynamisme, la connaissance de l'Outaouais et de l'anglais seront des atouts appréciables; il pourra facilement se déplacer dans la région administrative no 7.

Lieu de Travail: Hull

SALAIRE:

Selon les échelles des cadres hospitaliers de 400 à 600 lits.

DATE LIMITE:

Le lundi 31 mars à minuit. Veuillez adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Jean-Bernard Guindon,
Directeur Général
Conseil de la Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais
4, rue Georges Bilodeau
Hull, (P.Q.)
K1A 0K9

CARRIÈRES

COLLÈGE DE JOLIETTE

demande

UN TECHNICIEN EN LOISIR

Pour ses services de l'animation (culturelle et sportive)

Nature du travail:

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leur aspiration et des politiques établies, soit comme complément d'activité à certains programmes scolaires, soit comme loisir.

Qualifications requises:

—D.E.C. professionnel avec champ de spécialisation approprié.
—Expérience souhaitable.

Salaires:

Selon la convention collective actuellement en vigueur.

Envoyer curriculum vitae au plus tard, vendredi, le 4 avril 1975 au:

Secrétaire Général
Collège de Joliette
20 sud, rue St-Charles
Joliette, Qué.

RÉSIDENCE DORCHESTER

Centre d'accueil pour adultes (350 lits)

INFIRMIERS(ÈRES) AUXILIAIRES

• Plusieurs postes sont disponibles en service de jour, de soir et de nuit, à temps partiel et à temps complet

Avantages:

—Fin de semaine aux deux (2) semaines
—Pas de rotation; formation en cours d'emploi
— Salaire hebdomadaire

S'adresser au:

Bureau du Personnel
Résidence Dorchester
1650 ouest - boul. Dorchester
Montréal
Québec H3H 1P8

Tél.: 935-4681 (local 70)

RÉSIDENCE DORCHESTER

Centre d'accueil pour adultes (350 lits)

SURVEILLANT(E) DES SOINS INFIRMIERS

• Poste de jour

INFIRMIER(ÈRE) AUTORISÉ(E)

• Possédant un baccalauréat en sciences infirmières. Un minimum de trois (3) ans d'expérience à un poste de direction est indispensable.

S'adresser au:

Bureau du Personnel
Résidence Dorchester
1650 ouest, boul. Dorchester
Montréal
Québec H3H 1P8
Tél.: 935-4681 (local 70)

Université de Québec à Montréal

Dans le cadre des enseignements et des recherches en Histoire de l'art moderne et contemporain.

Le Comité d'implantation d'Histoire de l'Art recherche un professeur en Etudes Cinématographiques et Histoire de l'Art.

Exigences:

Doctorat de préférence ou expérience équivalente.

Traitement:

Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 10 avril, à:

Mme Rose M. Arbour Mayrand,
Délégué responsable,
Comité d'implantation en
Histoire de l'Art,
Département de Pavillon des Arts 11
Université de Québec à Montréal
C.P. 8888,
Montréal, Québec.
H3C 3P8

SECRÉTAIRE-DACTYLO

Travail exigeant, dactylo rapide, achemine les appels téléphoniques.

Ambiance agréable

HEURES DE TRAVAIL:

9h. à 5h.

SALAIRE:

Selon la convention, bénéfices marginaux. Doit être membre du parti.

S'adresser au coordonnateur des Services Nationaux:



Gilles Vincent
Parti Québécois
8785 ave. du Parc
Tél.: 384-7110

ON DEMANDE À L'A.J.F.

L'A.J.F. est à la recherche d'une personne capable d'assumer les fonctions d'animateur et responsable d'activités diverses de l'association.

QUALIFICATIONS REQUISES

* Bonne connaissance du français et de l'anglais.
* Expérience auprès d'organismes de jeunes.

SALAIRE:

Excellent, mais à négocier selon qualifications et expérience.

ENTRÉE EN FONCTION

Immédiate

Prière d'adresser les candidats avec curriculum vitae à:

A.J.F.
Comité Nord
2604 rue Central,
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9

Université de Québec à Montréal

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Candidatures sollicitées dans les champs suivants:

- Théories éducatives
- Epistémologie de l'apprentissage
- Technologie éducative
- Enfance inadaptée (mathématique, lecture et orthographe)
- Didactique des mathématiques

Exigences:

— Doctorat
— Expérience d'enseignement souhaitable

Traitement:

Selon la convention collective

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 7 avril 1975, à:

M. Godefroy-M. Cardinal,
Directeur,
Département des Sciences
de l'éducation,
Université de Québec à Montréal,
C.P. 8888,
Montréal, Québec.
H3C 3P8



C.L.S.C.
Rivière-des-Prairies

AUXILIAIRES FAMILIALES

FONCTIONS:

— Être à l'écoute des besoins de la personne et de la famille, de son fonctionnement relationnel, de son environnement.
— Donner une réponse personnalisée en collaboration avec d'autres professionnels

EXIGENCES:

— Détenteur(trice) d'une attestation ou d'un diplôme d'auxiliaire familiale ou équivalente
— Expérience de travail de préférence
— Aptitudes pour le travail d'équipe

SALAIRE:

— Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mars 1975 au:

Directeur général
C.L.S.C. Rivière-des-Prairies
8616 est, boul. Gouin
Montréal H1E 1A3

Université de Québec

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR À TEMPS PLEIN EN PSYCHO-PÉDAGOGIE DE L'ENFANCE INADAPTÉE

Dans l'un ou plusieurs de ces domaines:

- Ortho-pédagogie
- Théories de l'apprentissage et troubles de l'apprentissage
- Psycho-motricité

Exigences

Ph. D. uniquement et expérience dans l'enseignement.

Lieu de travail

Hull

Traitement

Selon les échelles de salaire en vigueur à l'Université de Québec.

Disponibilité

A partir du 1er juin 1975.

Faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae avant le lundi 31 mars 1975, 17 h 00 à:

Roger Guir
Directeur du département
Université de Québec
Centre de Hull
277, boul. Taché
Hull (Québec)
Tél: 770-3360

A-75-024

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de Services Sociaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

est à la recherche d'un

RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL EN MILIEU HOSPITALIER ET EN CENTRE D'ACCUEIL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de l'Application des Programmes, diriger, contrôler et superviser l'administration des services sociaux en milieu hospitalier et en centres d'accueil sur l'ensemble du territoire du Centre.

ENDROIT:

Gaspé (Centre Administratif du C.S.S.).

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en service social et trois (3) ans d'expérience dans le domaine ou dans un domaine connexe, ou diplôme de technicien en Assistance Sociale et six (6) ans d'expérience dans le domaine ou dans un domaine connexe.
Dynamisme, sens de l'organisation, capacité de diriger un personnel professionnel.

RÉNUMÉRATION:

Selon les échelles en vigueur dans les C.S.S.
Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae devront parvenir avant le 7 avril 1975 au:

Responsable de la Gestion des Ressources Humaines,
C.S.S. de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine,
C.P. 39,
GASPÉ, P.Q.
GOC IRO

TÉL. (418) 368-3381

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur Général, voit à la planification, à l'organisation et au contrôle des activités du service des finances, des services auxiliaires et du service du personnel.

Qualifications:

— Posséder un diplôme universitaire terminal en sciences administratives ou être membre de l'une ou l'autre des associations suivantes: CGA, RIA ou CA.
— Trois (3) ans d'expérience dans la gestion des ressources financières dans le secteur para-public.

Conditions de travail:

Celles du Ministère des Affaires Sociales.

Adresser son curriculum vitae au:

Directeur Général
Centre d'accueil Domrémy-Montréal
15,693 ouest boul. Gouin
Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds
Roxboro, P.Q.
H9H 1C3

Tél.: 626-7750 (poste 68)

Université de Québec

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR EN SCIENCES COMPTABLES

Fonction

Professeur plein temps en sciences comptables au niveau du 1er cycle (préparation aux concours R.I.A. et C.G.A.)

Exigences

Diplôme de comptable agréé (et si possible maîtrise) 1 à 3 années d'expérience pratique (et si possible expérience dans l'enseignement).

Lieu de travail

Hull

Traitement

Selon les échelles de salaire en vigueur à l'Université de Québec

Disponibilité

A partir du 1er juin 1975

Faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae avant le lundi 31 mars 1975, 17h00 à:

Roger Guir
Directeur du département
Université de Québec
Centre de Hull
277, boul. Taché
Hull (Québec)
Tél: 770-3360

A-75-023

Le Pavillon Charleroi-Boyer Inc. à Montréal-Nord

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL (2ième concours)

FONCTIONS:

Sous l'autorité du conseil d'administration le titulaire doit:
• Pouvoir préciser en termes de programmes et d'activités les objectifs du conseil d'administration et du ministère des affaires sociales et les organiser de façon à optimiser les services à rendre aux enfants en difficulté d'adaptation (déficiences mentales, problèmes d'épilepsie).
• Développer un système efficace de gestion et de contrôle nécessaire à l'utilisation optimale des ressources de l'établissement avec celles de la communauté.

QUALIFICATIONS:

- Maîtrise en administration hospitalière, diplôme en administration, diplôme en sciences humaines, ou l'équivalent;
- Posséder une expérience de 3 ans de la gestion budgétaire et des ressources humaines dans une entreprise publique ou para-publique;
- Une connaissance intéressante des réalités du secteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaires et bénéfices marginaux selon les directives du Ministère des Affaires Sociales.

Veillez adresser votre curriculum vitae complet avant le 5 avril 1975 au:

Président du Conseil d'administration
Pavillon Charleroi-Boyer Inc.
4535 Charleroi
Montréal-Nord, Québec

Centre Hospitalier des Laurentides

L'ANNONCIATION, COMITÉ DE LABELLE, P.Q. J0T 1T0 — 819-275-2118

PSYCHOLOGUE

ATTRIBUTION:

Dans le cadre du service de psychologie, assurer les soins psychologiques à un groupe de patients hospitalisés à court terme.

EXIGENCES:

— Être membre de la C.P.P.Q.
— Maîtrise en psychologie
— Scolarité de doctorat ou expérience équivalente en milieu institutionnel est préférable.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation
Comité Labelle
J0T 1T0



SUCO

est à la recherche d'un

DIRECTEUR

pour son programme de coopération au Niger

La tâche consiste à administrer le programme du SUCO au Niger, à évaluer des projets de développement rural, à appuyer les coopérants du SUCO dans les domaines de la santé et de l'éducation ainsi qu'à programmer notre action de coopération au Niger.

Le candidat recherché possède une connaissance pratique des problèmes liés au développement rural. Il doit être capable d'un travail en équipe. Une pensée originale en coopération et en développement international ainsi qu'une habileté à coordonner des activités diverses sont des qualités recherchées chez le candidat.

Une expérience de travail dans les pays en voie de développement est nécessaire et nous valoriserons une expérience dans les pays du Sahel.

Le candidat doit détenir une qualification universitaire et être âgé de plus de 25 ans. Il devra se prêter à une entrevue et être disponible pour la fin avril.

Le salaire de base est de \$10,000, avec ajustement selon la compétence et l'expérience, et autres avantages marginaux liés à l'affectation outre-mer.

Veillez soumettre votre curriculum vitae complet, accompagné d'un texte donnant les raisons de votre candidature avant le 4 avril, à:

M. René Leduc
Directeur des programmes de coopération
du SUCO
4824, Côte-des-Neiges
Montréal, Qué.
Tél.: (514) 735-4561

LE CLSC ST. LOUIS - DU PARC

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

FONCTIONS:

— Sous l'autorité du Conseil d'Administration, voit à l'administration générale du C.L.S.C.
— Il est responsable de la planification et de la conception des programmes, tel que définie par les citoyens du milieu.
— Il voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
— Il coordonne et anime l'équipe de travail du centre.
— Il voit à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu et les établissements du réseau, et le Ministère des Affaires Sociales.
— Il aura à travailler avec des groupes de différentes ethnies.

EXIGENCES:

— A une expérience de travail avec les groupes populaires.
— Connaît le milieu
— Connaît la loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du C.L.S.C.
— A déjà eu à coordonner et/ou diriger les activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
— A des intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

SALAIRES:

A négocier, selon la compétence et l'expérience du candidat.

Envoyer Curriculum Vitae avant le 15 Avril 1975 à:

Monsieur Alfred Laflamme,
4750, rue Henri-Julien
Montréal, P. Québec.

le sport

Violence et amphétamines au hockey junior

Le ministre Phaneuf se plaint, mais n'y peut rien!

QUÉBEC (PC) — Une des causes principales de la violence dans le hockey junior, c'est la nécessité d'attirer le plus de spectateurs possible afin que le club soit rentable sur le plan financier.

C'est l'avis exprimé, vendredi, par le ministre d'État responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf. Le ministre était interrogé à l'Assemblée nationale sur le hockey junior par le député péquiste, M. Marcel Léger, et par les journalistes à sa sortie de la Chambre.

M. Phaneuf a déploré que dans certains secteurs du Québec "les spectateurs qui assistent au hockey junior préfèrent voir de la rudesse plutôt que du beau hockey comme tel".

Il s'ensuit que les clubs juniors, dont les budgets de financement s'élèvent souvent à \$45,000 ou \$50,000, doivent mettre l'accent sur la brutalité afin d'attirer le plus de monde aux parties, selon M. Phaneuf.

Si le problème apparaît évident au ministre, les solutions semblent moins transparentes. "Ce n'est pas le rôle du Haut-Commissariat, du d'aider financièrement les équipes ju-

nior à boucler leur budget", a-t-il dit.

Le gouvernement n'a pas à aider directement des clubs de hockey qui sont en fait des entreprises privées qui existent pour des fins mercantiles, selon le ministre.

Cette question de la violence par rapport à la rentabilité des clubs juniors préoccupe néanmoins M. Phaneuf, et il a demandé à un groupe de chercheurs universitaires de lui préparer un rapport à cet effet.

Le groupe de chercheurs travaille en collaboration avec le service de planification du Haut-Commissariat. M. Phaneuf entend s'inspirer des recommandations de ce groupe d'études pour tenter d'améliorer la situation du hockey amateur, et plus précisément du hockey junior, face à ces problèmes.

Par ailleurs, M. Phaneuf a admis qu'il ne pouvait rien faire pour empêcher un jeune de 18 ans de signer un contrat avec un club professionnel de hockey.

Le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, avait rappelé au ministre le rôle du Haut-Commissariat, du National de Laval, et Normand Du-

pont, du Junior de Montréal, avaient supposément signé des contrats avec des clubs de l'Association mondiale de hockey, en dépit du fait que leur stage dans les rangs junior n'était pas terminé.

Selon le ministre, 18 ans est l'âge où un homme atteint sa majorité. Il devient alors libre de faire ce que bon lui semble, et l'État n'a pas à intervenir pour dicter une ligne de conduite.

M. Léger avait affirmé que le gouvernement du Québec se devait d'agir une fois pour toutes "pour résoudre le problème du repêchage de nos joueurs de hockey de moins de 20 ans par les Ligues mondiale et nationale de hockey qui ne pensent qu'à leur intérêt et qui détruisent le hockey junior au Québec".

M. Phaneuf a indiqué cependant qu'il entend "suivre de près" le cas des joueurs d'âge mineur, c'est-à-dire de 17 ans ou moins, afin que les ententes avec les fédérations sportives soient respectées.

Amphétamines

Enfin, M. Phaneuf estime que le Haut-Commissariat à la Jeunesse,

aux Loisirs et aux Sports n'a aucun rôle à jouer en ce qui a trait à la consommation d'excitants et d'amphétamines par des joueurs de hockey junior.

Selon le ministre, ce dossier relève de son collègue Jérôme Choquette qui, à titre de ministre de la Justice responsable de la protection de l'Enfance, saura prendre les mesures qui s'imposent s'il y a lieu.

Le quotidien montréalais La Presse avait rapporté, en début de semaine, que des preuves existaient selon lesquelles des joueurs de hockey du National de Laval auraient consommé des amphétamines pendant les parties des éliminatoires du printemps passé.

"Si des actes criminels ont été commis, la Justice suivra son cours", a dit M. Phaneuf.

À titre personnel, M. Phaneuf a regretté cependant que des athlètes, dans quelque sport que ce soit, absorbent des excitants afin d'améliorer leurs performances.

les capsules

de Jean-Marc Desjardins

Si par habitude (ou lassitude...) vous commencez à lire la page des sports par les capsules, vous êtes un cas. De deux choses l'une, ou bien vous ne réagissez pas aux gros titres et de ce fait vous vous classez dernier chez les "bons lecteurs de journaux" ou bien vous avez déjà lu ça quelque part (le gros titre à gauche) et ça ne vous intéresse plus et là je compatis, plus rien ne vous excite... Ou bien vous êtes ministre et vous n'y pouvez rien... Mais, comme c'est samedi prenez le temps de lire le texte (le gros titre à gauche)... C'est fait? N'est-ce pas que nous avons un gouvernement qui bouge? Hein, Dieu, quelle audace! Quelle témérité dans le verbe, hein? Il y a des jours comme ça où je suis fier d'être Québécois, pas vous?

Bon, ben c'est pas tout ça... Barney Thompson a réalisé hier la meilleure ronde de sa carrière professionnelle pour prendre la tête à l'issue du deuxième tour du tournoi de golf de Jacksonville avec une avance de trois coups sur le vétéran Arnold Palmer. Thompson a roulé un 66, six sous la normale, pour un total de 133. Nicklaus, Miller et Trevino ne participent pas à ce tournoi.

Le Canada, dirigé par le skip Bill Tetley, a défait la Norvège 8-7 au championnat mondial de curling à Perth, Écosse. Tetley et ses curlers terminent donc la compétition avec une fiche de sept victoires et deux défaites et méritent la première place même s'ils ont terminé sur un pied d'égalité avec les États-Unis et la Suède en vertu de leurs victoires sur ces équipes. Les Canadiens affronteront donc les Suisses en demi-finale...

Décidément, ça causait sports hier dans les salons politiques... Pendant que monsieur le ministre Phaneuf s'apitoyait sur le sort des amateurs de hockey junior (gros titre à gauche) un autre député, fédéral celui-là, tentait vainement de faire accepter l'idée toute neuve de la création d'un ministère des Sports à Ottawa. Harold Herbert, député de Vaudreuil-Soulanges a posé le problème de façon courageuse. avouons-le: "Est-ce que vous ne vous

demandez pas comment il se fait que le Canada a tant de difficultés à gagner des médailles aux Jeux olympiques?" Ciel, j'avoue que je n'y avais jamais pensé! Bref, il n'y a rien à craindre, sa motion n'a pas été acceptée parce qu'il n'avait qu'une heure pour en parler. Vous imaginez ça, une seule misérable petite heure pour déposer sa motion... Il y a aussi des jours où je suis fier d'être Canadien, pas vous?

Tiens, en parlant du loup... Les Canadiennes se sont emparées des cinq premières positions, hier, dans l'épreuve du 10 kilomètres des championnats nord-américains de ski de fond disputés au Mont Sainte-Anne, près de Québec... Il y a pourtant du ski de fond aux olympiques...

Les curlers suivent le courant... Comme il est pratique commune dans le sport de s'adonner à quelques exercices de réchauffement avant un match, la Fédération internationale de curling a décrété hier, par la voix de son président, le Torontois Colin Campbell, que les curlers bénéficieraient dorénavant d'une période de cinq minutes pour se délier les muscles, avant un match. Mais, attention interdit de lancer des pierres "pour le fun". De toute façon, inutile de provoquer un épuisement prématuré...

La Commission scolaire régionale Honoré-Mercier recevra aujourd'hui plus de 350 athlètes et instructeurs venus de 12 régions du Québec en vue du 5e championnat provincial scolaire de hand-ball.

John Rodgers, la "super-vedette ordinaire" des Alouettes de Montréal, a déclaré hier à Halifax qu'il croyait que la Ligue nationale de football viendrait s'installer à Montréal très bientôt et qu'il croyait bien pouvoir faire partie de l'équipe qui succéderait aux Alouettes... C'est étrange comme déclaration, non? Surtout quand les Alouettes viennent de remporter la coupe Grey et que la Ligue nationale n'a vraiment aucun intérêt à déménager ses pénates dans une ville où le football est aussi populaire qu'un concert de negro spirituals en Alabama...

POMPANO BEACH, Gary Carter a réussi trois coups sûrs, dont un circuit, et a produit trois points, hier, alors que les Expos de Montréal ont battu les Rangers du Texas 6-5 dans un match de baseball hors-concours. Carter a cogné un simple d'un point aux dépens du lanceur Clyde Wright en troisième manche, au cours de laquelle les Expos ont marqué trois fois, et à claqué son circuit contre ce même Wright à la cinquième. Il a également réussi un double et a retiré deux coureurs du champ droit. Tim Foli a obtenu trois coups sûrs pour Montréal, dont un double de deux points à la troisième manche. Les trois lanceurs utilisés par les Expos ont alloué 16 coups sûrs. Le partant Steve Rogers, a accordé à lui seul 12 coups sûrs et quatre points en cinq manches.

Plus rien à craindre pour la santé du défenseur Guy Lapointe, il sera vraisemblablement au poste ce soir au Forum contre les Maple Leafs de Toronto. On se souviendra que Lapointe avait dû quitter le match en troisième période mercredi dernier après être entré en collision avec Wayne Cashman des Bruins de Boston. Le Canadien affrontera ce soir les Maple Leafs pour la dernière fois de la saison... plus que neuf matches avant les séries éliminatoires et rien n'indique qu'on délogera les Montréalais du premier rang de sa division.



Dernière victoire de Proell-Moser?

VAL GARDENA (AFP) — L'Autrichienne Annemarie Proell-Moser est la grande favorite de la dernière épreuve de coupe du Monde de la saison 1974-75 de ski alpin, le slalom parallèle, qui sera peut-être la dernière épreuve de sa prestigieuse carrière, disputé aujourd'hui à partir de 18 heures. A plusieurs reprises, Annemarie a en effet annoncé sa décision irrévocable de mettre un terme à sa carrière à l'issue de cette saison. Sauf accident,

elle devrait la terminer par une brillante victoire.

La saison dernière, lors de la tournée aux États-Unis, elle avait gagné deux slaloms parallèles sur trois et récemment, lors du match des Nations, à Jackson Hole aux USA, elle a gagné également un parallèle, battant en finale la Suisse Bernadette Zurbriggen, l'Allemande de l'Ouest Irene Epple étant troisième, et l'Autrichienne Wiltrud Drexel, quatrième.

Franz Klammer rejoint Thoeni et Stenmark

SANTA CRISTINA, Val Gardena (AFP) — L'Autrichien Franz Klammer a été fidèle à son rendez-vous et a parfaitement réalisé son programme, c'est-à-dire gagner la descente de Val Gardena et ainsi rejoindre l'Italien Gustavo Thoeni et le Suédois Ingemar Stenmark à la première place du classement général de la coupe du Monde avant la dernière épreuve, le slalom parallèle qui sera disputé demain matin.

Notons que Gustavo Thoeni, Stenmark et Gros n'ont pas participé à cette avant dernière course, le premier préférant se réserver pour le slalom parallèle, qui sera décisif, les deux autres parce que piètres descendeurs, ils n'avaient aucune chance de glaner le moindre point. Toutefois, rappelés que seuls les trois premiers ex-aequo ont une chance de s'attribuer le fameux "cristal".

La finale de la coupe du Monde masculine promet donc d'être sensationnelle, l'avantage étant cependant du côté des slalomeurs Gustavo Thoeni et Stenmark, qui ont déjà fait les preuves de leur valeur en slalom parallèle bien que les chances de Klammer ne soient pas nulles puisqu'il a déjà, lui aussi, été assez bon dans ce genre de compétition.

Selon la Presse associée

Les Expos finiront en 5e position!

DAYTONA BEACH, Floride (AP) — Dave McNally lancera pour les Expos de Montréal cette saison. Il

verra assez tôt dans la saison qu'il est passablement différent de lancer pour ceux-ci que pour les Orioles

de Baltimore. Les Expos ont amélioré leur personnel de lanceurs avec l'acquisition de McNally qui peut remporter 20 victoires, mais par contre ils sont devenus plus faibles du côté de l'attaque.

Au cours de la saison morte, Jim Fanning, directeur-gérant, a complété plusieurs échanges et il en résulte que seuls Mike Jorgensen, avec une moyenne de .310 et 59 points produits, et Bob Bailey, .280, 20 circuits et 73 points produits, deux frappeurs redoutables, sont encore avec l'équipe.

Ken Singleton, Willie Davis, Ron Fairly et Ron Hunt, des joueurs qui peuvent faire marquer des points, ne sont plus avec l'équipe. Les Expos ont également échangé les Jim Lyttle, Boots Day et Ron Woods.

Les Expos ont de toute évidence décidé de miser sur la jeunesse. "Nous ne savons pas du tout qui méritera un poste au sein de l'équipe cette année, a révélé Fanning. Nous avons plusieurs joueurs dans notre organisation qui démontrent beaucoup de talent et nous avons décidé de bâtir notre équipe autour de ces joueurs".

"Nous avons ouvert les portes aux jeunes cette année. Si j'étais un jeune joueur et que je participais au camp des Expos cette année, j'aurais l'impression de pouvoir me tailler une place au sein de l'équipe", a poursuivi Fanning.

Un de ces jeunes joueurs qui pourrait mériter un poste et qui reçoit les louanges de Fanning et de Gene Mauch est Garry Carter, un puissant cogneur, qui peut évoluer comme receveur, comme voltigeur et comme joueur de champ intérieur. Il devrait combler l'absence de Davis et Singleton, qui ont fait produire 163 points la saison dernière.

Le lanceur Don Stanhouse, le joueur de champ intérieur Pete Mackanin et le voltigeur Rich Coggins sont les autres jeunes espoirs des Expos. Plusieurs autres auront une chance véritable de mériter un poste puisque seuls Bailey, Jorgensen, Tim Foli et Barry Foote semblent assurés de demeurer à leur poste cette saison.

URBANISTE-SENIOR CHARGE DE PROJET

- Le candidat aura la responsabilité d'études dans divers secteurs de l'aménagement urbain et régional.
- Il devra posséder une expérience d'au moins deux ans dans un poste similaire.
- Il devra avoir l'expérience du travail en groupe multidisciplinaire.
- Sa formation antérieure devra être dans l'un des champs suivants: architecture, génie, géographie.
- Nombreux avantages et rémunération s'adressant aux personnes gagnant actuellement plus de \$15,000.
- Poste à Québec
- Envoyer application à



440, St-Cyrille ouest, Québec G1S 1S3



LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

La compagnie minière Québec Cartier fait l'aménagement de Mont-Wright en vue de l'exploitation à ciel ouvert d'un gisement de fer situé à quelques 260 milles au nord de Port-Cartier. La production annuelle sera de 18 millions de tonnes de concentré (66% d'hématite spéculaire), ce qui nécessite le traitement de 70 millions de tonnes de minerai brut.

CONTREMAÎTRE GÉNÉRAL ÉLECTRICIEN

Coordonne et surveille le travail de plusieurs contremaîtres dans les domaines de l'électricité industrielle, de la distribution de l'électricité 13.8 KV, 4 KV et 600 volts et de l'entretien de l'équipement électrique (instruments et contrôles), dans la salle principale de commandes. Il sera aussi responsable du fonctionnement des moteurs d'entraînement des concasseurs, des broyeur, des pompes et des filtres. Un ordinateur contrôlera tout cet équipement. Il relève du surintendant.

CONTREMAÎTRES ÉLECTRICIENS (MINES)

Surveille et coordonne le travail des électriciens et apprenti-électiciens, chargés de la réparation et de l'entretien d'installations industrielles, circuits CA et CC, sur des foreuses rotatives, pelles mécaniques et les organes électriques de véhicules tels que camions de 150 tonnes, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi s'occuper de l'entretien et de la réparation des installations de transport et de la distribution d'électricité à haute tension, soit 34.5 KV et 7.2 KV. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie électrotechnique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES MÉCANIENS (Véhicules à moteurs diesel)

Surveille et coordonne le travail des mécaniciens et apprenti-mécaniciens automobilistes, qui s'occupent de réparer les véhicules tels que camions lourds de 150 tonnes, (avec moteur GM-Diesel), bulldozers, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi lire et interpréter les plans. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES DE MÉCANIENS D'ENTRETIEN

Surveille et coordonne le travail de mécaniciens, apprenti-mécaniciens, soudeurs, hommes de service en lubrification qui s'occupent de réparer, ajuster, de monter et d'entretenir le matériel mécanique tel que les foreuses rotatives, foreuses à percussion, chargeuses mécaniques, etc. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique possédant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Excellents avantages sociaux: allocation nordique de \$150.00 par mois pour les personnes mariées et de \$135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services, publics et éducatifs, sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont. Frais de déménagement payés.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Superviseur de l'Embauchage
La Compagnie Minière Québec Cartier
Port Cartier, Comté Saguenay
Québec

Ou appelez: (418) 768-2269 (Frais virés)

Ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main d'Œuvre du Canada de votre région.

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Ligue nationale						
Section L. Patrick						
G	P	N	Bp	Bc P		
Phil.....	43	18	10	256	168	96
Rang.....	34	25	13	286	243	81
Islan.....	30	24	18	237	197	78
Atlan.....	29	29	13	207	211	71

Section C. Smythe						
G	P	N	Bp	Bc Pts		
Vanc.....	34	30	8	239	227	76
Chi.....	34	31	7	242	215	75
St. Louis	30	29	13	241	242	73

Association mondiale						
Section canadienne						
G	P	N	Bp	Bc Pts		
Québec.....	42	29	0	297	268	84
Tor.....	38	31	2	312	281	78
Edmon.....	33	31	3	242	235	79
Vanc.....	33	32	2	223	224	68
Winn.....	32	31	4	276	243	68

Section américaine						
G	P	N	Bp	Bc Pts		
Clev.....	30	37	3	197	227	63
Chi.....	28	41	1	234	278	57
India.....	18	47	3	189	283	39

Section ouest						
G	P	N	Bp	Bc Pts		
Hou.....	47	23	0	325	226	94
Phoe.....	35	28	7	271	238	77
Minne.....	36	29	2	269	235	74
S. Diego.....	34	30	3	266	238	71
Balt.....	18	48	3	172	299	39

Association mondiale

Section canadienne						
G	P	N	Bp	Bc Pts		
Québec.....	42	29	0	297	268	84
Tor.....	38	31	2	312	281	78
Edmon.....	33	31	3	242	235	79
Vanc.....	33	32	2	223	224	68
Winn.....	32	31	4	276	243	68

Section américaine						
G	P	N	Bp	Bc Pts		
Clev.....	30	37	3	197	227	63
Chi.....	28	41	1	234	278	57
India.....	18	47	3	189	283	39

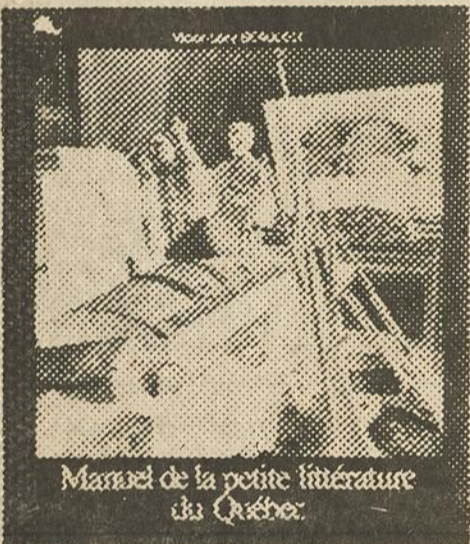
Section ouest						
G	P	N	Bp	Bc Pts		
Hou.....	47	23	0	325	226	94
Phoe.....	35	28	7	271	238	77
Minne.....	36	29	2	269	235	74
S. Diego.....	34	30	3	266	238	71
Balt.....	18	48	3	172	299	39

Devenez membre d'un Club du Livre DIFFÉRENT:

Le Club du Livre de l'Aurore

Oui, un Club du Livre différent: en devenant membre du Club du Livre de l'Aurore, vous obtiendrez automatiquement une remise de 15% sur tous nos ouvrages, comme vous pourrez profiter si vous le voulez d'escomptes de 20% et de 25% sur les nouvelles parutions tous les mois. Il ne vous en coûte que six dollars pour vous inscrire du Club du Livre de L'aurore.

PAR RETOUR DU COURRIER, VOUS RECEVREZ EN PRIME LE



MANUEL DE LA PETITE LITTÉRATURE DU QUÉBEC

par Victor-Lévy Beaulieu

Des monographies de paroisses aux mystiques québécois. Un panorama fascinant, 276 pages — \$11.95.

OU TROIS OUVRAGES PARMI LES SUIVANTS :

CALENDRIER QUÉBÉCOIS

par Robert Myre

Sur l'année internationale des femmes. Un guide historique, précieux — \$3.00.

L'AFFAIRE

par Michel Lemay

Un roman durant les événements d'octobre, et qui raconte les aventures de Sophie. 192 pages — \$3.75.

PORTRAITS DU VOYAGE

par Jean-Marc Pottle, Madeleine Gagnon et Patrick Straram le Bison Ravi

Un voyage au LSD déclenche une réflexion à trois. Des pages absolument émouvantes. 108 pages grand format — \$4.50.

ONÉSIME

par Albert Chartier

Une rétrospective de la première bande dessinée québécoise. Le monde de Zénoïde et d'Onésime. 128 pages — \$3.75.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST

par Michel Tremblay et André Brassard

Tout le monde de Michel Tremblay dans le même livre. 128 pages grand format — \$3.75.

ON T'AIME JOHNNY

par Michel Tassé

En bande dessinée, l'histoire d'un Québécois pogné avec la pègre. Grand format — \$2.50.

SUR LE MATELAS

par Michel Garneau

La pièce la plus jouée de Garneau, un grand succès. — \$2.50.

RUTS

par Raoul Duguay

Un recueil de poésies de chair et de sang : la femme. — \$4.00.

ESSTRADINAIREMENT VAUTRE

par Sol

Les meilleurs monologues de Sol, présentés par Michel Garneau et illustrés par l'auteur. 160 pages — \$4.50.

BINGO

par Michel Capistran

Le film de Jean-Claude Lord repris en livre. Illustré, plus de 200 pages grand format — \$6.95.

LA GRANDE PEUR D'OCTOBRE 70

par Jean Provencher

Les événements d'octobre au jour le jour. De la manipulation comme attribut du pouvoir. 128 pages, illustré — \$3.75.

CONTES DE JOS VIOLON

par Louis Fréchette

Les meilleurs contes québécois du XIXe siècle. Un langage éblouissant. Illustrés par Henri Julien. 144 pages — \$5.50.

Je désire devenir membre du Club du Livre de l'Aurore, ce qui ne m'engage à rien. Vous trouverez ci-joint un chèque ou un mandat-poste de (6) dollars. Par retour du courrier, je recevrai en prime le MANUEL DE LA PETITE LITTÉRATURE DU QUÉBEC ou les trois ouvrages suivants :

NOM :

ADRESSE :

ÂGE : PROFESSION :



Le Club du Livre de l'Aurore, 221 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, Qué. — Téléphone : 844-4850